



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE
LA GOUVERNANCE LOCALE

DEPARTEMENT DU MONO

COMMUNE DE BOPA

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 2018 - 2022



Décembre 2017

Sommaire

Liste des tableaux	2
Liste des figures.....	3
Sigles et acronymes	4
Préface du Maire	8
Résumé	9
Introduction	12
CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DE LA COMMUNE DE BOPA	14
CHAPITRE 2 : PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT.....	33
CHAPITRE 3: ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT.....	78
CHAPITRE 4 : PLAN ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	84
CHAPITRE 5. STRATEGIES DEMISE EN ŒUVRE	128
Conclusion.....	138
Références bibliographiques	139
ANNEXES	140
Table des matières	144

Liste des tableaux

Tableau 1 : Arrondissements de la commune de Bopa.....	14
Tableau 2 : Répartition de la population par arrondissement.....	22
Tableau 3 : La structuration de la population de Bopa par sexe et par âge.....	22
Tableau 4 : Distribution en pourcentage de la population active selon les branches d'activités.....	24
Tableau 5 : Effectif des ménages agricoles et par sexe du chef de ménage.....	24
Tableau 6 : Distribution en pourcentage des ménages agricoles selon les principaux domaines d'activités.....	26
Tableau 7 : Distribution en pourcentage des ménages agricoles selon les 10 produits les plus cultivés.....	26
Tableau 8 : Distribution en pourcentage des ménages agricoles selon le type d'équipement.....	26
Tableau 9 : Point des infrastructures et équipements marchands de la Commune.....	26
Tableau 10 : Principaux marchés d'intérêt économique de la Commune.....	28
Tableau 11 : Répartition des élus par subdivisions territoriales.....	31
Tableau 12 : Etat du personnel de l'administration communale de Bopa.....	31
Tableau 13 : Synthèse des taux de réalisation physique des programmes du PDC2.....	34
Tableau 14 : Taux d'exécution financière du PDC 2.....	34
Tableau 15 : Évolution des recettes de fonctionnement.....	38
Tableau 16 : Évolution des recettes propres par principales composantes.....	38
Tableau 17 : Évolution des recettes d'investissement.....	39
Tableau 18 : Évolution des recettes totales de la commune.....	40
Tableau 19 : Superficie emblavée par spéculation dans la commune de Bopa.....	45
Tableau 20 : Evolution des effectifs en matière d'élevage dans la Commune de Bopa.....	46
Tableau 21 : Production halieutique de la commune de Bopa de 2011-2015.....	48
Tableau 22 : Répartition des écoles dans les Arrondissements.....	51
Tableau 23 : Répartition des collèges dans la Commune.....	51
Tableau 24 : Besoins en infrastructures éducatives dans la Commune.....	51
Tableau 25 : Répartition des Agents de Santé par Arrondissement.....	55
Tableau 26 : Répartition du Personnel dans les Centres de Santé d'Arrondissement.....	55
Tableau 27 : Conséquences du changement climatique sur la nature et la société.....	60
Tableau 28 : Evolution des budgets de fonctionnement et d'investissement de 2011-2015.....	62
Tableau 29 : Statuts des structures d'appui au développement et leurs missions.....	63
Tableau 30 : Tendances prioritaires FFOM de la problématique du développement de la Commune de Bopa.....	68
Tableau 31 : Synthèse de la situation de référence et approches de solution.....	70
Tableau 32 : Synthèse des problèmes majeurs à résoudre à partir du diagnostic des secteurs de développement de la Commune.....	75
Tableau 33 : Liens entre OMD et PDC3.....	82
Tableau 34 : Cadrage des orientations stratégiques avec les orientations nationales et régionales.....	83
Tableau 35 : Cadre logique.....	96
Tableau 36 : Plan pluriannuel du PDC3 de la Commune.....	111
Tableau 37 : Programmes, projets et coûts estimatifs.....	123
Tableau 38 : Schéma de financement du PDC.....	126
Tableau 39 : Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDC3.....	130

Liste des figures

Figure 1 : Pluviométrie de la station de Bopa.....	16
Figure 2 : Diagramme ombrothermique de la commune de Bopa.....	16
Figure 3 : Taux de réalisation financière des 15 projets exécutés sur 18 du PDC2.....	36
Figure 4 : Taux de réalisation financière des programmes du PDC2.....	37
Figure 5 : Participation à la prise de décision	67
Figure 6 . Orientations stratégiques.....	80

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la commune de Bopa.....	15
Carte 2 : Carte topographique de la commune de Bopa.....	17
Carte 3 : Carte des Sols.....	19
Carte 5 : Distribution des infrastructures marchandes dans la commune de Bopa.....	29
Carte 6 : Distribution des grandes relations dans la commune de Bopa.....	42
Carte 7 : Répartition des infrastructures scolaires.....	53
Carte 8 : Répartition des infrastructures de Santé.....	56

Liste des photos

Photo 1 . Atelier de définition de la vision et des OS.....	11
Photo 2 . Travaux de groupe atelier vision/OS.....	11
Photo 3 .Travaux en groupes pour la programmation.....	11
Photo 4 .Travaux en groupe pour la budgétisation.....	11
Photo 5 : Marché de banane à Lobogo, 2017.....	27
Photo 6 : Hangar au marché de Lobogo, 2017.....	27
Photo 7 : Régimes de Banane Plantin.....	44
Photo 8 : Tomate biologique.....	44
Photo 9 : Enquête de terrain, 2017.....	57
Photo 10 : Enquête de terrain, 2017.....	57
Photo11 : Plénière pour la programmation.....	139
Photo 12 : Travaux de groupe pour la programmation.....	139
Photo 13 :Atelier de définition de la vision et des orientations stratégiques.....	139
Photo 14 : Travaux de groupe pour la définition des orientations stratégiques.....	139
Photo 15 : Travaux en groupe la définition des projets, 2017.....	139
Photo 16 : Travaux de groupe pour la définition des projets, 2017.....	140
Photo 17 : Atelier de validation du PDC3, 2017.....	140
Photo 18 : Atelier de validation du PDC3, 2017.....	140
Photo 19 : Session d'adoption du Conseil Communal, 2017.....	140
Photo 20 : Session d'adoption du Conseil Communal, 2017.....	140

Sigles et acronymes

ABERME	: Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maitrise d'Énergie
AC	: Agriculture de Conservation
ACMC	: Association des Communes du Mono-Couffo
AD	: Association de Développement
ADERA	: Association pour le Développement Rural et l'Artisanat
AEV	: Adduction d'Eau Villageoise
AFI	: Agroforesterie et Forêts Individuelles
AFICOD	: Association Francophone Internationale de Coopération Décentralisée
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AGVSAN	: Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
AML	: Amfreville Mécanique et Location
ANCB	: Association Nationale des Communes du Bénin
APE	: Association des Parents d'Elèves
APNV	: Approche Participative au Niveau Village
ASF	: Association des Services Financiers
ATDA	: Agence Territoriale de Développement Agricole
BAD	: Banque Africaine de Développement
BF	: Borne Fontaine
BOC	: Bases Obligatoires de Contrôle
BUPDOS	: Bureau des Projets de Développement et des Œuvres Sociales
CA	: Chef d'Arrondissement
CADE	: Commission des Affaires Domaniales et Environnementales
CAEF	: Commission des Affaires Économiques et Financières
CARDER	: Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CASC	: Commission des Affaires Sociales et Culturelles
CAT	: Centre d'Alevinage de Tohonou
CC	: Conseil Communal
CCAC	: Comité Communal d'Appui et de Concertation
CCRA	: Conseil des Communes et Régions d'Afrique
CDCC	: Conseil Départemental de Concertation et de Coordination
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CES	: Conservation des Eaux et des Sols
CIED	: Conseil intercommunal d'Eco-Développement
CIMBENIN	: Cimenterie du Bénin
CIPE	: Centre des Impôts des Petites Entreprises
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation Culturelle

CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel
CPS	: Centre de Promotion Sociale
CS	: Circonscription Scolaire
CSA	: Centre de Santé de l'Arrondissement
CSC	: Centre de Santé de Commune
CSDLP	: Chef Service du Développement Local et de la Planification
CST	: Chef Service Technique
DAM	: Deuxième Adjoint au Maire
DAT	: Délégation à l'Aménagement du Territoire
DDAEP	: Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
DDEPN	: Direction Départementale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
DDS	: Direction Départementale de la Santé
DEC	: Diagnostic Économique de la Commune
DEL	: Développement Economique Local
DET	: Diagnostic Economique Territorial
DFIC	: Diagnostic Financier de la Commune
DIOC	: Diagnostic Institutionnel et Organisationnel de la Commune
DPH	: Direction de la Production Halieutique
EDP	: Espaces de Développement Partagé
EMICOV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMP	École Maternelle et Primaire
ENPLT	: Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme
EPP	École Primaire Publique
FAD	: Fonds Africain de Développement
FaDeC	: Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAIA	: Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FCFA	Franc (monnaie) des Communautés Francophones d'Afrique
FDL	: Fonds de développement Local
FENU	: Fonds d'Équipement des Nations Unies
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FPM	: Forage à Pompe Manuelle
GDT	: Gestion Durable des Terres
GEIEC	: Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
GIAE	: Gestion Intégrée de l'Agriculture et de l'Élevage
GIFS	: Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
GI-Mono	: Groupement Intercommunal du Mono
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (ex- GTZ)
GPS	GPS Global Position System
GROPERE	: Groupements pour la Promotion et l'Exploitation des Ressources Environnementales

HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre
IEC/CC	: Information, Education Communication pour un changement de Comportement
IGN	: Institut Géographique National
IMF	: Institution de Micro Finances
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MCVDD	: Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MISP	: Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MJCD	: Mouvement des Jeunes Chrétien pour le Développement
MOS	: Matrice d'Orientation Stratégique
MS	: Ministère de la Santé
MSP	: Ministère de la Santé Publique
ODD	: Objectif du Développement Durable
OJ	: Organisation de Jeunes
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPT	: Office des Postes et Télécommunication
ORTB	: Office de Radio et Télévision du Bénin
OS	: Orientation Stratégique
PADDC	: Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PADEAR	: Programme d'Assistance au Développement du secteur Eau potable et Assainissement en milieu Rural
PAG	: Programme d'Action du Gouvernement
PAI	: Plan Annuel d'Investissement
PAM	: Premier Adjoint au Maire
PAM	: Programme Alimentaire Mondiale
PANA	: Programme intégré d'adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin
PAPDC	: Programme d'Appui pour la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux
PAPME	: Agence pour la Promotion et l'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
PDC	: Plan de Développement Communal
PDCC	: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PDCC	Programme de Développement et de la Décentralisation dans les Communes
PDDHE	: Centre de Promotion et de la Défense des Droits de l'Homme et de l'Enfant
PDM	: Partenariat pour le Développement Municipal
PFT	Plateformes de Transfert
PHAC	: Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal
PIFSAP	: Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans les Aires Protégées
PIP	: Programme d'Investissements Publics

PM	: Pour Mémoire
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PROFI	: Programme d'Appui au développement des Filières agricoles
PSDAS	: Plan de Relance pour le Développement du Secteur Agricole
PSDSA	: Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
PTF	: Partenaires Technique et Financier
PV	: Procès-verbal
RAT	Réforme de l'Administration Territoriale
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNIE	: Route Nationale Inter Etat
RP	: Recette Perception
SADE	: Service des Affaires Domaniales et Environnementales
SAF	: Service des Affaires Financières
SAG	: Service des Affaires Générales
SBEE	: Société Béninoise d'Energie Electrique
SCDA	Secteur Communal de Développement Agricole
SCEPN	: Section Communale de l'Environnement et de la Protection de la Nature
SDAC	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SDLP	: Service du Développement Local et de la Planification
SG	: Secrétariat Général
SIDA	Syndrome Immuno Déficient Acquis
SOBEBRA	Société Béninoise de Brasserie
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
SP	: Secrétariat particulier
SPEC	: Service de la Population et de l'Etat Civil
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ST	: Service Technique
TDR	: Termes de Référence
UCGF	: Union Communale des Groupements de Femmes
UCP	: Union Communale des Producteurs
UTM	: Universal Transverse Mercator UTM
UVS	: Unité Villageoise de Santé
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine

Préface du Maire

Le Maire de la Commune de Bopa remercie vivement tous ceux qui, à un titre ou à un autre ont contribué à la conception et à la mise en œuvre de la démarche ayant conduit à l'élaboration de ce document de planification du développement communal. De façon spécifique, il s'agit :

- des membres du Conseil Communal pour leur engagement et dévouement tout au long du processus ;
- des membres du Comité de pilotage pour leur disponibilité et leur implication active à toutes les étapes du processus ;
- des cadres et agents des services déconcentrés et communaux qui ont offert aux différentes équipes techniques les facilités nécessaires pour la conduite du processus ;
- des intervenants dans le domaine du développement au niveau local, des acteurs de la vie économique et sociale qui ont participé au processus en acceptant de consacrer une partie de leur temps pour répondre aux préoccupations des consultants et des enquêteurs commis à la réalisation des travaux ;
- de toute l'équipe du Programme d'Appui au développement des Filières agricoles (PROFI) de la Coopération Technique Belge (CTB) pour avoir accepté de financer une partie des charges qui lui incombent dans l'élaboration de ce document ;
- des Consultants et cadres du Bureau d'études ALAFIA-CLET pour (i) l'évaluation du PDC-2 (ii) la facilitation du processus et l'animation des journées de consultations publiques, (iii) la réalisation des différents diagnostics, (iv) l'élaboration du présent document de Plan de Développement Communal, (v) pour leur engagement tout au long du processus et pour la qualité de leur contribution.

Ce document est destiné au Conseil Communal de Bopa pour la connaissance et l'exécution de ses programmes prioritaires, aux organismes ou structures étatiques et à tous les partenaires au développement pour mieux cibler leurs interventions dans la Commune ; aux partis politiques et aux organisations de la société civile pour l'élaboration de leur politiques et programmes ; aux étudiants, aux chercheurs et à toute personne intéressée par le développement de la Commune de Bopa.

Le présent Plan de Développement Communal en appui aux autres documents de planification tels le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC), le Plan de Développement Urbain (PDU), le Plan de Contingence Communal (PCC), le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC), se veut être une boussole, un instrument de développement et se propose de relever les grands défis de la Commune pour les cinq prochaines années.

Le Maire,

Frédéric K. DANDEVEHOUN

Résumé

L'article 84 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des Communes en République du Bénin, dispose : « la commune élabore et adopte son Plan de Développement Communal ». C'est dans ce contexte que courant 2011, la commune de Bopa s'est dotée d'un deuxième Plan de Développement Communal (PDC 2) pour une durée de cinq (05) ans. Arrivé à terme en 2016, l'actuel conseil communal de Bopa a décidé d'élaboration d'un nouveau PDC pour les cinq ans avenir avec l'appui technique du cabinet ALAFIA CLET en tant que facilitateur.

La démarche suivie pour l'élaboration de ce Plan de Développement Communal a été participative et itérative. De manière générale, elle se décline en cinq (05) grandes phases comme le recommande le guide actualisé d'élaboration de PDC en république du Bénin. Il s'agit des phases de :

- ☞ préparation ;
- ☞ analyse diagnostique bilan ;
- ☞ formulation de la vision, des orientations stratégiques et des objectifs de développement ;
- ☞ programmation et la planification ;
- ☞ élaboration, la validation et la popularisation du PDC 3^{ème} génération.

Différentes méthodes et outils de facilitation, d'analyse, de planification et de programmation ont été utilisés à chaque étape. Il s'agit des entretiens individuels et en focus groups, des travaux de groupes, des séances plénière, le brainstorming, l'arbre des problèmes, l'arbre des objectifs, la matrice des orientations stratégiques (MOS), l'analyse SWOT, le cadre logique, le diagramme de GANTT, etc.

Préparation.

La phase préparatoire a été l'étape au cours de laquelle, le Conseil Communal a créé le Comité de Pilotage, le Comité Technique, procède à l'information et la sensibilisation des populations sur les dynamiques de développement communal.

Le démarrage effectif du processus a été la prise des arrêtés N°92/15/CC-B portant autorisation de l'élaboration du PDC3 en date du 22 septembre 2016 a pris la décision de se doter de son document de planification du développement. Par la suite, le même Conseil Communal a mis en place le cadre institutionnel (Arrêté N°92/007/CB/SG/SDLP-B en date du 31 janvier 2017 pour la création du Comité de Pilotage et Arrêté N°92/008/CB/SG/SDLP-B en date du 31 janvier 2017 pour le Comité Technique).

Le premier Comité est chargé de l'organisation et de la mobilisation des différents acteurs à toutes les étapes du processus. Par contre, le seconde Comité a pour mission de suivre le processus d'élaboration du document et de contribuer aux différents travaux y afférents. Dans le même cadre, le Conseil Communal a mis en place, un plan de communication (information, sensibilisation, débats, etc.) dans les villages et dans les organes de presses pour susciter l'adhésion, l'implication et la participation très actives des populations aux différentes étapes du processus.

La mise en place du cadre institutionnel a été suivie d'une cérémonie de lancement officiel des activités. Cette cérémonie a regroupé les représentants de la population, des autorités communales et départementales, des services techniques et des ONG/Projets. Ensuite, il est à

noter que la phase préparatoire a aussi connu les travaux de recrutement du prestataire, de formation des membres du comité de pilotage sur le processus d'élaboration et le rôle de chaque acteur clé concerné, l'élaboration des termes de référence, du calendrier de déroulement de la mission, du budget prévisionnel et du règlement intérieur des Comités mis en place.

Diagnostic participatif

Le diagnostic participatif s'est déroulé en 2 principales sous-étapes à savoir : l'évaluation du PDC2 finissant et le diagnostic participatif de développement de la commune.

L'évaluation du « PDC2 » a consisté en l'exploitation de rapports d'exécution et rapports d'activités existant dans la commune. L'objectif visé était de faire le point entre les prévisions et les réalisations de la commune au cours des 5 dernières années et de tirer les principales leçons y afférentes.

Ainsi, des animateurs/évaluateurs ont été déployés dans chaque arrondissement pour évaluer le PDC2 finissant avec la participation effective de la population. Cette phase du processus d'élaboration du PDC3 a permis de (i) inventorier les réalisations par arrondissement ; (ii) identifier les préoccupations majeures des populations ; (iii) d'apprécier la démarche de pérennisation des acquis ; (iii) dégager les forces, faiblesses, opportunités et menaces liées au PDC II ; (iv) recueillir les impressions des populations sur le niveau de satisfaction de la mise en œuvre du PDC II dans leurs localités. (v) proposer des approches de solutions et (vi) décliner des actions du PDC3.

En ce qui concerne le diagnostic participatif de la commune, elle a essentiellement consisté en la revue documentaire et la collecte des données primaires et secondaires sur le terrain. Tout cela a été complété par des entretiens avec les chefs d'arrondissement, les chefs de villages ou quartiers de ville, les conseillers, les leaders d'opinion, les notables, les membres des groupements de femme et de jeune, les représentants d'associations de développement villageois et d'arrondissement, les commerçants, les producteurs, etc. Une analyse des relations de genre et développement et des problématiques spatiales et environnementales a également eu lieu au niveau communal. Toutes les informations recueillies ont été compilées et ont servi de substrat pour l'atelier de validation du bilan diagnostic au niveau communal.

Formulation de la vision et des objectifs de développement.

Sur la base des résultats d'évaluation du PDC3 et de ceux du diagnostic participatif dans les villages et du niveau de développement actuel de la Commune, la vision et les objectifs de développement ont été redéfinis au cours d'un atelier de deux jours. Cet atelier a regroupé les membres du Conseil Communal et les différentes catégories socioprofessionnelles de la commune, les membres de la société civile, etc. C'est l'ensemble matrice des problèmes majeurs et matrice d'orientation stratégique qui a permis la redéfinition de la vision et des objectifs de développement. Cette vision s'énonce comme suit :

En 2022, une commune viable, bien gouvernée, de paix, de bien-être social et de prospérité économique partagée basée sur une agriculture durable et le tourisme.

A cela, s'ajoute le cadrage de la vision et des objectifs de développement avec ceux des orientations nationales et régionales.

Programmation

L'atelier de programmation participative s'est tenu sur deux (02) jours avec la participation effective de toutes les parties prenantes (Cf. liste de présence). Il a permis de programmer les activités identifiées et d'estimer le coût de réalisation de chaque activité tout en tenant compte des réalités actuelles et des moyens à mobiliser pour assurer une mise en œuvre participative du document. A cela, s'ajoute la définition des mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation qui a été soumis à l'appréciation et pour validation aux membres du Comité technique et conseillers communaux.

Validation/Adoption/Approbation.

La validation du PDC a eu lieu le mardi 19 décembre 2017 lors d'un atelier qui a regroupé autour du Conseil Communal, les mêmes acteurs ayant participé au lancement du processus et quelques partenaires de la Commune. Après la validation du document, il a été examiné et adopté par le Conseil Communal lors de sa séance du 20 décembre 2017. L'approbation du PDC3 par la tutelle a eu lieu le mardi 26 décembre 2017.



Photo 1. Atelier de définition de la vision et des OS



Photo 2. Travaux de groupe atelier vision/OS



Photo 3. Travaux en groupes pour la programmation



Photo 4. Travaux en groupe pour la budgétisation

Introduction

Le développement endogène (Jacob, 1998), pose un problème essentiel, à savoir celui de la différence entre la décentralisation, en tant que projet politique et le développement local, en tant que pratique sociale et leur possible opposition. La décentralisation étant un outil pour lutter contre la pauvreté, elle stimule à la fois une croissance économique juste et un changement social et politique. Ainsi, le développement endogène, le développement local et la décentralisation sont donc des concepts étroitement liés, difficilement dissociables et conduisent aux mêmes résultats.

C'est pourquoi, selon les dispositions de la constitution béninoise en ses articles 150 et 153 et l'article 84 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la commune élabore et adopte son plan de développement. Elle veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population. La Commune de Bopa s'est inscrite dans cette dynamique globale en élaborant depuis l'avènement de la décentralisation, deux plans de développement dont le deuxième Plan de Développement Communal (PDC 2) en 2011.

La durée de ce plan étant de cinq ans, il est arrivé à son terme en 2015. Dans le souci de poursuivre l'œuvre de développement amorcée au cours des deux générations du PDC, il était devenu urgent de doter la commune d'une autre nouvelle boussole. C'est la raison pour laquelle, le Conseil Communal a décidé, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment le Programme d'Appui au développement des Filières agricoles (PROFI) de la Coopération Technique Belge (CTB), de procéder à l'élaboration du PDC troisième génération de la commune.

Le processus d'élaboration du Plan de Développement de la Commune troisième génération a été marqué par cinq principales étapes. Il s'agit de : la préparation, l'analyse diagnostique bilan, la définition de la vision et des orientations stratégiques, la programmation, la planification, la validation et l'adoption. Chacune des étapes a fait l'objet de préparation et de travaux en ateliers avec la participation de toutes les couches socioprofessionnelles de la commune qui ont apporté leur expertise et leur connaissance dans l'analyse de la situation et dans la définition des orientations et actions pour le futur.

Ce nouveau plan de développement de la Commune a la particularité de prendre en compte le Genre, les Changements climatiques, la gestion durable des sols, la stratégie de mobilisation de ressources endogènes, les couches défavorisées et les changements climatiques.

Le produit final PDC 3^{ème} génération est donc le résultat d'une analyse participative et documentaire de la situation actuelle de la commune. Il fait état de toutes les informations qui existent notamment les atouts, les contraintes, les opportunités et menaces.

Ainsi, sur la base de l'analyse de la situation actuelle, la vision partagée et les orientations stratégiques pour le développement de la Commune sont formulés et des programmes et projets d'actions assorties de dispositif de mise en œuvre pour une nouvelle période de 5 ans y ont été intégrés.

Le présent document du PDC3 de la Commune s'articule autour des points suivants :

- ✓ description de la Commune
- ✓ problématique de Développement de la Commune
- ✓ orientations stratégiques et objectifs de développement
- ✓ plan et programme de développement
- ✓ stratégies de mise en œuvre

Dans les annexes se trouvent : le canevas de présentation de fiches projets, les différents rapports ayant sanctionné chacune des phases du processus, les listes de présences des participants, etc.

CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DE LA COMMUNE DE BOPA

Ce chapitre présente un bref aperçu de la situation géographique et administrative, le cadre physique, le cadre biologique et du cadre humain et artificiel de la commune de Bopa.

1.1. Situation géographique et administrative

La Commune de Bopa est située au sud-est du Département du Mono. Elle est limitée au Nord par les Communes de Dogbo et de Lalo, au Sud par les Communes de Comé et de Houéyogbé, à l'Est par le fleuve Couffo et le lac Ahémé qu'elle partage avec les Communes d'Allada et de Kpomassè et à l'Ouest par les Communes de Lokossa et de Houéyogbé. Elle se présente sous une forme de polygone allongé et couvre une superficie de 365 Km² soit 22,74% de la superficie du Mono et environ 0,32% de la superficie totale du pays.

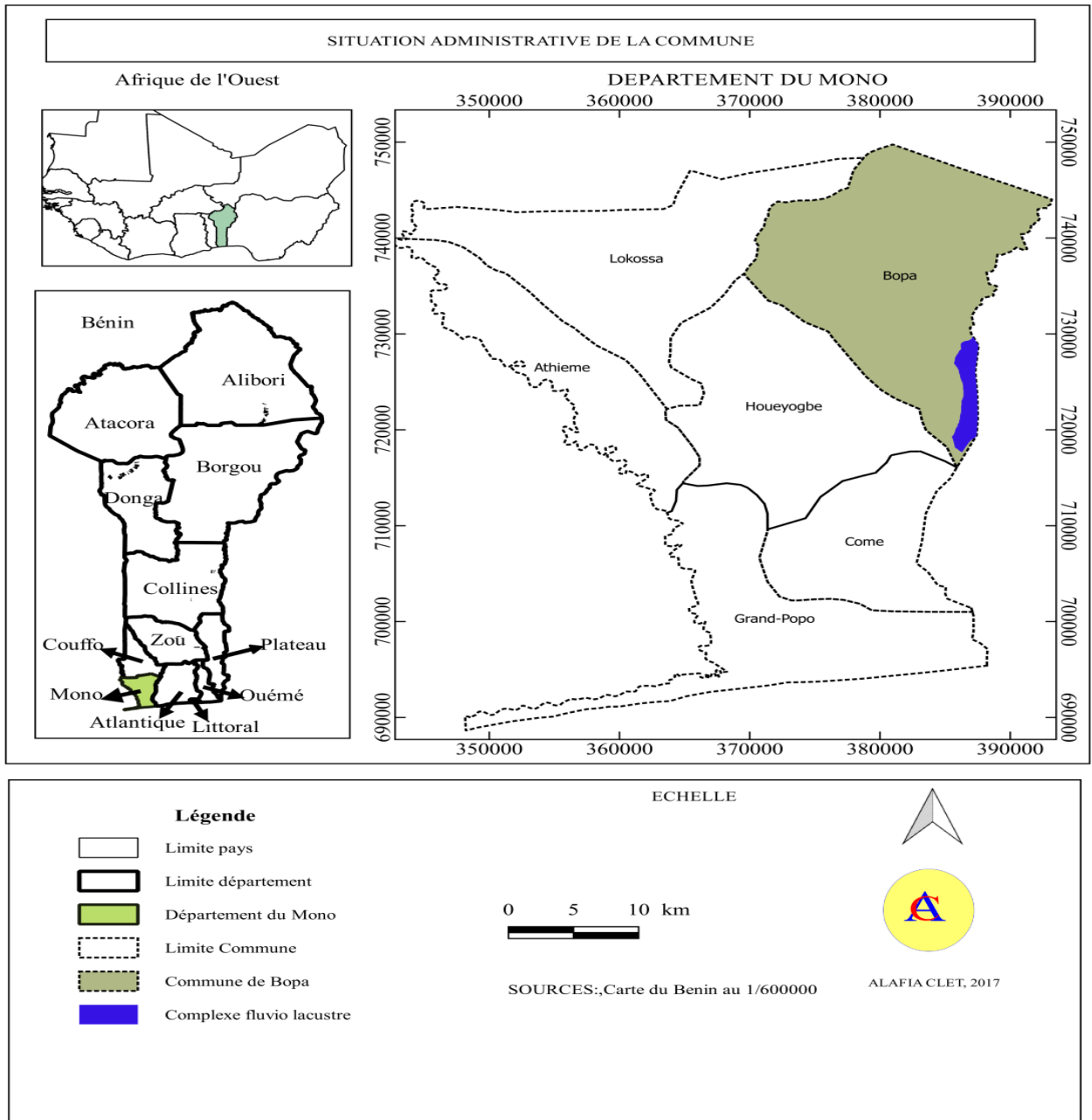
Elle compte quatre-vingt-trois (83) localités (villages et quartiers de ville) réparties sur sept (7) Arrondissements à savoir : Agbodji, Badazouin, Gbakpodji, Bopa centre, Lobogo, Possotomè et Yègodoé. Le chef-lieu de la Commune est Bopa.

Tableau 1 : Arrondissements de la commune de Bopa

Arrondissements	Superficie (km ²)	Nombre villages
AGBODJI	33,54	10
BADAZOUIN	107,01	13
BOPA	33,04	14
GBAKPODJI	53,97	8
LOBOGO	61,74	18
POSSOTOME	20,43	8
YEGODOE	55,28	12
Total Commune	365	83

Source : Données d'études, 2017

Carte 1 : Localisation de la commune de Bopa



1.2. Grands traits physiques de la commune de Bopa

Cette partie a décrit les éléments physiques constitutifs de l'espace communal de Bopa. Il s'agit entre autres : du climat, du relief, de l'hydrographie et du sol.

1.2.1. Climat

De façon générale, la Commune est soumise à un climat subéquatorial de type Guinéen caractérisé par quatre (04) saisons plus ou moins marquées.

La figure 1 renseigne la pluviométrie et la figure 2 présente le diagramme ombrothermique de la commune de Bopa sur une période de trente (30) ans.

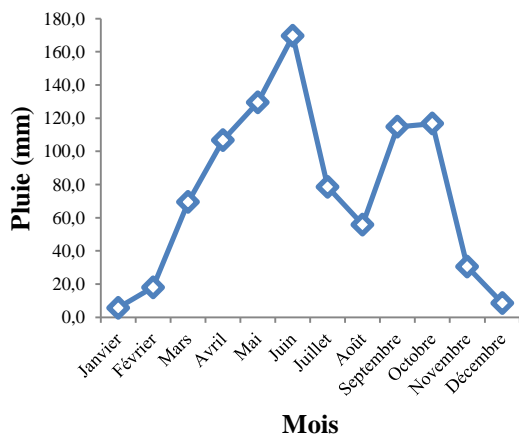


Figure 1 Pluviométrie de la station de Bopa,
Source : ASECNA (2010)

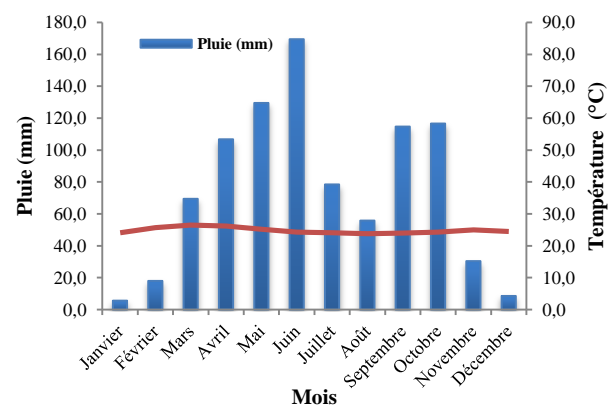


Figure 2 Diagramme ombrothermique de la
Commune
Source : ASECNA (2010)

Les variations mensuelles de la pluviométrie dans la commune de Bopa (voir figures 1 et 2) se subdivisent en deux classes :

- i. une grande saison pluvieuse qui va de mi-mars à mi-juillet ;
- ii. une petite saison pluvieuse de mi-août à octobre ;
- iii. une grande saison sèche qui va de novembre à mi-mars ;
- iv. une petite saison sèche de mi-juillet à mi-août.

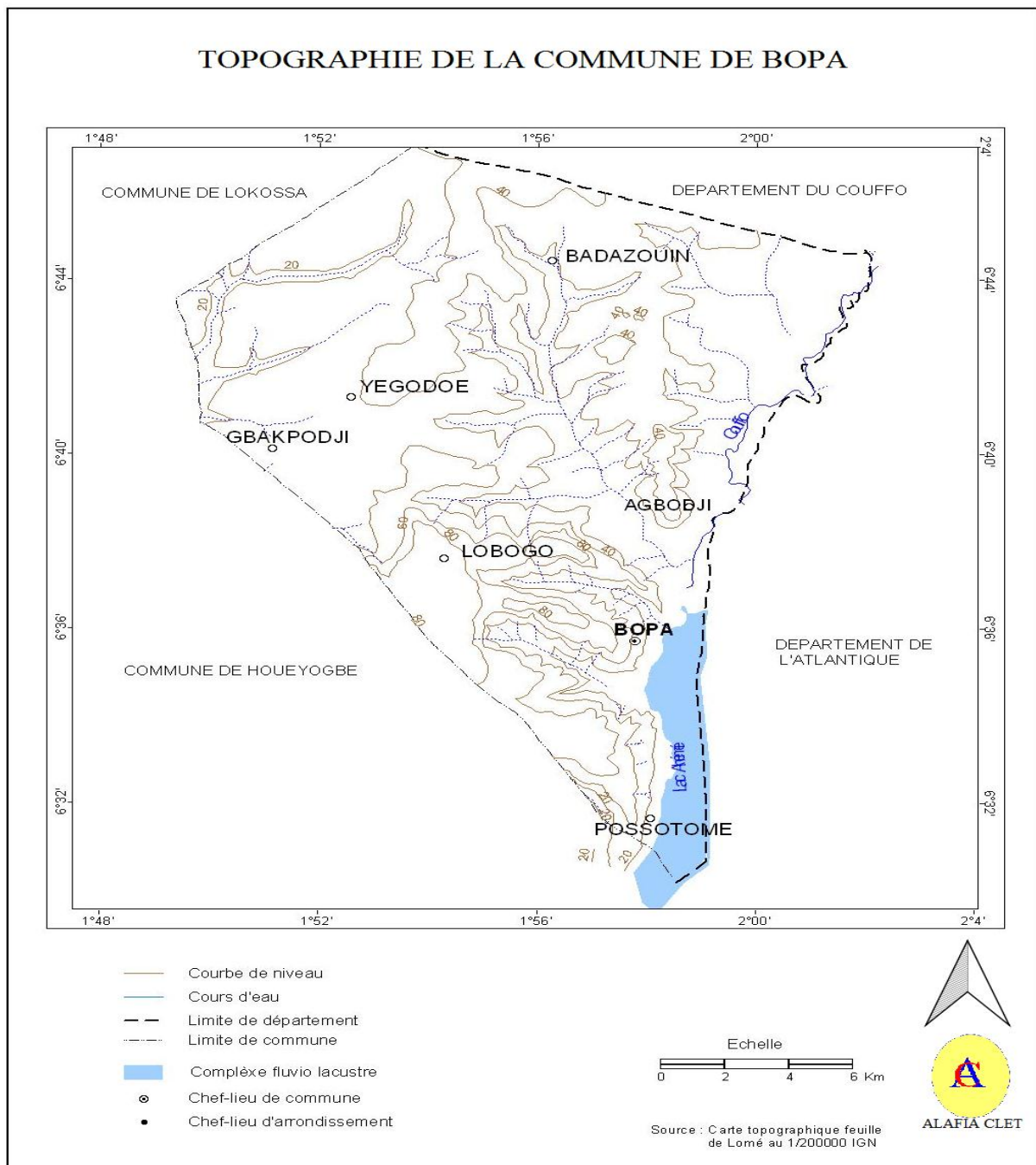
Le rythme pluviométrique est alors de type bimodal. D'après les données pluviométriques, la durée de la saison des pluies est d'environ 6 à 7 mois pour la commune et la moyenne annuelle des hauteurs de pluie est de 753 mm.

La température moyenne ambiante est d'environ 25°C. On note une faible variabilité de la température sur toute l'année. La température minimale est de 23°C et couvre le mois d'août. La basse température de ce mois règle dans une large mesure, le repos végétatif et la rapidité de la croissance de certaines espèces. Quant à la température maximale, elle est de 26°C et couvre le mois de février, de mars et d'avril. C'est le mois le plus chaud de l'année et peut avoir des impacts significatifs sur la croissance de certaines espèces.

1.2.2. Relief

La Commune de Bopa est érigée sur un relief moyennement accidenté avec une altitude qui varie entre 0 et 80 mètres (carte 2). Elle présente un ensemble d'ondulations tectoniques constituées de plateaux, de dépressions et de bassins versants. Les zones de dépression s'observent surtout dans les arrondissements de Lobogo et Bopa, et plus faiblement dans les arrondissements de Yègodoé et Badazouin. La Commune se trouve sur deux bassins versants. Une bonne partie de la commune draine à l'Est vers le Couffo et le lac Ahémé et l'autre portion à l'Ouest vers le Mono.

Carte 2 : Carte topographique de la commune de Bopa



1.2.3. Hydrographie

La Commune de Bopa est caractérisée par un complexe fluvio-lacustre dominé par le lac Ahémé de par son étendue (carte 4). Ce complexe fluvio-lacustre reçoit les eaux du fleuve Couffo dans la partie Nord de la Commune. A ce complexe fluvio-lacustre, s'ajoute d'autres cours d'eau d'une importance non négligeable qui drainent les espaces culturaux. Il s'agit de :

- ☞ ‘‘Hasso’’ à Tanvè dans l'Arrondissement de Lobogo et ;
- ☞ Kplatoè à Mèdétogbo dans l'Arrondissement d'Agbodji.

Il existe également de nombreux plans d'eaux saisonniers (Sodou, Houantoè, Diko, Hlouinvi etc.). Par ailleurs, on y trouve les bas-fonds humides ou collecteurs naturels d'eau de Sèhoubato, Houègbo, Hassonou, Agboh, Agbodji, Bolimey, Kpindji (Bopa) et Tohonou. En effet, certaines zones telles que l'arrondissement d'Agbodji et une partie de Badazouin sont situées en plaine région marécageuse.

1.2.4. Quelques précisions sur les différents types de sols dans Bopa

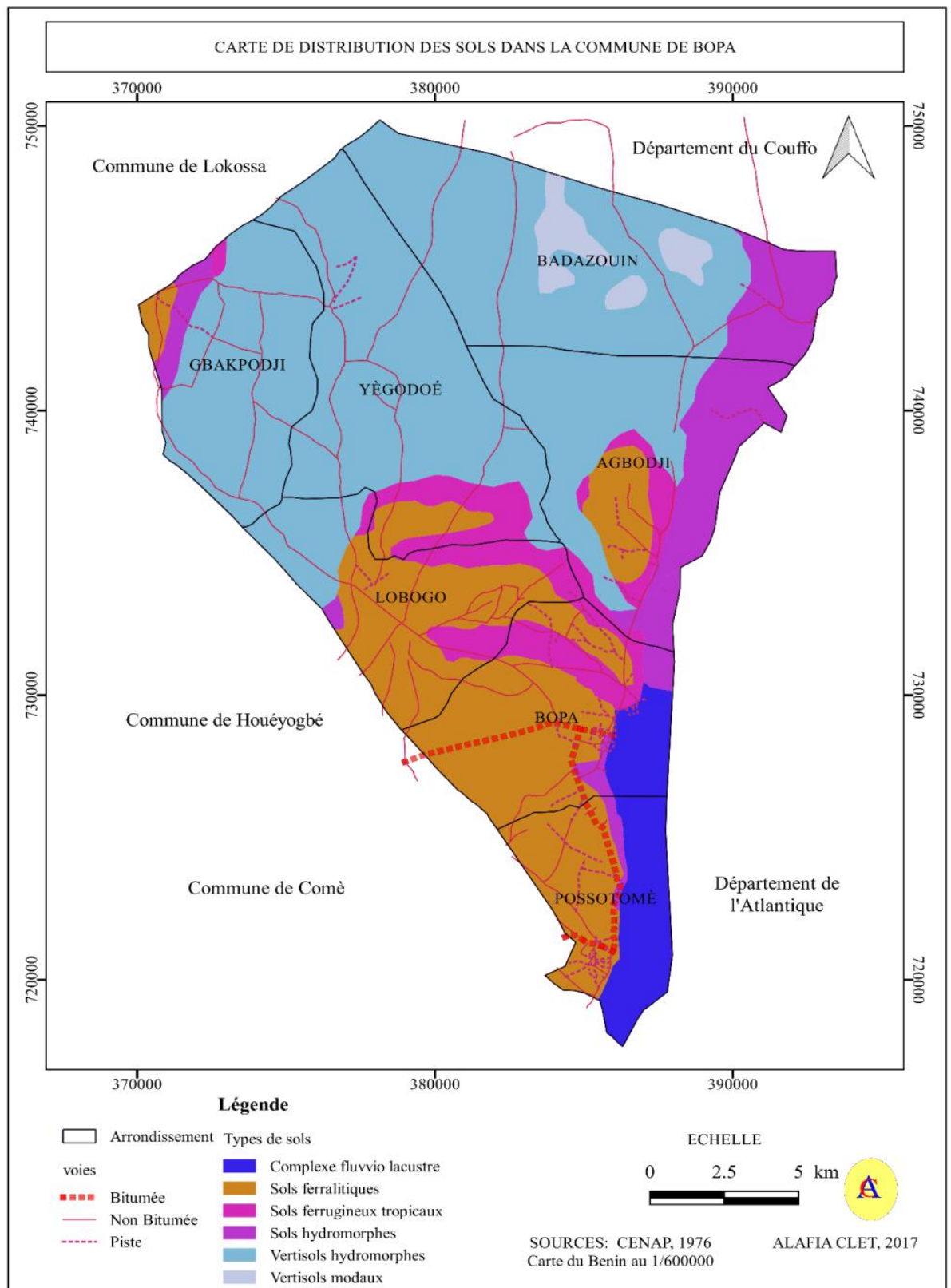
La Commune de Bopa regorge une diversité de sol (Carte 3) favorable à la pratique de l'agriculture. Ces différents sols peuvent être regroupés en trois (03) grands ensembles représentés sur la carte pédologique (confère carte 1) de la commune de Bopa. Il s'agit de :

☞ **vertisols-hydromorphes** ou terres noires. Ce sont des sols argileux présentant une mauvaise structure physique. Ces terres noires recouvrent plus de la moitié de la superficie totale de la commune soit 20 106 ha, soit 55%. Elles couvrent les Arrondissements de Badazouin, Yègodoé, Gbakpodji, Agbodji et une partie de Lobogo ;

☞ **sols ferralitiques** ou terres de barresur sédiment meuble : Ce type de sol couvre plus de 20 % de superficie totale de la commune soit 8267 ha. il est localisé dans les arrondissements de Possotomè, Bopa et la partie sud de Lobogo ;

☞ **sols hydromorphes** Ce type de sol est constitué de bas-fonds (vallées et bassins) et couvre une partie des Arrondissements de Bopa, Possotomè et Agbodji. Ce sont des terres à texture sablo-argileuse couvrant plus de 10 % de la superficie totale de la commune. Ces terres existent sous trois natures différentes à savoir : moyennement organiques humide à Gley, minéraux ou peu humifères à Gley de profondeur et minéraux ou peu humifères à pseudo-Gley.

Carte 3 : Carte des Sols



Source : Données cartographe, 2017

1.3. Cadre Biologique

Cette rubrique traite des composantes biologiques (Faune et Flore) que regorge la commune de Bopa.

1.3.1. Faune

La commune est très peu fournie en ressources fauniques du fait de la dégradation des écosystèmes forestiers qui constituent leurs habitats. On y rencontre certaines espèces comme des rongeurs (lièvre, aulacodes, rat, écureuil), des mammifères (hippopotames, antilopes, singes...) ; des reptiles (varans, lézards, pythons, couleuvres ...) ; la faune aviaire (sternes, les cormorans, les tisserins, les éperviers, les martins pêcheurs et les hérons cendrés) ; des batraciens (crapauds et grenouilles), des crabes, des poissons (tilapia et autres espèces).

1.3.2. Flore

Le couvert végétal est largement dominé par des mosaïques de cultures et jachères qui peuvent être sous palmiers à huile sur environ 22.418 ha soit 61,42% du territoire de la commune de Bopa. Les plantations forestières et fruitières occupent également une place importante dans l'occupation du sol de la commune avec environ 9.688 ha, comprenant de nombreuses petites plantations privées d'*Acacia auriculiformis*, d'*Eucalyptus camaldulensis*, de *Terminalia sp*, de *Tectona grandis* (teck), de *Khaya senegalensis* (caïlcédrat), de *Mangifera indica* (manguier).

Quelques rares traces de forêts naturelles humides ou semi-humides y subsistent sous forme de reliques de forêts sacrées, dont celles de Zoungbo-mission et de Agbodji centre, deux à Gbedècomè dans Lobogo et celle de Sèhomi dans Possotomè. Les espèces qu'on y rencontre sont : *Adansonia digitata* (baobab), *Ceiba pentandra* (fromager ou kapokier), *Milicia excelsa* (iroko), *Triplochytton scleroxylon* (samba), *Antiaris toxicaria*.

On note la présence de marécages le long des rives du lac Ahémé où la végétation aquatique y est constituée de *Rhizophora racemosa* (Palétuvier rouge), à *Avicennia africana* (Palétuvier blanc) et à *Acrosticum aureum* (fougère des mangroves). En plus des prairies marécageuses et des mangroves, la basse végétation est constituée essentiellement de graminées (*Panicum maximum*), *Cyperus sp*, le chiendent (*Impérata cylindrica*).

1.3.3. Foresterie

La production et l'exploitation forestière ne sont pas très développées dans la Commune. En effet, les ressources forestières subissent depuis plusieurs décennies, une forte dégradation sous l'effet conjugué de l'extension anarchique des espaces agricoles et pastorales, des pratiques non favorables à la gestion durable des ressources naturelles, des feux de brousse et incendies de plantations, de l'appauvrissement des sols et des effets néfastes du changement climatique. L'exploitation incontrôlée des ressources forestières pour la satisfaction des besoins des populations en bois d'œuvre et d'énergie domestique est un facteur non négligeable dans la dégradation des ressources. Elle constitue une menace sérieuse pour la préservation de la nature et de sa biodiversité. Les espèces autochtones comme l'iroko, le

fromager et le baobab se raréfient. Les essences exotiques à l'instar du teck, de l'acacia et de l'eucalyptus, sont souvent utilisées comme bois de chauffe, charbon de bois ou bois d'œuvre. La plupart des habitants des arrondissements de Badazouin, de Yègodoé, et d'Agbodji se donnent à la production du charbon de bois dont la commercialisation n'est pas encore organisée. L'appréciation des techniques de production du charbon indique que sur 100 kg de bois utilisé, le résultat en charbon ne varie qu'entre 10 et 14 kg. Donc, cette activité influe négativement sur la durabilité des ressources forestières du milieu.

1.4. Cadre humain et artificiel

Cette partie aborde les caractéristiques historiques, sociales et économiques de la Commune.

1.4.1-Historiques de la commune

Selon la version la plus répandue (celle du plus grand groupe sociolinguistique qu'est le « Aïzo »), la commune de Bopa serait fondée par un chasseur appelé AGUESSIYO encore appelé GBETO-AGUE (chasseur du bord des rives). Celui-ci a migré des environs d'Allada dénommés AZOHOUÉ - HOHO (ancien azohoué). Il serait parvenu sur la rive gauche du lac Ahémé, poursuivant des buffles ('AGBO' dans la langue locale). Il se serait confectionné son premier abri sous un rônier. Ce campement a engendré la fondation du village de AGONTISSA ou AGONSA (sous le rônier) devenu aujourd'hui l'un des quartiers de l'arrondissement de Bopa. L'un des descendants de GBETO – AGUE du nom de TOSSAVI AVODEKAN, aurait quitté quelques années plus tard son père pour entreprendre à quelques kilomètres d'Agonsa l'élevage des buffles. Pour abriter ses buffles, il construisit un grand enclos (AGBOKPA) qui a fini par imprimer son nom à la région. Les AÏZO venaient à AGBOKPANOU « à côté de l'enclos des buffles » pour satisfaire certains besoins.

C'est ainsi que cet enclos de buffles AGBOKPA devenu GBOKPA, par abréviation, a été désarticulé pour devenir BOPA par mauvaise prononciation des Français. Cette version n'est pas acceptée par les groupes sociaux minoritaires notamment les « TCHANHOUÉ » qui, tout en reconnaissant la fondation de AGONSA par AGUESSIYO, estiment que c'est plutôt ATCHAN, femme de TOSSAVI AVODEKAN qui s'est installée dans l'enclos des buffles «AGBOKPANOU ». Elle aurait fondé « Tchanhoué » (chez ATCHAN) premier quartier de Bopa centre. Mais comme c'était une femme, l'on aurait attribué cette fondation à son mari « TOSSAVI AVODEKAN ».

1.4.2. Populations et démographie

La population de la Commune de Bopa est passée de 70 268 habitants dont 34 026 hommes et 36 242 femmes au RGPH-3 de 2002 à 96 281 habitants dont **46.785** hommes et **49.496** femmes au RGPH-4 de 2013. La commune de Bopa est la deuxième la commune la plus peuplée du département après celle de Lokossa. La population agricole est de **64 295** habitants répartis dans **11.041** ménages de type agricole. Le tableau 2 montre la répartition de la population par arrondissement. De façon générale la population dans chaque arrondissement s'est accrue significativement au même titre que le nombre de ménage. L'arrondissement de Lobogo demeure la plus peuplé (28.598 habitants) de la commune et celle de Gbakpodji la moins peuplé (**6.821** habitants) de la commune. C'est le même constat pour le nombre de ménage dans la commune. Pour ce qui concerne la taille des ménages, la variabilité est

relativement faible (d'environ 5 à 7 personnes). L'arrondissement de Yègodoé occupe la première place.

Tableau2: Répartition de la population par arrondissement

ARRONDISSEMENTS	Situation en 2013					
	Population		Nombre Ménage		Taille Ménage	
	2002	2013	2002	2013	2002	2013
AGBODJI	8 376	10 184	1 659	2 029	5,0	5,0
BADAZOUIN	12 362	16 163	2 326	2 914	5,3	5,5
BOPA	9 206	11 496	2 155	2 431	4,3	4,7
GBAKPODJI	5 509	6 821	976	1 205	5,6	5,7
LOBOGO	17 622	28 598	3 585	5 537	4,9	5,2
POSSOTOME	6 889	7 782	1 413	1 664	4,9	4,7
YEGODOE	10 304	15 237	1 825	2 356	5,6	6,5
COMMUNE	70 268	96 281	13 939	18 136		

Source :INSAE, 2013

Tableau 3: La structuration de la population de Bopa par sexe et par âge

Tranche d'âges	Population		
	M	F	T
00-04 ans	7511	7532	15043
05-09 ans	9039	8366	17405
10-14 ans	7603	6354	13957
15-19 ans	5343	4585	9928
20-24 ans	3091	3800	6891
25-29 ans	2412	3721	6133
30-34 ans	2247	3141	5388
35-39 ans	1980	2731	4711
40-44ans	1728	2233	3961
45-49 ans	1175	1594	2769
50-54 ans	1267	1517	2784
55- 59 ans	619	677	1296
60-64 ans	904	1059	1963
65-69 ans	372	490	862
70-74 ans	550	669	1219
75-79 ans	252	272	524
80-84 ans	381	452	833
85-89 ans	128	137	265
90-94 ans	126	112	238
95-98 ans	57	54	111
Non déclarés	0	0	0
Total	46785	49496	96281

Source : INSAE, 2013

La population de la Commune de BOPA se compose aujourd'hui d'un grand nombre de groupes sociolinguistiques découlant de la grande variété de son histoire. Les groupes ethniques majoritaires de la commune sont les Sahouè venus de Honhoué, de Dakpla et de Doutou dans des vagues migratoires du XVIIIe siècle pour s'installer dans tous les

arrondissements de la commune ; ensuite les xwéla ou xwéda venus de Guézin, les aïzo venus d'Allada, les kotafon venus d'Agamè, les Adja qui pour des activités commerciales s'installent de plus en plus dans la commune. A ces groupes, il faut aussi ajouter les Yoruba, Ibo, dendi, guen, goun, watchi et Peulh.

Il est remarquable de constater que sur les lieux d'installation, chacun a perdu une partie de son originalité pour vivre en parfaite harmonie avec l'autre groupe linguistique.

Ces groupes représentent 84,70% de la population. Il faut leur ajouter : les Fon (13,10%), les Bariba (0,10%), les Dendi (0,10%), les Yoruba (0,30%) et les Autres minoritaires (1,70%).

Au plan religieux, on distingue deux sortes de religions à savoir les religions traditionnelles et les religions modernes.

Les religions traditionnelles sont pratiquées par 54% de la population. Il s'agit de hèviosso, ogou, toholou, sakpata, dan, djagli, azon, cocou. Le recrutement des adeptes se fait au sein de la population selon des motivations spécifiques. Ces adeptes séjournent d'un à cinq ans dans les couvents où ils restent au service des chefs féticheurs sauf pour cocou, djagli et azon qui pratiquent une initiation d'une à deux semaines. L'adepte reçoit certaines formations dans l'éducation (le respect de l'autorité, le respect du bien public, la discipline du groupe, etc.) ; dans l'artisanat (vannerie ; tresse de nattes, chapeaux, couffins, etc.). Par contre, ce long séjour dans les couvents bloque parfois l'accès à l'instruction, à la formation professionnelle et réduit pour la période, la contribution des intéressés au développement économique et social du milieu.

Au titre des **religions étrangères**, on distingue le christianisme (44,7% en global) et l'islam (1,3%). Elles prônent l'amour du prochain et le rapport entre l'individu et l'Être suprême.

1.4.3. Sports, culture et loisirs

La culture dans la commune n'est pas assez valorisée. Les loisirs sont presque relégués au dernier rang des priorités. Au niveau du sport, les infrastructures sportives font défaut. En résumé, la culture, les loisirs et le sport sont confrontés au manque d'infrastructures, d'appui technique et organisationnel pour leur développement.

1.4.4. Habitat

Les habitats et infrastructures sociocommunautaires, faute de planification urbaine, sont dans l'ensemble mal bâtis et mal positionnés. Le déficit de plan de lotissement est par conséquent à corriger. La population de l'agglomération de Lobogo est celle qui connaît une forte pression démographique.

Les habitats ruraux sont de type essentiellement dispersé (en Amos). Cependant, certains sont regroupés. Ils sont réalisés pour la plupart avec des matériaux locaux et sont qualifiés ainsi d'habitats traditionnels constitués essentiellement de cases en pisé, en torchis et en claies couvertes de chaume. Il en existe de type semi-moderne qui se démarque du premier type par leur forme géométrique et des matériaux locaux (terre de barre recouverte de ciment, des claies etc.) avec une toiture en tôle.

1.4.5. Caractéristiques socio-économiques

Le tableau ci-après présente la distribution en pourcentage de la population active selon les branches d'activités de la Commune. Les branches d'activités les plus dominantes dans la Commune sont "Agriculture, Pêche et Chasses" (73,8%), ensuite "commerce, restauration et hébergement" (9,9%) et enfin, "Industries manufacturières" (6,2%) et "Autres services" (6,5%).

Tableau 4: Distribution en pourcentage de la population active selon les branches d'activités

Branches d'activités	Représentativité (%)
Agriculture, Pêche et Chasses	73,8
Industries extractives	0
Industries manufacturières	6,2
Eau, Electricité, Gaz, Assainissement, Traitement des déchets et Dépollution	0
Bâtiment et Travaux publics	1,7
Commerce, Restauration et Hébergement	9,9
Transport et Communication	1,6
Banque et Assurance	0
Autres services	6,5
Non Déclarées	0,4
Total	100
Effectif	35 398

Source : INSAE, 2013

1.4.6. Activités agricoles

1.4.6.1. Ménages agricoles

Le tableau 5 présente l'effectif des ménages agricoles et par sexe du chef de ménage dans la Commune. Elle compte 11041 ménages agricoles dont 8158 dirigés par des hommes et 2883 dirigés par des femmes.

Tableau 5: Effectif des ménages agricoles et par sexe du chef de ménage

	Effectif
Ménages agricoles	11 041
Masculin	8 158
Féminin	2 883

Source : INSAE, 2013

1.4.6.2. Principaux domaines d'activités

Le tableau 6 présente la distribution en pourcentage des ménages agricoles selon les principaux domaines d'activités de la Commune de Bopa. On constate que dans toute la commune, 99,5 % des ménages agricoles exercent dans le domaine végétal. Les domaines animal et halieutique sont très peu représentés avec respectivement des pourcentages de 0,4% et 0,1%.

Tableau 6: Distribution en pourcentage des ménages agricoles selon les principaux domaines d'activités

Principaux domaines agricoles	Proportion (%)
Végétal	99,5
Animal	0,4
Halieutique	0,1
Autres	0
Total	100
Effectif	11 927

Source : INSAE, 2013

1.4.7.3. Produits agricoles les plus cultivés

Le tableau 7 présente la distribution en pourcentage des ménages agricoles de la Commune selon les 10 produits les plus cultivés durant la campagne 2012-2013. Le manioc (50,1%) et le maïs (25,1%) sont les deux produits les plus cultivés par les ménages agricoles dans toute la commune. A cela s'ajoute le haricot/Niébé (13,7%) qui est également beaucoup cultivé dans la commune. Les autres produits (Tomate, Légumes frais, pastèques, Igname, etc.) et banane plantain, sont également cultivés mais en de faible proportion.

Tableau 7: Distribution des ménages agricoles selon les 10 produits les plus cultivés

Produits	Proportion (%)
Manioc	50,1
Maïs	25,1
Haricots/Niébé	13,7
Tomate	2,9
Légumes frais	1,9
Igname	1,5
Riz	1,3
Gombo	1
Poivre, ail, épices	0,4
Canne à sucre	0,4
Effectifs	10 988

Source : INSAE, 2013

1.4.6.4. Types d'équipements

Le tableau 8 présente la distribution en pourcentage des ménages agricoles de la commune de Bopa selon le type d'équipement. Ce tableau montre que l'équipement traditionnel est utilisé par les ménages à 100%. L'utilisation des autres types d'équipement est pratiquement inexistante dans toute la commune.

Tableau 8: Distribution en pourcentage des ménages agricoles selon le type d'équipement

Type d'équipement	Proportion (%)
Manuel traditionnel uniquement	99,8
Attelage	0
Mécanique	0
Traditionnel et attelage	0,1
Traditionnel et mécanique	0
Total	100

1.5. Commerce et équipements marchands

Dans la Commune, on rencontre les commerçants de produits agricoles à l'état brut ou transformé (maïs, gari, tapioca, riz, banane, huiles, tomate, piment, etc.), de charbon, de poissons, de volailles et de petits ruminants, de produits manufacturés, d'intrants et de produits phytosanitaires, de fournitures de bureau, de produits scolaires, de matériaux de construction, du ciment, de produits de SOBEBRA,

De tissus, de produits cosmétiques, de petits outillages agricoles, etc. En effet, selon l'importance des transactions, on distingue :

- **Le commerce de gros** : entre les producteurs et les négociants par grandes quantités;
- **Le commerce de demi-gros** : entre les grossistes et les détaillants par moyennes quantités;
- **Le commerce de détail**: entre les détaillants et les consommateurs par petites quantités ;
- **le commerce de Troc** de Sèhomi qui nécessite une réflexion pour sa promotion au plan culturel et touristique.

Il faut préciser que la troisième forme de commerce est celle qui est la plus pratiquée. Le nombre de ces acteurs n'est pas maîtrisable puisque la plupart d'entre eux évoluent dans l'informel.

Dans la commune de Bopa, il existe divers types de marchés à savoir les marchés régionaux, les marchés villageois. Les tableaux ci-dessous récapitulent les équipements marchands et les marchés régionaux la Commune par ordre d'importance.

Tableau 9: Point des infrastructures et équipements marchands de la Commune

Type d'abris	Marché Lobogo	Marché Gnidonou	Djidjozoun-Kowého	Marché Wassakpodji	Ensemble des marchés	Pourcentage (%)
Boutiques	71	1	1	13	86	15,16
Kiosques	16	0	0	5	21	3,70
Magasins	5	0	0	0	5	0,90
Hangars	58	10	2	18	88	15,52
Appâtams	281	56	18	12	367	64,72
TOTAL	431	67	21	48	567	100

Source : Exploitation données du terrain, 2017

Les photos ci-dessous indiquent l'état de quelques infrastructures marchandes dans la commune



Photo 5: Marché de banane à Lobogo, 2017



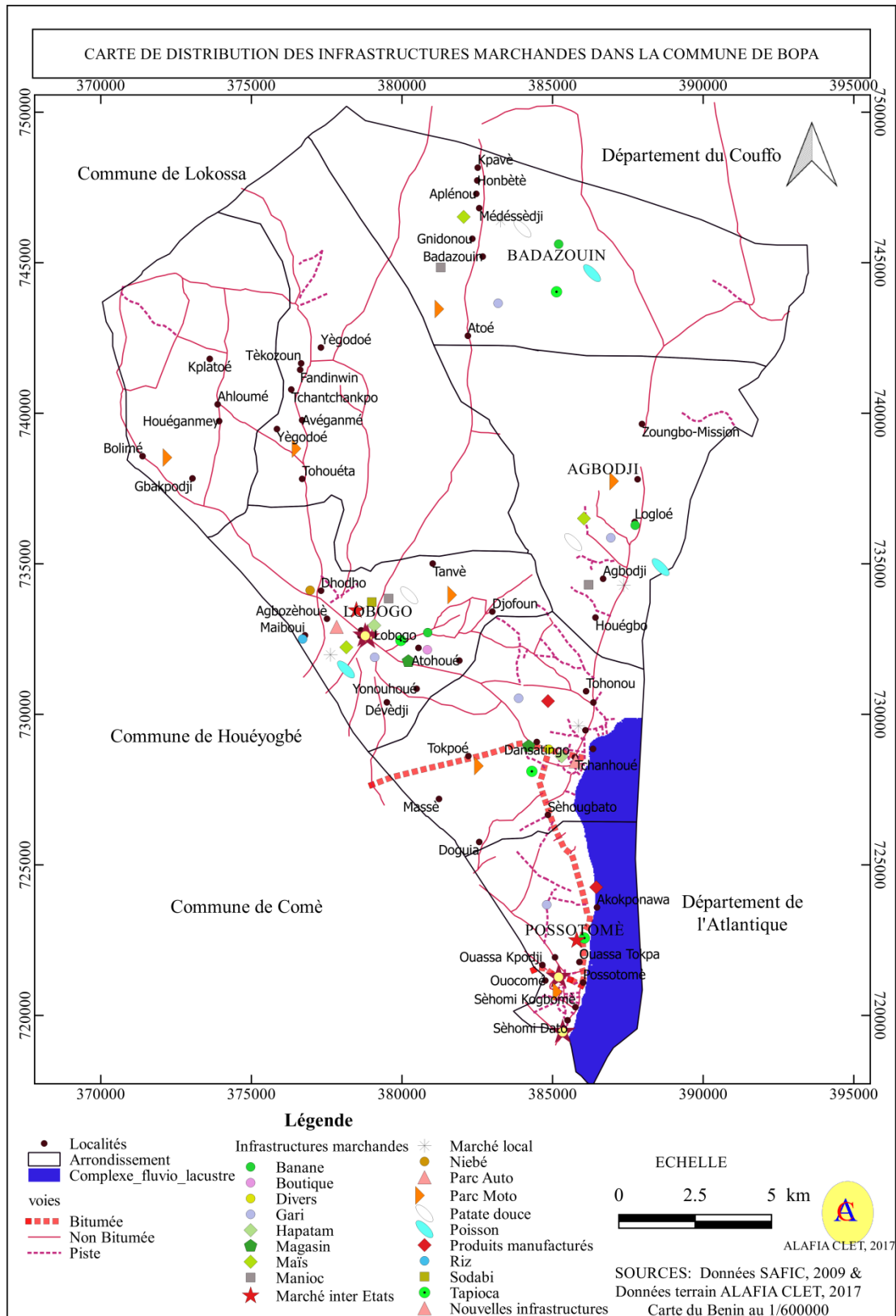
Photo 6: Hangar au marché de Lobogo, 2017

Tableau 10: Principaux marchés d'intérêt économique de la Commune

N ^o	Arrondissement	Marché	Principaux produits vendus	Fréquence d'animation	Couverture
1	Agbodji	Djidjozoun-Kowého	<ul style="list-style-type: none"> - vivriers (maïs,) - tubercules (manioc, patate, igname, etc.) - produits de transformation agricole (gari, tapioca, etc.) - produits maraîchers, banane, poissons - Alcool (Sodabi) 	Tous les 4 jours	Locale
2	Badazouin	Gnidhonou	<ul style="list-style-type: none"> - vivriers (maïs, - tubercules (manioc, patate, igname, banane etc.) - produits de transformation agricole (gari, tapioca, etc.) - poissons + produits manufacturés 	Tous les 4 jours	Régionale
3	Bopa	Sèhou	<ul style="list-style-type: none"> - produits de transformation agricole (gari, tapioca, etc.) - produits manufacturés - divers, poissons, etc. 	Quotidienne	Locale
4	Lobogo	Lobogo	<ul style="list-style-type: none"> - vivriers (maïs, niébé, riz) - tubercules (manioc, patate, igname, etc.) - produits de transformation agricole (gari, tapioca, etc.) - poissons - Fruits (banane, Orange) - Produits maraichers (Tomate, piment, laitue et carotte) - Alcool (Sodabi) - Charbon + produits manufacturés 	Tous les 5 jours	International e
5	Lobogo	Hègoh	Les produits agricoles et ceux de la transformation agricole	Quotidienne	Locale
6	Possotomè	Ouassakpodji	<ul style="list-style-type: none"> - Produits de transformation agricole (gari, tapioca, etc.) - produits manufacturés, poissons, volailles, niébé 	Tous les 5 jours	

La situation géographique des équipements marchands est la suivante :

Carte 4 : Distribution des infrastructures marchandes dans la commune de BOPA



Source : Cartographe, 2017

1.7. Exploitation et gestion des carrières

❖ Exploitation minière

La Commune dispose d'un site d'exploitation du calcaire avec un gisement de qualité pâteuse par endroits qui s'étend sur plus de 250 hectares. La couche de calcaire varie entre 2 à 3,5 m et il faut décaper 3 à 5 m avant de retrouver cette strate. Grâce à un contrat avec CIMBENIN, l'exploitation du gisement a commencé depuis 2006 où par sous-traitance, l'entreprise Amfre ville Mécanique et Location (AML) a assuré l'exploitation au profit de CIM BENIN et a déjà travaillé sur une superficie moyenne de 10ha de 2012 et 2013.

Par ailleurs, les populations ont participé également à l'exploitation des latérites et du sable de terre rouge. Malheureusement, une faible implication des autorités communales a manqué pour une valorisation judicieuse de ces ressources. L'exploitation des mines n'est pas chose aisée dans la Commune. Les principales contraintes rencontrées dans le sous-secteur sont:

- affaissement de terrain ;
- blessures dues aux instruments ;
- plainte des chauffeurs face aux taxes versées ;
- difficultés d'accès au site ;

La production minière de la Commune est estimée en moyenne à 280.869.500 FCFA. Sa valeur ajoutée est de 224.695.600 FCFA. Ce sous-secteur a participé à la création de richesse de la Commune à hauteur de 20%. Les ventes des produits issus de l'exploitation des mines à l'extérieur rapportent 200.119.518 FCFA à la Commune. Le coût des facteurs de production importés pour ce sous-secteur s'élève à 44.240.316 FCFA. Ainsi le solde du flux financier (155.879.202) est déficitaire.

1.8. Institutions financières ou micro finance

Les structures qui offrent des services financiers de façon formelle dans la Commune sont: ASF (Lobogo et Hounvè), CLCAM, ACFB et CMEC (Lobogo, Bopa et Badazouin). Les crédits mis en place sont à court ou à moyen terme au profit des agriculteurs, des éleveurs, des transformateurs, des artisans et majoritairement des commerçants. Seuls les salariés ont la possibilité de bénéficier des prêts à long terme (5 ans). Les conditions d'obtention des crédits ont presque similaires pour les IMF opérant dans la Commune. Le taux d'intérêt varie de 19 à 24% l'an et peut être linéaire ou dégressif. En fonction du client, le remboursement peut être hebdomadaire, mensuel, bimensuel, bimestriel, trimestriel, quadrimestriel, semestriel ou annuel.

1.9. Administration locale

L'évolution politique et administrative de la commune de Bopa peut se retracer à travers quatre (04) grandes périodes au cours desquelles, elle a successivement eu le statut de sous-préfecture, de district rural, et une troisième fois de sous-préfecture. La dernière, celle impulsée par le renouveau démocratique et la décentralisation a permis à Bopa de devenir Commune de plein exercice.

Ainsi, les élections locales de décembre 2002 ont-elles permis de la doter d'un organe délibérant, le Conseil Communal élu pour 5 ans et d'un organe exécutif constitué par la mairie et les bureaux d'arrondissement.

L'administration de la mairie est dirigée par le Maire et ses deux Adjoints, tous membres du Conseil Communal (CC). Ils sont les garants de l'application des décisions du CC, et sont responsables de l'administration et du développement communal. Chaque arrondissement dispose d'un bureau dirigé par un Chef d'Arrondissement. Aujourd'hui, la Commune de est dirigée par un conseil communal de 17 membres ayant à sa tête :

- **DANDEVEHOUN K. Frédéric** : Maire de la commune
- **GBELEME Y. Michel** : 1^{er} Adjoint au Maire
- **DHOSSOU-AGBOTIN Jeannot** : 2^{ème} Adjoint au Maire

Il existe également des conseils d'arrondissement chapotés par les chefs d'arrondissements à savoir :

- **DJOSSOU Abel** : Chef d'Arrondissement d'Agbodji
- **LOKO Germain** : Chef d'Arrondissement de Badazouin
- **HOUNKPONOU Séraphin** : Chef d'Arrondissement de Bopa
- **KONOUVLA C. Marcel**: Chef d'Arrondissement de Gbakpodji
- **MADOKON Adrien** : Chef d'Arrondissement de Possotomè
- **AGONZAN Marcel** Chef d'Arrondissement de Yègodoé
- **HOUNDJIVI Pascal** : Chef d'Arrondissement de Lobogo

Les dix-sept élus du Conseil Communal de Bopa sont répartis dans les sept Arrondissements comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Répartition des élus par subdivisions territoriales

Arrondissements	Distance du Chef-lieu	Nombre d'élus
Agbodji	07 Km	02
Badazouin	22 Km	03
Gbakpodji	15 Km	01
Bopa	00 Km	02
Lobogo	07 Km	04
Possotomè	08 Km	02
Yègodoé	22 Km	03
Total		17

Source : SDLP, 2017

La mairie dispose pour son fonctionnement des services administratifs, financiers, techniques et d'un effectif de 42 agents de toutes les catégories. Le tableau n° ci-dessous donne une vue globale de la situation du personnel de l'administration communale.

Tableau12: Etat du personnel de l'administration communale de Bopa

Catégorie	EFFECTIF			BUBGET EMARGEMENT	
	M	F	TOTAL	Communal	National
A	01	00	01	01	00
B	05	01	06	04	02
C	09	05	14	14	00
D	04	07	11	11	00
E	04	00	04	04	00
Agents Stagiaires	05	01	06	06	00
TOTAL	28	14	42	40	02

Source : SAG/ mairie 2017

Dans l'ensemble, les services de la mairie et les bureaux des arrondissements souffrent d'insuffisance de personnel qualifié et d'équipements adéquats et modernes. Rappelons que les locaux de la mairie et certains bureaux d'arrondissement sont actuellement dans un cadre adéquat. Il est important de renforcer le niveau de ce personnel afin de faire face aux défis de développement de la commune.

L'administration communale travaille avec l'appui technique des services publics déconcentrés de l'Etat. Ces services physiquement implantés sur le territoire de la commune se présentent comme suit :

- ✓ la Recette Perception (RP) ;
- ✓ la Brigade Forestière ;
- ✓ le Centre de Santé de la Commune (CSC) ;
- ✓ le Centre de Promotion Sociale (CPS) ;
- ✓ la Circonscription Scolaire (CS) ;
- ✓ le Secteur Communal pour le Développement Agricole (SCDA) ;
- ✓ le Service des Impôts ;
- ✓ le Service des Postes et Télécommunication ;
- ✓ la Brigade de la gendarmerie ;
- ✓ le Commissariat de police ;
- ✓ les Collèges d'Enseignement Général.

Le paysage socio-institutionnel de la Commune est marqué par la cohabitation d'institutions traditionnelles et modernes. Les types d'institutions traditionnelles qui ont résisté au temps sont : la chefferie traditionnelle, les chefs de collectivités, les associations des sages, les groupes d'entraide et les groupes culturelles. Ces institutions se rencontrent dans tous les villages et arrondissement, fonctionnent suivant des règles codifiées et entretiennent des rapports mitigés avec les institutions modernes.

Les institutions modernes qui prolifèrent depuis certaines années sont essentiellement les associations, syndicats, les projets/programmes et les ONG. Les associations et syndicats sont identifiés au niveau des producteurs, des artisans, des transporteurs, des jeunes, des femmes, etc. Ces institutions sont en général structurées en groupements au niveau communal. Cependant, le cadre de concertation entre l'administration communale et ses associations n'est pas opérationnel. De même, la diaspora de la commune ne participe pas encore aux actions de développement de la commune. Il serait important de mettre en place un cadre opérationnel afin d'impliquer les cadres de la commune de la diaspora dans les actions de développement de leur région.

CHAPITRE 2 : PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

2.1. Evaluation, enseignements et recommandations de la mise en œuvre du PDC 2

2.1.1. Evaluation du PDC 2^{ème} génération de la Commune de Bopa

La commune de Bopa a élaboré et mis en œuvre depuis l'avènement de la décentralisation, son deuxième Plan de Développement Communal (PDC 2) en 2011. Après cinq années de mise en œuvre, il était devenu important dans le cadre de l'élaboration du PDC troisième génération de procéder à l'évaluation du PDC finissant.

Les objectifs de cette opération consistent à :

- ✓ faire un bilan de toutes les actions mises en œuvre au cours du quinquennat 2011-2015 et dégager le Taux d'Exécution Physique et du Taux d'Exécution Financière ;
- ✓ réaliser une évaluation de la pertinence du PDC 2 de la commune de Bopa ;
- ✓ faire une analyse de la performance des programmes et projet du PDC II de la commune à travers l'efficacité et l'efficience des stratégies et moyens déployés ;
- ✓ produire une analyse des changements réels apparus avec la mise en œuvre des programmes et projets (les impacts) ;
- ✓ faire une analyse de la synergie et de la cohérence de l'ensemble des actions exécutées ;
- ✓ formuler des recommandations pour la réalisation du PDC de la troisième génération de la commune de Bopa.

La méthodologie utilisée pour l'évaluation du PDC 2 de la commune de Bopa s'est basée sur une approche participative mettant en synergie d'actions, tous les acteurs de développement de la commune. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes à savoir : la préparation, la revue documentaire, l'élaboration des outils de collecte et d'analyse des données, le cadrage méthodologique, le recrutement et la formation des agents de collecte des données de terrain, la collecte des données au niveau des villages et quartiers de ville, l'organisation des ateliers préliminaires d'évaluation au niveau des sept arrondissements de la commune et l'atelier bilan de validation de l'évaluation au niveau communal. L'analyse des résultats a suivi les 6 critères classiques de l'évaluation des projets et programmes : taux de réalisation physique et financière, pertinence, efficience, efficacité, impact/durabilité et cohérence.

De façon globale, les données de l'évaluation indiquent que le PDC2 de la Commune de Bopa a été réalisé à un taux physique de **68,01%** et un taux financier de **91,11%**. Cependant, des disparités sont notées lorsqu'on prend chaque programme du PDC2. Le tableau ci-dessous est une illustration des niveaux de réalisation du PDC2 par programme.

Tableau 13 : Synthèse des taux de réalisation physique des programmes du PDC2

PROGRAMMES	Poids du Programme dans le PDC en %	Taux d'exécution Physique en%
Programme 1 : Amélioration des revenus des producteurs/ trices dans la commune	8,59	74,69
Programme 2 : Amélioration du cadre de vie des populations de la commune	9,41	98,75
Programme 3: Amélioration de la qualité de l'éducation dans la commune	44 ,67	62,44
Programme 4: Amélioration des services de santé et de protection sociale dans la commune	14,09	91,02
Programme 5: Valorisation des potentialités touristiques, artisanales, culturelles et sportives de la commune	7,09	62,59
Programme 6 : Sécurité des personnes et des biens	2,26	72,73
Programme 7: Protection de l'environnement	9,43	38,58
Programme 8 : Renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'administration locale	4,46	43,28
Total PDC2	100	68,01%

Source : SPDL Bopa, 2017

Le tableau ci-dessous donne des informations sur le niveau d'exécution financière des projets dans la commune.

Tableau 14: Taux d'exécution financière du PDC 2

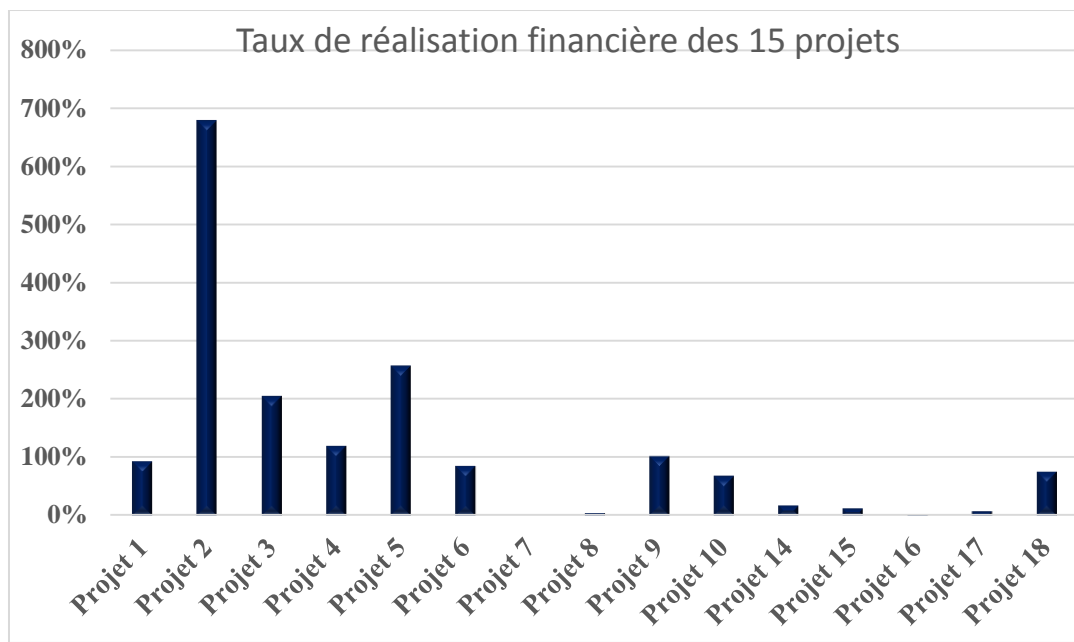
N°	PROGRAMMES	PROJETS	MONTANT PREVISIONNEL (F CFA)	MONTANT REALISE	TEF EN %
1	Programme 1 : Amélioration des revenus des producteurs/trices dans la commune	Projet 1.1 : Soutien aux filières agricoles porteuses	119 550 000	112 296 995	93,93%
		Projet1.2 : Ouverture et entretien du réseau routier	80 400 000	546 391 440	679,60%
Sous Total Programme 1			199 950 000	658 688 435	329,43%
2	Programme 2 : Amélioration du cadre de vie des populations de la commune	Projet2.1 : Gestion des déchets solides ménagers	17 500 000	36 000 000	205,71%
		Projet2.2 : Dynamisation des opérations de lotissement	20 000 000	24 115 750	120,58%
		Projet2.3 : Réalisation des infrastructures sociocommunautaires	181 600 000	460 218 144	258,38%
Sous Total Programme 2			199 100 000	520 333 894	261,34%
3	Programme 3 : Amélioration de la qualité de l'éducation	Projet3.1: Scolarisation et maintien des enfants à l'école	806 550 000	695 644 740	86,25%
		Projet3.2 : Amélioration du nombre d'enseignants qualifiés	215 400 000	1 897 500	0,9%

N°	PROGRAMMES	PROJETS	MONTANT PREVISIONNEL (F CFA)	MONTANT REALISE	TEF EN %
	dans la commune	Projet3.3 : Promotion de l'alphabétisation	76 500 000	4 000 000	5,23%
Sous Total Programme 3			1 098 450 000	701 542 240	63,87%
4	Programme 4 : Amélioration des services de santé et de protection sociale dans la commune	Projet4.1 : Amélioration de la couverture socio sanitaire	35 800 000	36 702 112	102,52%
		Projet4.2 : Facilité de l'accès aux soins de santé et aux services de protection sociale	215 400 000	148 124 466	68,77%
		Projet4.3 : Réduction de la prévalence des maladies épidémiques et endémiques (maladies hydriques et les IST VIH/SIDA)	76 500 000	-	0%
Sous total Programme 4 :			327 700 000	184 826 578	56,40%
5	Programme 5 : Valorisation des potentialités touristiques, artisanales, culturelles et sportives de la commune	Projet 5.1 : Valorisation des potentialités touristiques et artisanales	15 000 000	-	0%
		Projet 5.2 : Valorisation des sites touristiques	15 100 000	-	0%
		Projet 5.3: Promotion des activités culturelles et sportives.	135 000 000	23 953 133	17,74%
Sous total Programme 5			165 100 000	23 953 133	14,51%
6	Programme 6: Sécurité des personnes et des biens	Projet 6.1 : Amélioration des capacités d'intervention des forces de sécurité	52 600 000	6 362 100	12,10%
	Sous total Programme 6		52 600 000	6 362 100	12,10%
7	Programme 7 : Protection de l'environnement	Projet 7.1 : Protection des ressources naturelles de la commune	219 500 000	3.666.665	1,67%
Sous total Programme 7			219 500 000	3 666 665	1,67%
8	Programme 8 : Renforcement des capacités techniques et organisationnelles de l'administration locale	Projet 8.1 : Renforcement des capacités techniques des services de la mairie et des arrondissements	84 700 000	6 132 664	7,24%
		Projet 8.2 : Amélioration des ressources financières	19 000 000	14 453 740	76,07%
Sous total Programme 8			103 700 000	20 586 404	19,85%
Coût total PDC II			2 326 900 000	2 119 959 449	91,11%

Source : SPDL Bopa, 2017

La figure ci-dessous présente le taux de réalisation financière des projets exécutés.

Figure 3: Taux de réalisation financière des 15 projets exécutés sur 18 du PDC2



Source : SPDL Bopa, 2017

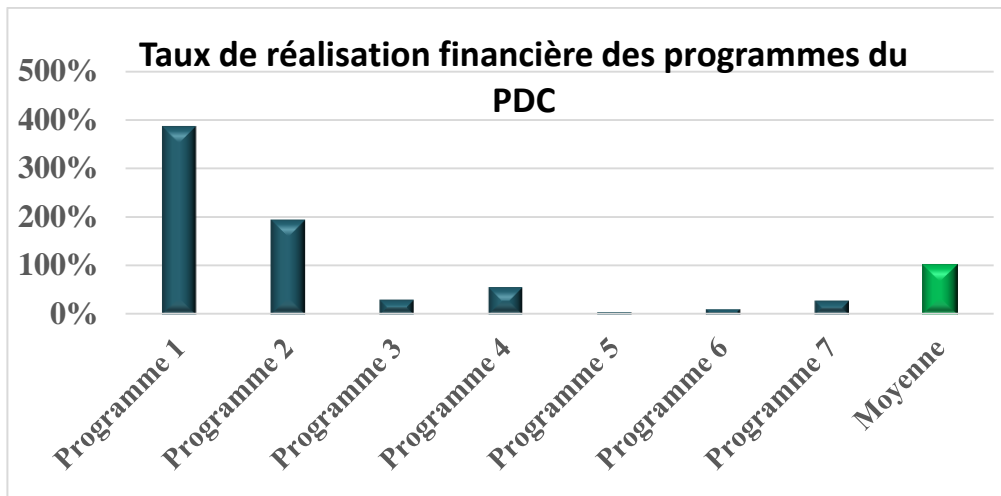
A l'analyse du graphe ci-dessus, on constate que sur les dix-huit (18) projets des huit (08) programmes du PDC2, quinze (15) ont été exécutés partiellement ou entièrement. Par contre, trois (3) autres projets n'ont pas connu un début de réalisation durant le quinquennat. La non-exécution de ces 3 projets s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu d'activité initiée dans le secteur du tourisme qui pourtant constitue l'un des socles pour le développement de la commune. La programmation des activités du PDC3 doit en tenir compte.

La situation au niveau du taux d'exécution financière de l'ensemble des huit programmes peut être appréciée à travers le graphe ci-dessous. De l'analyse, on constate que le projet relatif à l'Ouverture et entretien du réseau routier est exécuté à 679,60% avec cinq des projets qui sont exécutés au-delà de 100%. Le programme 2 quant à lui a connu une exécution largement au-dessus des prévisions. Les autres programmes sont en dessous de la moyenne. Le taux d'exécution financière des huit programmes du PDC2 est **de 91,11%**.

L'écart entre le taux d'exécution physique (68,01% et celui d'exécution financière (91,11%) est grand (23,10%). Cette situation s'explique en partie par le fait que les ressources FADeC affectées n'ont pas permis à l'administration communale d'avoir une autonomie d'action et de répartition des ressources sur les différents projets du PDC 2. De plus, la situation a été accentuée par d'importantes ressources allouées aux projets HIMO qui ont servi à réaliser essentiellement les activités de déserte rurale avec pour résultats, un taux de réalisation de 600 % pour la seule ligne budgétaire.

La situation est illustrée par la figure 4 ci-dessous.

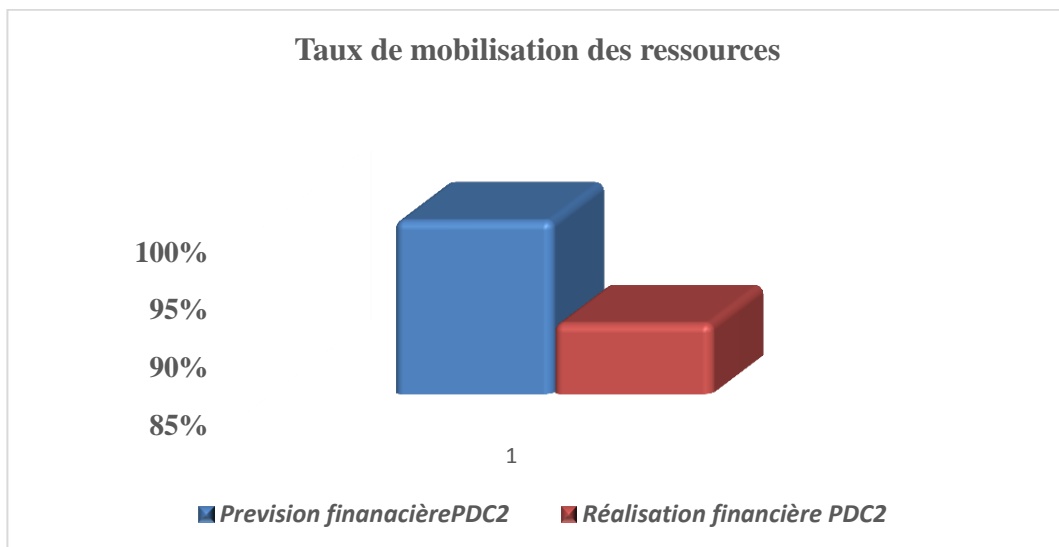
Figure 4: Taux de réalisation financière des programmes du PDC2



Source : SPDL Bopa, 2017

Les mobilisations des ressources pour l'ensemble des programmes du PDC2 sont évaluées à **2 119 959 449 FCFA** soit également un taux de **91,11%** comme le montre le graphe ci-dessous.

Figure 5: Taux de mobilisation des ressources financières du PDC2



Source : SPDL Bopa, 2017

Ce fort taux démontre que les réalisations ont bien suivi les prévisions en matière de développement de la Commune. Cette performance est le résultat de la forte mobilisation des ressources FADeC et de celles provenant des Partenaires Techniques et Financiers.

Sur le plan financier, la situation découlant du processus d'évaluation est récapitulée dans les tableaux ci-après:

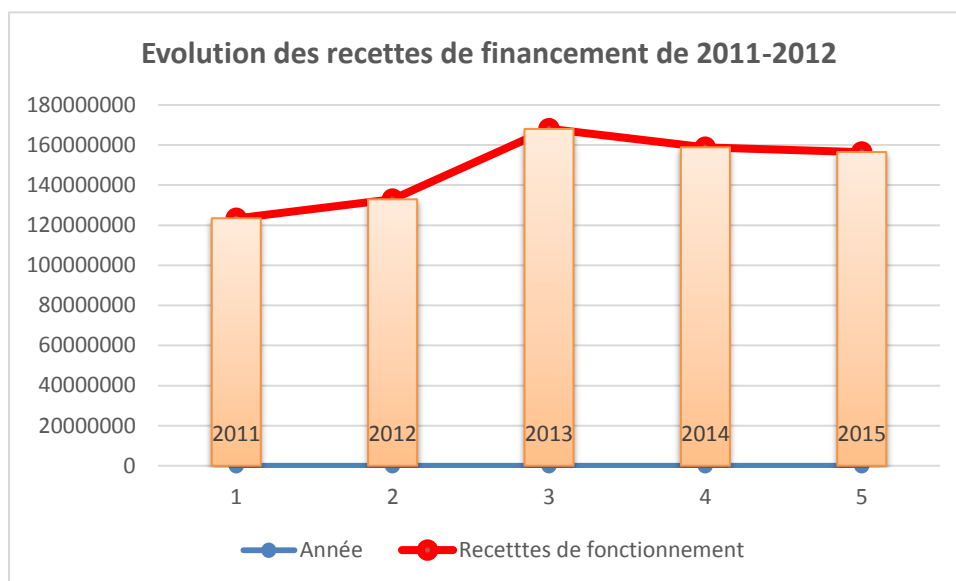
Tableau15: Évolution des recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes fiscales	52.301.393	58.558.715	77.681.611	79.362.548	49.838.263
Produits domaines et ventes	55.333.384	56.022.124	71.993.533	61.148.115	88.333.954
Transferts fonctionnement	15.788.868	18.309.076	18.309.076	18.309.076	18.309.076
Total	123.424.145	132.889.915	167.984.220	158.819.739	156.481.293

Source : Mairie de Bopa, 2017

Le tableau indique que les recettes de fonctionnement n'ont pas évolué de façon linéaire. Elles sont passées de 123.424.145 CFA en 2011 pour atteindre 167.984.220 CFA en 2013 avant de chuter pour être à 156.481.293 CFA en 2015.

Le graphique suivant illustre l'évolution des recettes de fonctionnement de 2011 à 2015.

Graphique 1 : Evolution des recettes de financement de 2011-2022**Tableau 16: Évolution des recettes propres par principales composantes**

Recettes propres par composante	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes fiscales	52.301.393	58.558.715	77.681.611	79.362.548	49.838.263
Produits dom, patrimoine, services	55.333.384	56.022.124	71.993.533	61.148.115	88.333.954
Total	107.634.777	114.580.839	149.675.144	140.510.663	138.172.217

Source : Mairie de Bopa, 2017

Le présent tableau indique que les recettes propres par composante n'ont pas aussi évolué de façon linéaire. Elles sont passées de 107.634.777 en 2011 FCFA pour atteindre 149.675.144 CFA en 2013 avant de chuter à 138.172.217 CFA en 2015.

Le graphe ci-dessous illustre l'évolution des recettes propres par principales composantes de 2011 à 2015

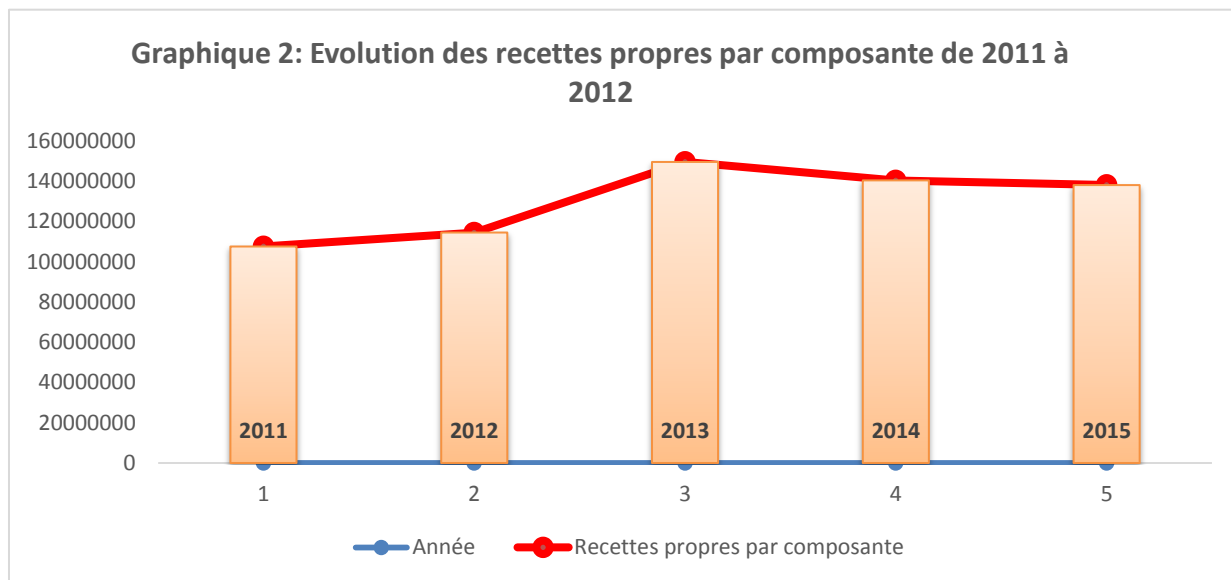


Tableau 17: Évolution des recettes d'investissement

Recettes de transfert	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes de transfert d'investissement	312.967.164	217.488.259	358.790.536	490.102.177	591.225.825
Recettes de transfert de fonctionnement	41.628.868	35.385.150	36.923.019	26.559.076	42.114.076
Subvention d'équilibre	00	00	00	00	00
Total	354.596.032	252.873.409	395.713.555	516.661.253	633.339.901

Mairie de Bopa, 2017

Le tableau ci-dessus montre que l'évolution des recettes d'investissement est linéaire. Car elle est passée de 354.596.032 CFA en 2011 pour atteindre 633.339.901 CFA en 2015.

Graphique 3 : Evolution des recettes d'investissement de 2011-2015

Le graphique suivant illustre l'évolution des recettes d'investissement de 2011 à 2015

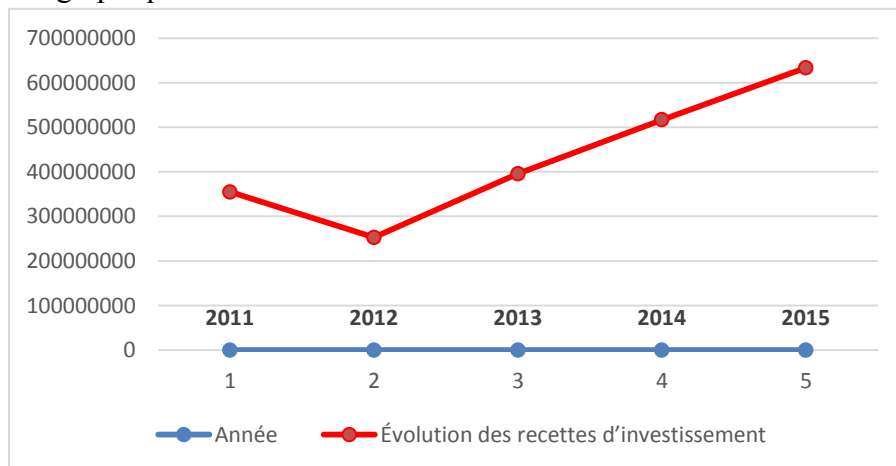


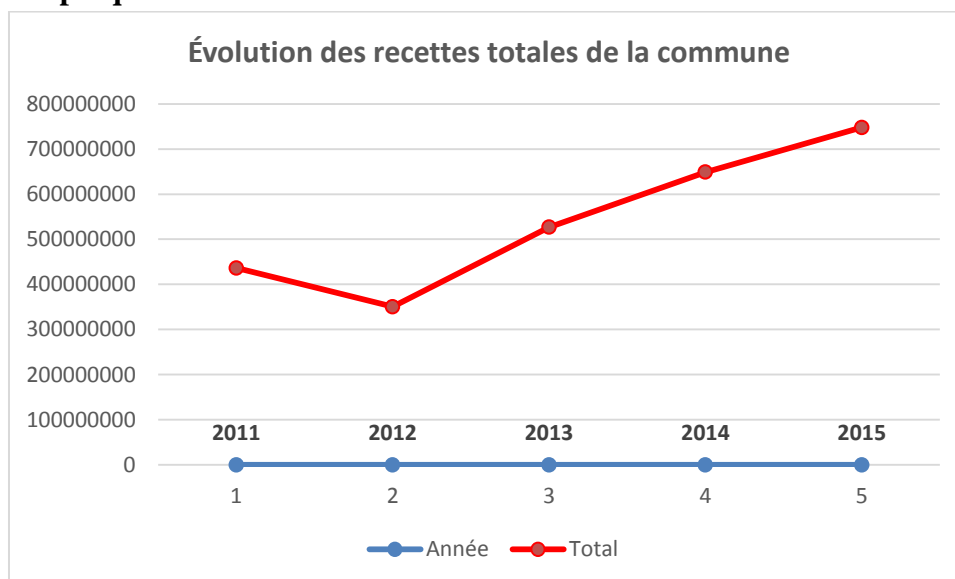
Tableau 18 : Évolution des recettes totales de la commune

Recettes propres et de transfert	2011	2012	2013	2014	2015
Recettes propres	81.795.277	97.504.765	131.061.201	132.260.663	114.367.217
Recettes de transfert	354.596.032	252.873.409	395.713.555	516.661.253	633.339.901
Total	436.391.309	350.378.174	526.774.756	648.921.916	747.707.118

Source : Mairie de Bopa, 2017

Le graphe ci-dessous illustre l'évolution des recettes totales de la Commune

Graphique 4 : Evolution des recettes de la Commune



L'évolution de ces recettes a connu un accroissement linéaire à partir de 2013.

En ce qui concerne la **pertinence**, les projets et programmes du PDC2 de la Commune de Bopa à savoir huit programmes et dix-huit projets restent pertinents dans l'ensemble car ils visent à répondre aux besoins des populations et à consolider les capacités de l'administration communale en matière de la gouvernance locale. Cependant, on note un manque de clarté stratégique entre les programmes et projets permettant à la mairie d'accroître les ressources propres pour l'amorce d'un Développement endogène durable. Ce manque de stratégie a contribué à la prise en compte de ces indicateurs de performance mal adaptés et peu pertinents.

Le PDC2 de la commune n'a pas été **efficace** surtout dans le domaine de la construction des infrastructures. En effet, les coûts de réalisation de certaines infrastructures surtout les constructions des bâtiments varient suivant les sources de financement. Par exemple, le coût de construction des modules de classes varie selon les prestataires. Le coût d'un module de trois classes avec les mêmes caractéristiques est compris entre 21.957.658 à 33.645.233 avec la marie et 15.399.421 à 19.270.032 avec le PSDCC.

En terme d'**efficacité** dans l'atteinte des résultats, certains projets du PDC2 ont permis de consolider des acquis surtout au niveau de réalisations d'infrastructures à caractères social. Cependant, des faiblesses sont notées au niveau de certaines réalisations par les bénéficiaires. De même, l'équipe d'évaluation a du mal à analyser le rapport entre le coût des investissements et leur impact sur l'économie locale.

En termes de **durabilité, d'impacts/effets** concernant les programmes et projets du PDC2, de nombreux acquis sont susceptibles d'être durables dans la mesure où l'action a été complètement canalisée à travers des instances locales. C'est le cas par exemple des forages et des infrastructures scolaires, sanitaires et de transport. Cependant, certaines infrastructures sont déjà en dégradation par manque d'entretien. Malheureusement, aucune politique pouvant faciliter les entretiens voire le renouvellement desdites infrastructures n'a été mise sur pieds par la mairie. Ces paramètres méritent d'être pris en compte dans la mise en œuvre du PDC 3 pour la période allant de 2018 à 2022.

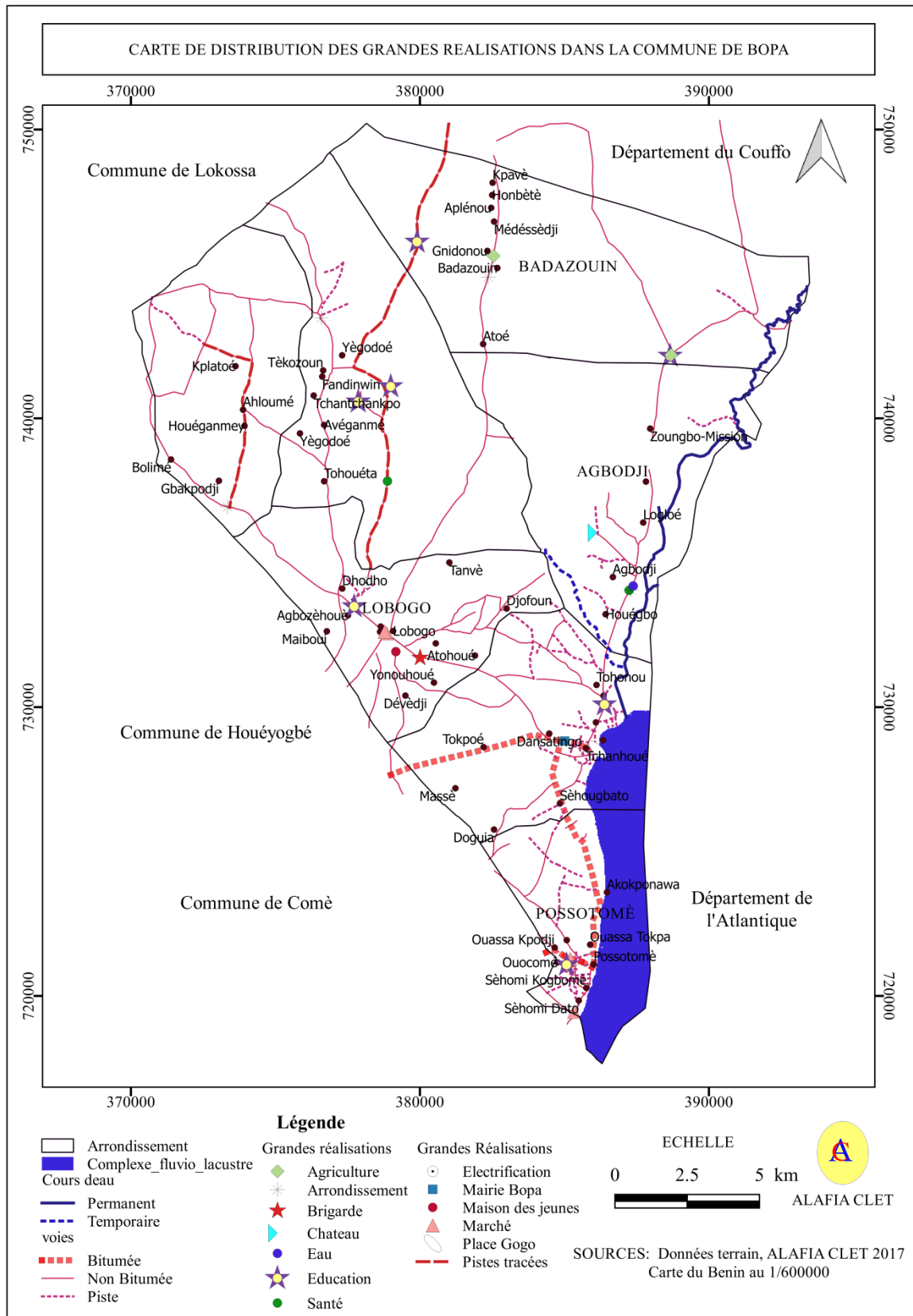
Les aspects liés aux thèmes transversaux, tels que le genre, les changements climatiques, la prise en compte des personnes vulnérables et l'implication des OSC révèlent à l'évaluation, des aspects différenciés. Si l'implication des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre du PDC2 est une réalité surtout en matière de contrôle citoyen de l'action publique, avec l'installation des CPC, le PDC2 n'a pas réussi à obtenir des résultats concrets en matière **d'intégration du genre** dans les instances de prise de décision de la Commune.

De même les questions liées à l'environnement et au changement climatique n'ont pas connu d'attention particulière de l'administration communale. En effet, sur un budget estimatif de 219 500 000 FCFA pour assurer la mise en œuvre du **Programme 7 : protection de l'environnement**, 3.666.665 FCFA ont pu être dépensés soit un taux d'exécution de 1,67% dans un environnement communal soumis aux effets pervers de changement climatique et de dégradation continue de l'environnement. Lors du diagnostic participatif, 80% des personnes touchées ont déploré la situation précaire dans lesquelles elles vivent chaque année avec des cas d'inondation, d'irrégularité des pluies, de sécheresse, de chaleur atroce mettant en mal, les productions agricoles, les activités économiques, l'éducation des enfants, la santé des populations, etc.

La dégradation continue des ressources naturelles notamment forestières et halieutiques et des ressources en eau dont plus 84% des populations agricoles en dépendent sont en crise. Dans ce contexte, les populations (pêcheurs, éleveurs, agriculteurs, artisans, commerçants) doivent être accompagnées pour un changement de comportement et d'adaptation aux mutations en cours pour améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Les grandes réalisations du PDC II sont répandues sur toute l'étendue de la Commune comme suit :

Carte 5 : Distribution des grandes relations dans la commune de BOPA



2.1.2. Leçons apprises et recommandations pour l'élaboration du PDC 3 de la Commune

Au total, douze (12) leçons apprises et recommandations sont formulées dans le cadre de l'élaboration du PDC3 de la Commune de Bopa. Elles sont d'ordre technique et stratégique :

1. l'administration communale par l'intermédiaire du SDLP doit affiner des outils de diagnostic et de formulation de programmes afin de mieux cibler l'intervention de la Commune dans les domaines prioritaires de développement ;
2. l'administration communale par l'intermédiaire du SDLP doit affiner des outils de suivi- évaluation et des rapports d'étapes de la mise en œuvre du PDC afin de faciliter les évaluations finales ;
3. la planification du développement communal doit intégrer la dimension spatiale et une identification des chaînes de valeurs capables d'insuffler une dynamique nouvelle à l'économie locale ;
4. les investissements économiques doivent être priorisés en fonction de leur impact potentiel sur le Développement Economique Local (DEL) ;
5. il est important de dynamiser la coopération décentralisée au niveau de la Commune afin d'en tirer des profits et avantages de développement de la Commune ;
6. il est important de mettre en place des programmes ou projets de développement de territoire
7. la mairie doit mettre en place un cadre de concertation genre dans la Commune ;
8. l'implication des autorités en matière d'information et de sensibilisation sur les projets à réaliser au profit des communautés devrait être une priorité ;
9. dans le cadre du PDC 3, la Commune doit accorder plus de priorité au développement des activités de jeunesse à travers la construction des infrastructures de sports et de loisirs dans la Commune ;
10. la commune doit prendre toutes les dispositions afin de valoriser les sites touristiques de la commune des taux d'exécution nuls ;
11. la Commune dans les actions de planification du PDC3 doit accorder une priorité aux secteurs agricoles et à l'artisanat ;
12. la commune doit prendre les mesures appropriées pour que la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation des populations aux effets néfastes de changement climatique deviennent une réalité qui impacte positivement les conditions de vie et de travail des populations.

2.2. Diagnostic des secteurs productifs et de l'économie locale

Les secteurs productifs de l'économie locale, générateurs d'emplois et de revenus concernent l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie, la transformation des produits agricoles, l'artisanat, le commerce, les ressources minières et autres activités génératrices de revenus pour les populations.

2.2.1. Agriculture

L'agriculture occupe 80% de la population et représente la principale source de revenu dans la commune. Grâce à la disponibilité de terres cultivables, l'existence des bas-fonds et des organisations d'agriculteurs, on observe une diversité de cultures: maïs, manioc, niébé, palmier à huile, tomate, banane plantain, pastèque, piment, canne à sucre, arachide, légumes feuilles, riz, patate douce, igname. Les photos ci-dessous constituent des cas d'illustration des potentialités agricoles de la commune.



Photo 7: Régimes de Banane Plantain



Photo 8 : Tomate biologique

La commune de Bopa est l'un des greniers en production végétale dans le département du Mono. Elle regorge assez de potentialités en terre agricole notamment en terres noires, très favorables au développement des filières agricoles. On note trois grands types d'exploitation dans la commune:

- les exploitations de petites tailles tenues par de petits agriculteurs aux ressources limitées avec la seule contribution de la main d'œuvre familiale pour l'exécution des opérations culturales. Ces exploitations ont généralement de petites superficies (0,5 ha au maximum).
- les exploitations de tailles moyennes conduites par des exploitants capables de financer la main d'œuvre extérieure. Ces types d'exploitation ont généralement des superficies comprises entre 0,5 ha et 2 ha.
- les grandes exploitations dirigées par de gros producteurs ou des groupements de producteurs capables d'investir des moyens substantiels dans la production. Ce sont pour la plupart des exploitations bénéficiant des prestations des engins motorisés (motoculteurs, tracteurs, etc.). Ces exploitations sont minoritaires et ont des superficies atteignant parfois 10 ha et plus (*Rapport DET, 2014*).

Le secteur agricole, malgré son rang dans l'économie communale est peu organisé et suscite beaucoup d'interrogations pour son développement. Il dispose cependant des atouts non négligeables. La Commune possède environ 26 puits artésiens, 44 magasins de stockage, 04 tracteurs, 04 motoculteurs, de 09 ateliers de transformation des produits vivriers et de 03 décortiqueuses dont une fonctionnelle (*Rapport DET, 2014*).

Il se pose, entre autres, des problèmes de maîtrise de l'eau pour assurer la durabilité des productions végétales. Mais l'existence des puits artésiens et des bas-fonds favorisent l'installation des cultures de contre-saison. Environ 40 ha sont aménagés pour les cultures maraîchères et les riz par différents projets/programmes et ONG. Cependant, ces aménagements sont très peu valorisés en dehors du site de Zizaguè. Le tableau récapitulatif de l'évolution des emblavures par spéculation dans la commune se présente comme suit :

Tableau 19: Superficie emblavée par spéculation dans la commune de Bopa

Superficie emblavée en Ha										
CULTURES	2012-2013		2013-2014		2014-2015		2015-2016		2016-2017	
	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée	Prévue	Réalisée
Mais local	9274	8468	9733	8849	10219	8 964	9950	8964	8571	6349
Mais amélioré	1128	1049	398	362	996	874	970	874	543	402
Riz	135	145	58	53	71	62	77	69	31	23
Igname	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Manioc	4052	3105	3488	3171	3390	2 974	3301	2974	3289	2436
Patate douce	112	99	34	31	60	53	59	53	62	46
NIEBE	801	777	770	700	811	711	800	721	344	255
Pois d'angole	0	0	3	2	1	1	1	1	10	16
Soja	10	15	28	26	17	15	17	15	31	23
Tomate	506	397	466	423	234	205	228	205	288	213
Piment	179	165	180	163	119	104	115	104	157	116
Légumes feuilles	113	118	30	27	124	109	113	102	247	183

Source : SCDA Bopa, 2017

L'observation du tableau permet de retenir que les produits agricoles les plus cultivés sont le maïs, le manioc, suivi du niébé. La tomate, le piment, le gombo, les légumes feuilles et les arachides, le riz sont aussi cultivés mais en quantité moyenne. Il est noté une baisse des emblavures ces deux dernières années.

La Commune possède un énorme potentiel en terres agricoles et de bas-fonds propices à la production de cultures vivrières, maraîchères et fruitières dans tous les arrondissements. Une analyse de l'aptitude culturale de ces sols révèle que près des trois quarts (3/4) des terres agricoles de la Commune sont constitués des écosystèmes cultivés et des jachères. En termes de valorisation de ce potentiel agricole, il importe de faire remarquer qu'un peu moins du quart (1/4) des activités agricoles sont pratiquées sur des sols bons, très bons ou excellents potentiels.

Comme potentialité agricole, la culture du palmier à huile constitue un atout bien que sa culture durable est fonction des aléas climatiques (forte pluviométrie, fertilité des sols) et des entretiens continus et permanents. Actuellement, la production de variété non améliorée de palmier à huile occupe beaucoup de ménages et les rendements de ces cultures peuvent être améliorés si les appuis techniques et autres y sont apportés. La présentation des noix de

palme ci-dessous augure un avenir meilleur si l'administration communale y accorde une attention particulière.

Globalement, on note tendance évolutive à l'épuisement et à la dégradation des sols de la commune de Bopa. Cette dégradation de la ressource terre est la résultante des fortes pressions démographiques sur les terres cultivables et des mauvaises pratiques culturales inappropriées, notamment le caractère extensif de l'agriculture couplé avec l'utilisation d'outils rudimentaires pour l'essouchement, l'utilisation abusive des pesticides chimiques de synthèse non homologués par l'Etat comme les herbicides totaux à base de glyphosate, etc. la pratique récurrente des feux de brousse incontrôlés, les difficultés d'accès aux intrants agricoles, notamment les semences de bonne qualité. Ces facteurs sont amplifiés par la rareté des pluies (retard, poche de sécheresse, mauvaise répartition), les inondations, les vents violents et constituent des freins à une gestion durable des terres et à l'obtention de bons rendements agricoles. On enregistre donc une baisse de plus en plus croissante de la fertilité des sols et une destruction plus accrue du couvert végétal pour une Commune réputée jadis fertile à cause de l'immensité des terres noires dont elle regorge.

Pour ce faire, les initiatives à planifier dans ce cadre doivent prévoir des actions de Gestion Durable des Terres (GDT). Les catégories de mesures GDT à promouvoir concernent la gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS), l'agriculture de conservation (AC), la conservation des eaux et des sols (CES), la gestion intégrée de l'agriculture et de l'élevage (GIAE) et l'agroforesterie et forêts individuelles (AFI). Aujourd'hui, l'accent doit être mis sur l'agriculture intensive durable avec une amélioration des paquets technologiques permettant aux acteurs, d'améliorer leurs rendements. Ainsi, le choix des filières à organiser par la commune s'impose pour améliorer les conditions de vie et de travail des producteurs agricoles.

3.2.2. Elevage

L'élevage est non structuré dans la Commune de Bopa. C'est un élevage de case caractérisé par une forte divagation des animaux. Les seuls cas de claustration observés sont peu populaires et concernent les animaux comme les aulacodes et les lapins, puis des cas de semi-claustration pour les porcs et les moutons. Presque tous les ménages de la Commune de Bopa, disposent de volailles dans des proportions très variables en fonction (de manière très sensible) de leurs niveaux de prospérité. Près de soixante pour cent (60%) des ménages de la Commune de Bopa disposent d'ovins tandis que les bovins sont très rarement rencontrés dans la Commune. Le tableau ci-après présente le cheptel de la commune.

Tableau 20: Evolution des effectifs en matière d'élevage dans la Commune de Bopa

Type d'élevage	Evolution des effectifs				
	2012	2013	2014	2015	2016
Bovins	150	180	1164	856	180
Ovins	3 371	3 371	2967	28951	3 371
Caprins (Petits ruminants)	29 029	29 029	12653	11002	29 029
Porcins	1 500	1 500	1 050	1 090	1 500
Volailles	193 700	193 700	131 670	159 610	193 700
Autres (Aulacode, lapin et cobaye)	1188	2 300	1926	1926	2 300

Source : SCDA Bopa, 2017

Cependant, la commune constitue une terre d'accueil des éleveurs transhumants dans le département du Mono.

3.2.3. Pêche continentale, Pisciculture et commercialisation des produits

❖ Pêche continentale

La pêche est l'une des activités pratiquées dans la commune. Elle est surtout exercée sur le lac. Les outils utilisés sont le filet, les pirogues, l'hameçon, les nasses. La pêche est plus développée dans les arrondissements de Possotomè, Bopa et Agbodji. Elle constitue une activité qui contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la création d'emplois dans la commune. Malheureusement, la production halieutique du lac Ahémé qui était de plus de 7000 tonnes dans les années 80, tourne aujourd'hui autour de 3500 tonnes pour les trois communes riveraines à savoir Bopa, Comé et Kpomassè. En raison de cette baisse sans cesse croissante de la production du lac, plusieurs communautés de pêcheurs de la commune vivent aujourd'hui en dessous du seuil de la pauvreté avec moins de (un) 1 dollar par ménage/jour. Les principales causes sont :

- la faible gouvernance du secteur des pêches (protection et gestion durable des ressources halieutiques) ;
- la forte capture et commercialisation des alevins, des fretins et poissons n'ayant pas atteint la taille marchande avec des engins de pêche prohibés et très destructeurs des ressources. Cette situation cause des dégâts écologiques, économiques et sociaux très importants à la nature et à la société ;
- la diminution de l'amplitude et de la durée des crues qui réduisent la reproduction des poissons pendant les périodes d'inondation avec comme conséquence, le faible recrutement de poissons par le lac lors de la décrue ;
- l'effort de pêche est très élevé en raison de la forte densité des pêcheurs (en moyenne 100 pêcheurs/km²) ;
- l'exploitation anarchique et la dégradation continue des écosystèmes très fragiles tels que les mangroves qui servent de lieux de frayère, de reproduction, de croissance et de refuges aux ressources halieutiques et autres ;
- la disparition progressive des crevettes et des crabes (*Calinectes* sp.) dans les eaux des arrondissements de Bopa et Possotomè en raison de la capture massive des juvéniles ayant quitté la mer pour assurer leur développement dans le lac par les pêcheurs utilisant les engins de pêches interdits appelés « *gbagbaloulou* ». A cela s'ajoute la faible salinité enregistrée pendant une longue période dans la commune de Bopa en raison des lâchers du barrage de Nangbeto qui réduisent la migration des eaux salines vers Bopa et des espèces anadromes.

Le tableau suivant indique le tonnage des productions halieutiques dans la commune

Tableau 21: Production halieutique de la commune de Bopa de 2011-2015

Années	Cours et plans d'eau		Production totale en tonne
	Lac Ahémé	Fleuve Couffo	
2011	218,47	60,01	278,48
2012	122,139	68,26	190,399
2013	471,7	72,9	544,6
2014	–	–	–
2015	122,139	68,26	190,399

Source : SCDA Bopa, 2017

Pour défaut des chiffres, nous n'avons pas pu renseigner pour tous les plans d'eau. Nous nous sommes limités aux chiffres donnés par le statisticien du SCDA. Au niveau de l'aquaculture, il n'existe pas de statistiques de production.

❖ Aquaculture

Dans le domaine de l'aquaculture, le centre d'alevinage de Tohonou (CAT) construit par le CARDER Mono sur financement FAD/BAD en 1996, avait suscité un engouement pour la pisciculture auprès des pêcheurs, paysans et cadres. Cette initiative a conduit plusieurs acteurs à creuser des étangs piscicoles de 500 m² chacun sur nappes phréatiques. Mais lesdits étangs n'ont pas connu une gestion efficace et efficiente par manque d'utilisation des paquets technologiques et d'alimentation appropriées des poissons.

Les actes de donation du site du CAT avaient été signés par la sous-préfecture de Bopa. L'objectif de la création du CAT était de contribuer à réduire le déficit en production halieutique. La superficie totale des étangs aménagés par les pisciculteurs est d'environ 06 hectares. Le centre fournissait des aliments et des alevins de trois (3) espèces qui sont: *Clarias gariepinus* (poisson chat africain ou silure noire), *Heterobranchus longifilis* (silure) et *Oreochromis niloticus* (tilapia). Bopa livrait des poissons marchands à Comé, Lokossa et à d'autres localités.

Malheureusement, le centre a été fermé pour diverses raisons (baisse du chiffre d'affaire, insuffisance ressources humaines et financières, etc.), et le développement de cette activité a reçu un coup fatal pour les acteurs qui s'y adonnent. Mais un avenir plus radieux est possible avec l'importance que le PAG actuel accorde à cette activité dans le secteur agricole.

❖ Commerce des poissons et crevettes

Les pêcheurs et mareyeuses des communes riveraines du Lac Ahémé dont celle de Bopa fournissaient des crevettes aux sociétés exportatrices jusqu'à une auto suspension par le Bénin en vue de répondre aux nouvelles exigences de l'Union Européenne. Les recettes et revenus obtenus de la pêche de crevette à exporter étaient intéressants et appréciables. Dans le cadre de la reprise de l'exportation de la crevette le projet ADEFHI sur financement belge a construit autour du lac des infrastructures d'assainissement telles que les Bases Obligatoires de Contrôle (BOC) et deux plateformes de transfert (PFT). Mais en raison de la non disponibilité des crevettes de taille marchande suite à l'utilisation par les pêcheurs des engins de pêche non sélectifs interdits tels que le « *gbagbaloulou* » etc. ses infrastructures ne sont pas fonctionnelles. Il est nécessaire de contribuer à la relance de cette activité.

Les principales contraintes énumérées par les acteurs et à lever pour une amélioration de la production halieutique dans la commune de Bopa sont les suivantes :

- ✓ l'insuffisance d'offre locale d'alevins ;
- ✓ la baisse de la productivité des cours et retenues d'eau en produit de pêche
- ✓ les difficultés d'accès aux aliments de poisson ;
- ✓ les difficultés d'accès au crédit ;
- ✓ l'insuffisance de connaissances techniques des pisciculteurs.

2.2.4. Transformation des produits PMI

La transformation agro-alimentaire

La transformation des produits agricoles est en grande partie assurée par les femmes soit individuellement soit en groupements dans des unités traditionnelles ou semi modernes. Le Secteur Communal pour le développement de Bopa a enregistré 54 groupements ayant la transformation comme activité principale et répartis dans tous les arrondissements de la Commune (*Rapport DET, 2014*). Ces activités de transformation sont, entre autres:

- la transformation du manioc en gari, tapioca, beignet, biscuit, pain ;
- la transformation de la noix de palme en huile rouge ;
- la transformation de l'amande de la noix de palme en huile palmiste ;
- la transformation des huiles en savon ;
- la transformation du maïs en pâte, "akassa", bouillie, beignet, etc ;
- la transformation des produits de pêche,
- la transformation du vin de palme en alcool (Sodabi).

2.2.5. Industrie

Le secteur industriel de la commune est caractérisé par l'exploitation et la valorisation de deux sources d'eau minérale. Il s'agit du conditionnement de l'eau minérale de la source thermale naturelle de Possotomè mise en place par la SOBEBRA et récemment d'une seconde source d'eau minérale dans l'arrondissement de Bopa par EDEN. Il faut faire observer que sur les 10 employés ayant un statut de permanent à EDEN, neuf sont originaires de la commune. L'effectif des occasionnel sa voisine quarante (40). On note aussi l'implantation d'une boulangerie à Lobogo et de cinq (05) Scieries dont 04 à Lobogo et une à Bopa (*Rapport DET, 2014*).

2.2.6. Artisanat, tourisme et hôtellerie

❖ Artisanat et métiers dans la commune

L'artisanat est une activité très importante dans la commune être groupe tous les corps de métiers de la nomenclature de l'artisanat (210 métiers) à l'exception de la poterie, de la céramique, du travail de la pierre et de la fabrication de sel de cuisine. Les métiers les plus importants peuvent être classés dans les corps de métiers suivants:

- coiffure et tresse;
- textiles et habillement ;
- mécanique et ajustement;
- travail des grains et des tubercules;

- transformation et conservation fruit set noix.

Les effectifs de patrons d'ateliers et d'apprentis officiellement enregistrés au niveau du collectif des artisans de la Commune s'élèvent respectivement à 1500 en 2013 (*Rapport DET, 2014*).

Le revenu moyen des artisans s'élève à 25000F par mois et l'approvisionnement des matières premières se fait soit dans la commune soit en dehors de la Commune. Les principales contraintes liées au développement de ce sous-secteur sont :

- faible niveau de renforcement de capacité des acteurs ;
- difficulté d'écoulement des produits de bonnes qualités et les gens quittent la commune pour aller commander les mêmes produits à Lokossa, Comè et Cotonou ;
- manque de moyens financiers pour l'achat de matières premières.

❖ **Tourisme, restauration, loisirs et hôtellerie**

La Commune est caractérisée par un sous-secteur touristique très riche et diversifié. Malheureusement, il ne joue pas son rôle de levier de la croissance et du développement économique de la Commune à cause de l'inexistence d'une organisation appropriée. Cependant, la contribution du sous-secteur à la constitution de la richesse locale n'est pas négligeable. Selon les résultats des enquêtes EMICOV 2011, les dépenses moyennes annuelles totales effectuées aux restaurants et hôtels dans la commune est de 1.055.054.175 FCFA. Pour les loisirs et cultures ces dépenses sont estimées à 230.793.101 FCFA. Les différents sites attrait touristiques de la Commune constituant une immense opportunité de développement. Il s'agit de : la Berge du Lac Ahémé, du Belvédère de Bopa, de la Source Thermale de Possotomè, des Puits Artésiens de la Commune, de la Cure-Thermale de Possotomè, du Tombeau du Commandant Paul Grange, des Hôtels de la Commune (Village Ahémé-CHEZ THEO, etc.), des Forêts Sacrées, des Couvents, des Arbres Séculaires, des Zones des Terres Noires, du Site d'Exploitation du Calcaire de Gbakpodji-Yègodoé, du marché de Troc de Sèhomi (arrondissement de Possotomè), de la Jointure du Fleuve Couffo et du Lac Ahémé à Agonsa et tout le Lac Ahémé avec son aspect attrayant.

2.3 : Accès des populations aux services sociaux

2.3.1. Diagnostic dans le secteur de l'éducation

2.3.1.1. Ecoles maternelles et primaires

Le taux de scolarisation globale de la commune reste faible. L'effectif des filles scolarisées qui est de 11454 écoliers dans la commune au niveau de l'éducation primaire est très proche de celui des garçons qui au total 12787 écoliers. Il est à noter que ces deux dernières années, les résultats de la commune au CEP sont peu encourageants. Le nombre de directeurs ayant perdu leur poste responsabilité pour insuffisance de résultats est le plus élevé du département.

L'état des enseignements maternel et primaire se caractérise par les informations présentées dans le tableau ci-après:

Tableau22: Répartition des écoles dans les Arrondissements

Arrondissement	Nombre d'écoles maternelles (EM)	Nombre d'écoles maternelles privées	Nombre d'écoles primaires (EPP)	Nombre d'écoles primaires privées	Nombre de filles	Nombre de garçons	Personnel					
							Contractuel	AP E	Autre	Femme	Homme	Total
Agbodji	0	0	14	0	1604	1777	54	17.	1	10	62	72
Badazouin	0	0	16	0	1431	1651	64	13	0	8	69	77
Bopa	3	0	12	1	1412	1436	37	15	6	14	44	58
Gbakpodji	0	0	8	0	728	863	27	8	0	3	31	34
Lobogo	6	0	28	1	4041	4374	98	37	22	39	118	157
Possotomè	4	1	8	1	967	1047	21	13	12	10	36	46
Yègodoé	0	0	14	0	1271	1639	41	13	0	1	54	55
TOTAL	13	1	100	3	11454	12787	342	99	41	85	414	499

Source : Circonscription Scolaire de Bopa, Novembre 2017

2.3.1.2. Enseignement secondaire général

Plusieurs collèges d'enseignement général permettent aux élèves de faire les études secondaires. Mais ils sont confrontés aux problèmes de manque d'enseignants, et d'infrastructures. Les collèges privés permettent de couvrir une partie des besoins en la matière. Le diagnostic relatif à la répartition des collèges par arrondissement et l'estimation des besoins en infrastructures éducatives entre 2010 et 2015 sont consignés dans les tableaux 20 et 21 suivants.

Tableau 23: Répartition des collèges dans la Commune

Arrondissement	Nombre de collèges	Dénomination	Niveau
Agbodji	02	CEG Agbodji	6ème – 3ème
		CEG Medetogbo	6ème – 3ème
Badazouin	00	-	-
Bopa	01	CEG Bopa	6ème – Tle
Gbakpodji	01	CEG Gbakpodji	6ème – 3ème
LOBOGO	03	CEG 1 Lobogo	6ème – Tle
		CEG 2 Lobogo	6ème – 2 nd
		CEG 3 Lobogo	6ème – 3ème
Possotome	01	CEG Possotome	6ème – Tle
Yegodoe	01	CEG Yegodoe	6ème – 3ème
Total de la Commune	08		

Source : SDLP, 2017

Tableau 24 : Besoins en infrastructures éducatives dans la Commune

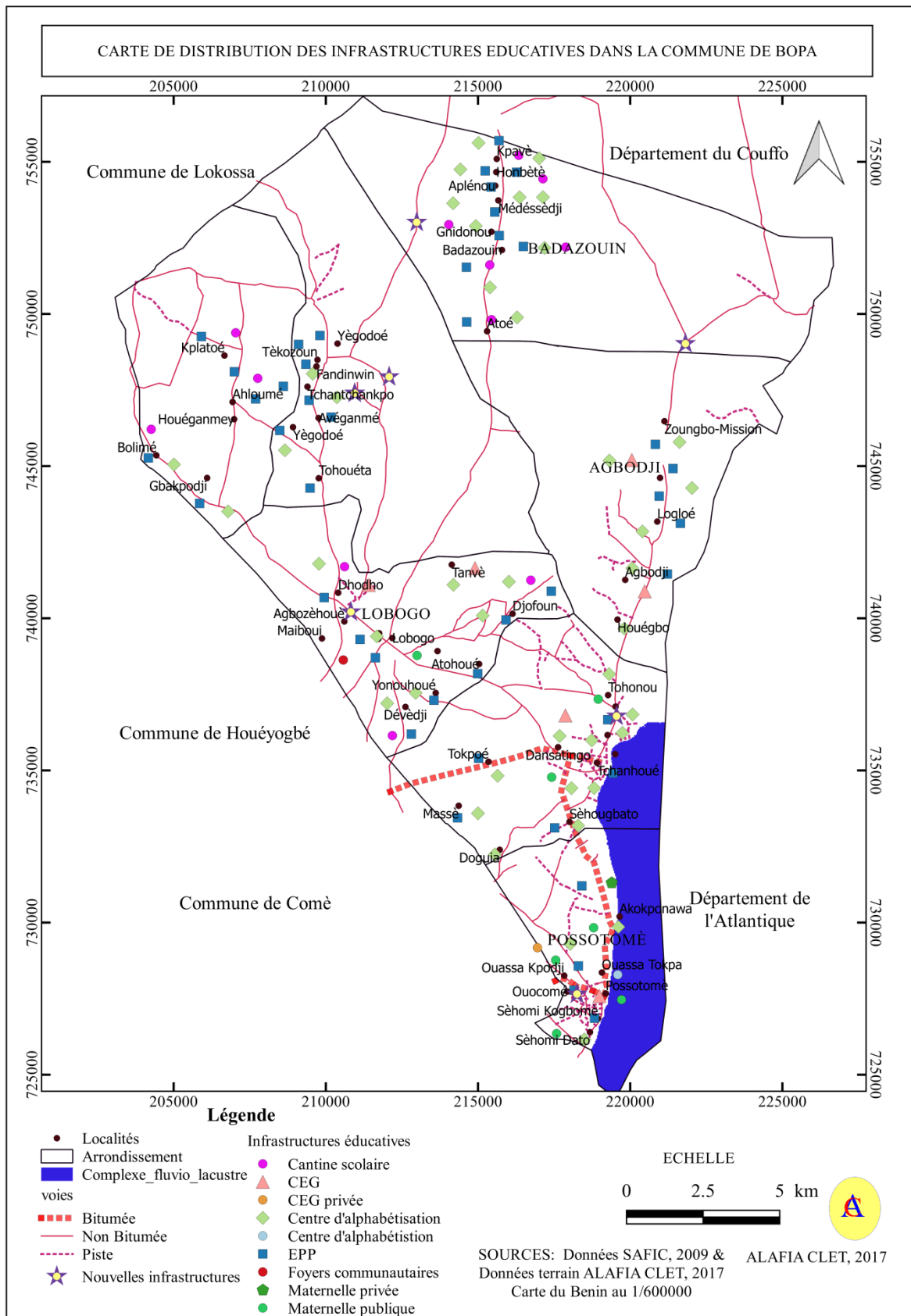
Arrondissements	CLASSE (2010)		Nb CEG 2010	CLASSE (2025)		Nb CEG 2025
	Maternelle	EPP		Maternelle	EPP	
Agbodji	48	51	1	66	69	1
Badazoui	69	64	1	77	71	1
Bopa	35	54	1	39	60	1
Gbakpodji	34	36	1	49	52	1
Lobogo	89	122	1	121	166	1
Possotomè	27	49	1	32	57	1
Yegodoe	57	59	1	64	66	1
Commune	359	435	1	447	542	1

Source : SDAC, 2010

Cette projection des besoins permettra de planifier la réalisation des infrastructures appropriées pour chaque arrondissement de la commune.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDC 2, la répartition des infrastructures réalisées dans la Commune est présentée à travers la carte suivante :

Carte 6: Répartition des infrastructures scolaires



Source : Cartographe, 2017

2.3.1.3. Alphabétisation

Dans le domaine de l’alphabétisation des adultes, il faut noter l’existence d’un coordonnateur d’alphabétisation qui s’occupe des activités programmées par l’état et les projets. La langue utilisée pour l’alphabétisation est le Saxwègbé. Selon DDCAPLN/MC en 2014, le nombre d’alphabétisés est de 256 personnes soit 151 hommes et 105 femmes.

Malgré les efforts consentis par les acteurs de ce sous-secteur, l’alphabétisation emballe peu de populations. Sur le terrain, il existe très peu de données statistiques en la matière. Ainsi, pour un développement harmonieux de la Commune, l’alphabétisation mérite qu’on lui accorde davantage d’importance dans les instances de planification pour une meilleure visibilité.

2.3.2. Santé et protection sociale

Les affections les plus récurrentes dans la Commune sont le paludisme, les infections respiratoires aigües, les anémies et les traumatismes. Les malades à la recherche de guérison se dirigent à divers niveaux : la majorité va vers les centres de santé tandis que d’autres se fient aux chefs religieux et les tradi-thérapeutes.

Le plateau sanitaire dans la commune de Bopa est composé d’un centre de santé communal, de 7 centres de santé d’arrondissement et de dispensaires isolés. A ces formations sanitaires, s’ajoutent l’hôpital de la zone sanitaire (Grand-Popo, Comè, Houéyogbé, Bopa) basé à Comè et de cliniques privées installés un peu partout dans la Commune.

Dans tous les arrondissements ruraux de la commune, il existe un centre de santé même si les distances entre ces centres de santé et certains villages sont non seulement longues mais aussi d’accès difficiles en saison pluvieuse. La situation est très critique dans les arrondissements de Badazouin et Yègodoé en période de pluies.

Pour le personnel soignant, le problème se pose avec plus d’acuité. Le taux d’accès aux soins dispensés par un médecin est en deçà de la moyenne. En prenant en compte l’ensemble des médecins exerçant dans la commune (Hôpital de zone et centre de santé communal) le besoin complémentaire pour l’atteinte des normes nationales est non négligeable.

Au total, le secteur de la santé dans la commune de Bopa est confronté au manque de personnel soignant, à la prolifération des cliniques privées clandestines et à la pénurie quasi permanente des produits pharmaceutiques dans les centres de santé de la zone rurale.

Par rapport aux actions sociales, les capacités de prestation de services sociaux du Centre de Promotion Sociale de la Commune de restent encore très largement déficientes à cause du faible niveau d’équipement de ce dernier et de son important déficit en matière de personnel (Un seul CPS, une collaboratrice et une Volontaire dont le contrat a pris fin en octobre 2017 pour desservir toute la Commune). La lutte contre le trafic des enfants et l’appui financier aux groupements à travers le crédit et autres fond de l’Etat central sont d’autres activités du service d’action sociale. De même, il est urgent de porter une attention particulière aux personnes vulnérables et aux handicapés de la Commune. La répartition du personnel de santé et la localisation des infrastructures sanitaires sont présentées par les tableaux 22 et 23, la carte 7 ci-après :

Tableau25: Répartition des Agents de Santé par Arrondissement

	Agbodji		Badazouin		Bopa		Gbakpodji		Lobogo		Possotomè		Yègodoé		Total	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Nb. Médecins	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Nb. Infirmiers	1	0	1	0	4	0	1	0	2	4	1	0	2	0	12	4
Nb. Sage femmes	1	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4	0
Nb. Techniciens de laboratoire	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Nb. Médecins spécialiste	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	0	1	0	8	0	1	0	3	4	1	0	2	0	18	4

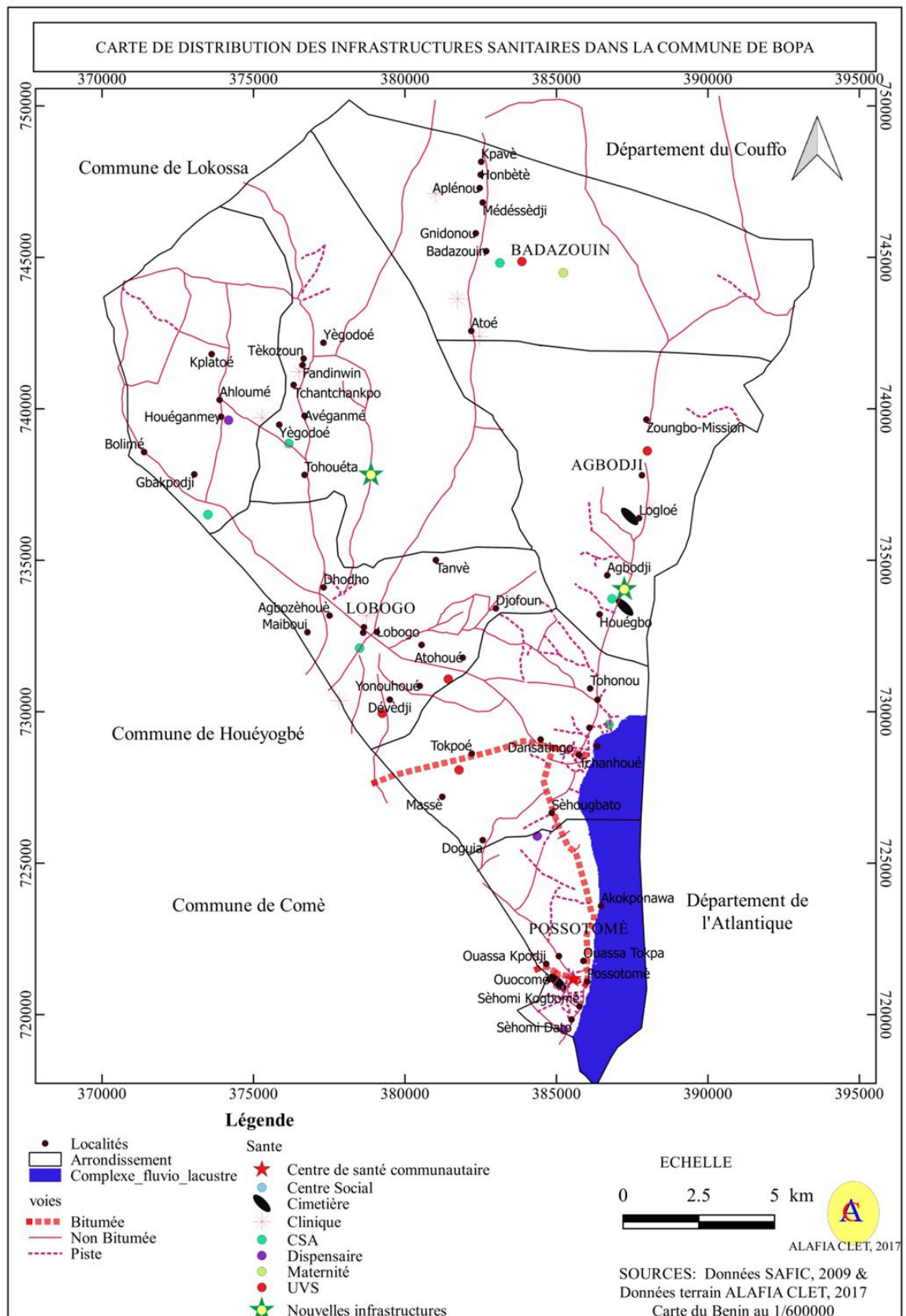
Source: Centre de Santé de Bopa, 2017

Tableau 26: Répartition du Personnel dans les Centres de Santé d'Arrondissement

Arrondissement	Type de Centre et localisation	AGENTS QUALIFIES									AGENTS NON QUALIFIES					
		Médecin			Infirmiers			Sages-femmes			Aide- soignant		Matrone		Commis	
		APE	CON	Autre	AP E	CON	Autre	AP E	CO N	Autre	APE	CON	AP E	CON	APE	CON
Agbodji	CS Agbodji	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0	1
Badazouin	SC Badazouin	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	1
	CS Médéssèdji	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Bopa	CS Bopa	0	1	0	1	3	0	1	1	0	0	5	0	0	0	3
Gbakpodji	CS Gbakpodji	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Lobogo	CS Lobogo	0	0	0	1	1	0	0	1	0	0	5	0	0	0	2
Possotomè	CS Possotomè	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0	2
Yègodoé	Yègodoé	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL		0	1	0	3	9	0	1	3	0	0	23	0	0	0	9

Source : Centre de Santé de Bopa, 2017

Carte 7: Répartition des infrastructures de Santé



Source : Cartographe, 2017

2.3.3. Eau potable et assainissement

La Commune dispose de plusieurs infrastructures hydrauliques inégalement réparties au regard des besoins et de la densité des populations. Des efforts très remarquables ont été faits dans ce domaine mais une bonne partie de la population reste encore non servie en eau potable. Selon EMICoV 2011, 76,8% des ménages ont accès à l'eau potable. Sur le terrain, on note des insuffisances dans l'entretien de certains points d'eau. Ceci s'explique par la mauvaise gestion des points d'eau avec pour corollaire la difficulté à s'approvisionner en pièce de rechange. Dans la Commune, le secteur de l'eau est confronté à la difficulté de satisfaction des besoins de chaque localité et hameaux qui souhaitent tous avoir des points d'eau. La situation de l'hygiène et de l'assainissement de la commune de Bopa se présente comme suit :

- **Gestion des déchets solides ménagers**

La gestion des déchets solides dans les ménages se caractérise par la constitution de tas d'immondices derrière les concessions, dans les bas-fonds, des trous d'enfouissement et des dépotoirs sauvages dans les rues, sur les lieux publics, dans les marchés, etc. La pré-collecte non encore bien développée se fait dans les arrondissements de Bopa et Lobogo par GIESDA-ONG et MORIDJA-ONG.

- **Gestion des excréta et des eaux usées**

Le système d'assainissement pratiqué dans la commune est caractérisé par le stockage des matières fécales dans des latrines. Mais force est de constater que plus de 80 % des ménages polluent l'environnement en jetant ses matières fécales sur les tas d'ordures et dans les brousses. Il en est de même pour les eaux usées. Les photos 9 et 10 ci-dessous présentent, les latrines construites dans une école primaire pour accompagner l'assainissement du milieu.



Photo 9: Enquête de terrain, 2017



Photo 10 : Enquête de terrain, 2017

Des efforts sont faits par l'administration communale. Mais les besoins sont tellement immenses que les résultats sont peu perceptibles sur le terrain.

2.3.4. Electricité et énergies renouvelables

L'électricité est fournie aux populations des centres urbains d'arrondissements tels que Bopa, Possotomè, Lobogo, etc. Mais ceux de Yègodoé, Gbakpodji, Agbodji et de Badazouin ne sont

alimentés par moments qu'avec des panneaux solaires. En zone rurale, les bobines, les groupes électrogènes et quelques panneaux solaires sont les sources d'approvisionnement en énergie électrique de la population.

2.3.5. Transport et communication

La commune de Bopa est traversée par la route nationale RN 23 (bitumée) Comè- Possotomè-Bopa-Houéyogbé. Cette voie longue d'environ 16 km sur son parcours à l'intérieur de la commune passe par les arrondissements de Possotomè et de Bopa.

Ce principal axe routier dessert en dehors des populations de ces deux arrondissements, toute la commune et constitue un véritable raccourci vers le chef-lieu du département qu'est la commune de Lokossa. On a aussi en termes de route nationale la RN 23 bis Bopa – Lobogo - Gbakpodji – Tinou – Dogbo mais non bitumée. Par ailleurs, les chefs-lieux d'arrondissement sont reliés par des pistes primaires parfois rechargées, mais souffrant d'un entretien irrégulier. A l'intérieur des arrondissements, les villages sont raccordés par des pistes secondaires qui sont difficilement praticables surtout en saison de pluie.

Le service de transport des personnes et des marchandises est organisé au niveau deux (02) gares routières à Lobogo et à Bopa et gérées par deux syndicats des transporteurs (UNACOM et UTIB).

La communication quant à elle est constituée de la téléphonie, de la réception des émissions radiophoniques et télévisuelles. Par rapport à la téléphonie, la ligne conventionnelle est presque inexistante. Mais la présence des réseaux GSM permet de couvrir correctement certains arrondissements tels Possotomè, Bopa, Lobogo, etc. En somme, le problème majeur qui se pose en matière de communication reste la difficulté d'accès au service d'internet, de communication téléphonique dans certains arrondissements et de couverture télévisuelle par endroits

2.3.8. Sécurité alimentaire

Les produits agricoles de la Commune sont le maïs, le manioc, le niébé, l'igname ; la banane ; le riz ; l'arachide et autres qui sont conservés dans des greniers ou vendus à l'état frais. Mais souvent, ces producteurs, pour raison de manque de moyens financiers ou de l'arrivée des eaux de crues bradent les cultures et les vendent à des prix plus bas. Du coup, pendant la saison sèche qui est d'ailleurs une période de soudure, ces mêmes paysans manquent de vivres. La Commune de Bopa fait partie de celles dont le taux d'insécurité alimentaire est le plus élevé (40%). Elle occupe le 2^{ème} rang au plan national après la commune de Boukoubé (43%) (Aguèmon, 2016 ; MAEP, 2017). Pour améliorer la situation, l'administration communale à travers les actions de mise en œuvre du PDC3, doit mettre en place, une politique de développement de la production végétale, animale et halieutique permettant d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population. Il s'agit pour le Conseil Communal, d'assurer durant le quinquennat, la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité des produits agricoles et autres à la population.

2.3.9. Nutrition

La situation de la malnutrition reste très préoccupante au Bénin ces dix dernières années. Elle est la cause de retard de développement des capacités physiques et cognitives chez les enfants. Les possibilités d'emploi et de revenu dans leur vie future s'en trouveront réduites, ce qui perpétue le cycle de la pauvreté et ralentir le développement économique de la communauté.

Au Bénin, les risques de malnutrition jalonnent tout le cycle de vie depuis la phase fœtale jusqu'à l'âge adulte et sont dus à : (i) la faim intra-utérine et la faim du cerveau pour cause de malnutrition et/ou de suractivité physique maternelles ; (ii) l'allaitement maternel inadéquat et une diététique traditionnelle conformes aux normes requises; (iii) l'introduction précoce de complément alimentaire au lait maternel ; (iv) un sevrage tardif, une alimentation de complément inadéquate ; (v) une alimentation en quantité et en qualité défectueuse, une mauvaise répartition des aliments au sein des ménages avec une discrimination selon l'âge, le sexe, l'état de santé ou l'état physiologique. A cela s'ajoutent d'autres causes non directement nutritionnelles comme les infections, une faible accessibilité ou une qualité défailante des soins de santé et un environnement physico-chimique, psycho-social défavorable (AGVSAN, 2016).

Cette situation nutritionnelle peu reluisante est davantage favorisée par l'absence de synergies entre les politiques sectorielles connexes à la nutrition en relation entre autres avec l'eau, l'hygiène, l'assainissement, la sécurité sanitaire des aliments, l'agriculture, la santé, la protection sociale, le genre, l'éducation et les mécanismes de gestion de la décentralisation.

2.3.10. Sécurité

De nos jours, la commune dispose d'un commissariat de police installé au chef-lieu de la commune, d'une Brigade de Gendarmerie installée dans l'arrondissement de Lobogo. Ces unités assurent la sécurité des biens et des personnes sur le territoire communal bien que le nombre d'agents qui s'y trouvent soit insuffisant. L'inexistence d'une brigade des mineurs rend plus difficile, la protection des mineurs et les cas de déviance sociale.

2.3.11. Changements climatiques

Les changements climatiques sont des variations brusques et souvent inattendues d'un phénomène ou ensemble de phénomènes naturels. C'est un événement qui se produit de façon soudaine et qui cause des dommages si considérables que la maîtrise de ceux-ci dépasse la capacité des moyens ordinairement disponibles de la communauté touchée. Chaque aléa s'accompagne de conséquences dont l'intensité et l'ampleur dépendent de la sensibilité et la vulnérabilité des unités d'exposition (populations, spéculations, etc.) qui doivent y faire face.

La Commune de Bopa subit de façon inquiétante les impacts néfastes de variation climatique sur son écosystème. Pour les observateurs avertis, il y a des signes tangibles sur les mutations géophysiques et écologiques, sur les espèces végétales et animales. Ces cas justifieraient la formulation d'une stratégie appropriée afin non seulement de réduire les risques liés aux changements climatiques mais également de s'adapter à leurs effets néfastes. Les données recueillies sur la pluviométrie et le nombre de jours de pluies dans la Commune de 1999 à 2013, au niveau du Service Communal de Développement Agricole (SCDA), montrent plusieurs tendances climatiques. Il s'agit :

- de l'instabilité climatique (augmentation et/ou baisse de la température) ;
- du cycle de chaleur et
- de la variation du niveau d'eau de surface.

Les risques liés au changement climatique dans la Commune de sont nombreux et variés comme le confirment le Plan de Développement Communale et le Plan Sectoriel de l'Eau. L'étude du régime pluviométrique indique que la Commune est assujettie à des tendances climatiques et/ou des risques écologiques et environnementaux importants tels que les *inondations*, les *poches de sécheresse* et l'*érosion des berges lagunaires* et les *vents violents*.

Le tableau ci-dessous présente les conséquences des changements climatiques sur la nature et la société.

Tableau 27: Conséquences du changement climatique sur la nature et la société

Secteurs concernées	Effets sur la société et la nature		
	Inondations	Incendies	Conflits sociopolitiques
Environnement – terre, eau et autres ressources naturelles	Erosion et dégradation des sols Réduction des terres cultivables Destruction de la faune Destruction des végétaux Apport d'alluvion et amélioration de la fertilité des terres agricoles (effets bénéfiques)	Déforestation, Pollution atmosphérique, Appauvrissement du sol, Perte de la biodiversité (destruction de la flore et de la faune), Réchauffement climatique	Destruction des ressources naturelles Difficultés d'accès aux ressources naturelles (bois énergie, charbon) Introduction de nouveaux adventices
Éducation – interruptions des cours et fermetures d'écoles	-Baisse des taux de réussites scolaires, -Déscolarisation, -Ralentissement des activités pédagogiques, -Délinquance juvénile	Interruptions momentanées des activités pédagogiques, Fermetures d'écoles, Baisse du rendement scolaire	Baisse du niveau des apprenants et le faible taux de réussite Délinquance juvénile Exode rural Déscolarisation
Administration locale/Gouvernement – interruptions des services dépendant des autorités locales et nationales, conflits politiques, impact au niveau de la région	Difficultés de communication Difficultés d'accès aux services Difficulté de déblocage et de mobilisation des ressources matérielles, humaines et financières Augmentation des charges	Perte des documents, Interruption des activités et des services Interruptions des services dépendant des autorités locales	Retard dans la délivrance des actes administratifs Désorganisation du tissu social Déplacement temporaire d'une frange de la population Détérioration des archives
Contexte culturel – tensions entre ethnies, violence, conflits pour l'accès à l'eau, à la terre ou à d'autres ressources naturelles.	Abandon des activités culturelles et culturelles Destruction des lieux de cultes Perturbation des calendriers des activités culturelles et culturelles	Disparition des forêts sacrées Affrontements entre groupes sociolinguistiques Destruction des lieux de cultes Dislocation des familles Rupture du lien social,	Décès Développement des actes de vandalisme Affrontements entre les populations
Conséquences pour	Grossesse précoce,	Augmentation du temps de	Augmentation des cas de viol

Secteurs concernées	Effets sur la société et la nature		
	Inondations	Incendies	Conflits sociopolitiques
les femmes	Ralentissement des AGR, Baisse de revenus, Difficultés d'accès aux soins, Difficultés de remboursement des crédits Traumatisme	travail des femmes dans le foyer Baisse revenu des femmes Endettement Perte de bien matériel Traumatisme	Prostitution Accentuation des cas de divorce Augmentation de la violence faite aux femmes (VBG) Grossesses non désirées Augmentation du taux de mortalité maternelle
Vulnérabilité de la communauté	Refus des populations de se de placer Inaccessibilité aux zones touchées Difficulté de communication Accroissement de la pauvreté Traumatisme	Degré de vulnérabilité élevé, Altération des conditions de vie (maladies) Economie locale affectée, rupture du lien social,)	Insécurité
Stratégies d'adaptation des hommes et des femmes	Déplacement temporaire Diminution du nombre de repas journalier Changement d'habitude alimentaire Reconversion	Déplacement temporaire Diminution du nombre de repas journalier Changement d'habitude alimentaire	Fuite temporaire ou définitive des personnes indexées en attendant l'accalmie

Source : Enquête de terrain, 2017

L'incidence des différents aléas et risques ainsi énumérés dépend de l'impact de leurs effets sur l'unité d'exposition, la capacité des institutions et des communautés à s'y adapter sans assistance extérieure puis de l'intensité et de l'ampleur de l'exposition des sous secteurs productifs. Cet impact s'évalue par :

1. les pertes en vies humaines ;
2. le niveau de destruction de la production végétale et animale ;
3. la dégradation de la santé des populations ;
4. la perturbation des différents écosystèmes humides, forestiers, etc. ;
5. la dégradation des sols et de couvert végétal ;
6. la destruction des habitats et des infrastructures sociocommunautaires;
7. la baisse de rendement des structures et autres établissements névralgiques de l'économie locale ;
8. la destruction du tissu social des communautés à la base ;
9. la perturbation du cursus scolaire pour les écoliers et élèves.

3.4. Financement du développement local

3.4.1 : Finance locale et fiscalité locale

3.4.1.1. Evolution des recettes et des dépenses de la commune de 2011 à 2015

Cette partie se propose d'analyser brièvement à partir des comptes administratifs des cinq années du PDC2, les différentes tendances associées à ces finances. Le tableau ci-dessous montre la répartition des finances communales suivant les dépenses et les recettes enregistrées de 2011 à 2015.

Tableau 28: Evolution des budgets de fonctionnement et d'investissement de 2011-2015

Année	Recette totale	Recettes investissement	Dépenses investissement	Recettes fonctionnement	Dépenses fonctionnement
2 011	436.391.309	321.967.164	209.397.303	123.424.145	118.948.901
2 012	350.378.174	217.488.259	293.596.352	132.889.915	135.391.310
2 013	526.774.756	358.790.536	377.180.022	167.984.220	151.234.741
2 014	648.921.916	490.102.177	384.551.197	158.819.739	157.402.419
2 015	747.707.118	591.225.825	487.032.425	156.481.293	168.585.214
Moy	358 986 633	214 546 541	59,76%	144 440 092	40,24%

Source : SAF/ Mairie, 2017

De l'observation de ce tableau, il est constaté que les recettes propres de la commune servent à financer essentiellement les dépenses de fonctionnement. Il convient alors de souligner que la commune de Bopa ne contribue pas aux dépenses d'investissement. Malheureusement, aucune stratégie pouvant permettre de corriger cette situation n'a encore été amorcée. Les réflexions pour l'élaboration du PDC 3^{ème} génération doivent en tenir compte.

3.4.1.2. Taxes et impôts en vigueur dans la commune

Les ressources financières propres de la commune sont essentiellement fiscales. La nomenclature des ressources des communes a été définie à travers les articles 7 à 15 de la loi 98-007 du 12 Février 1998 portant régime financier des collectivités locales au Bénin. La mobilisation des ressources financières est assurée par le service des affaires financières de la commune (SAF) et le service de recettes auxiliaires des impôts. La commune dispose de la matière imposable mais le recouvrement des impôts locaux rencontre des difficultés dont les plus essentielles sont : l'insuffisance de personnel qualifié et d'équipement adéquat ; l'incivisme fiscal et l'absence d'une base des contribuables de la Commune.

2.4.2 : Financement du développement local par l'Etat

La commune bénéficie des ressources financières provenant de l'Etat béninois : des subventions au titre de l'exercice budgétaire et autres subventions. Elles sont directement intégrées au budget de la Commune. D'autre part, l'Etat a directement investi dans plusieurs secteurs, notamment la santé, l'éducation, les routes et autres ouvrages.

3.4.3 : Intervention des partenaires (ONG, Projets, Programmes)

La commune de Bopa, à l'instar des autres communes du Bénin reçoit de l'aide, des appuis, des soutiens, des secours et des financements des ONG, Projets et Programmes comme le signale le tableau ci-dessous. Ces interventions des partenaires, ONGs, projets et programmes couvrent tous les domaines de la vie socio-économique de la Commune. Le tableau ci-dessous récapitule la nature de ces appuis

Tableau 29: Statuts des structures d'appui au développement et leurs missions

N°	Nom des structures	Rôles et principales réalisations dans la commune
1	Projets étatiques	
	FADeC ministères sectoriels)	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au budget communal à travers le FADeC affecté et le FADeC non affecté
	PANA1	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'enclos piscicoles sur le lac Ahémé à Sèhomi - Mise à disposition des pêcheurs de Sèhomi de cages flottantes - Mise à disposition des pêcheurs de Sèhomi d'une barque motorisée - Mise à disposition d'alevins - Mise à disposition des pêcheurs de motopompes - Mise à disposition des éleveurs de Sèhomi de cage d'élevage et de lapins - Formation des pêcheurs, éleveurs sur les techniques de préparation de provendes et des nouvelles techniques de pêche et d'élevage - Reboisement à Sèhomi - Réalisation d'une station météorologique
	PIFSAP	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance de trois forêts sacrées - Formation des dignitaires - Reboisement des forêts en des espèces en voie de disparition
2	Organisation non gouvernementale (ONG)	
	GROPERE	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des producteurs sur les techniques modernes de transformation des produits agricoles - Mise à disposition des producteurs de matériels modernes de transformation des produits agricoles - Sensibilisation et appui à la mutation des groupements en coopération en respect des normes prescrites par l'OHADA - Promotion des mutuelles de santé
	FEED-NEEDS	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du tourisme - Appui au centre de santé d'arrondissement de Lobogo en médicaments de première nécessité et en soin primaire à travers un séjour annuel des étudiants de Victoria ville à Lobogo
	BUPDOS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de capacité des artisans - Formation des artisans sur différents thématiques - Formation des apprentis - Participation à la formalisation du partenariat Mairie – Collectif des artisans - Appui à la tenue des réunions du cadre de concertation des acteurs de l'artisanat
	PROTOS	<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'ouvrages d'hygiène dans des écoles et hameaux de la commune - Contribution à l'aménagement du puits artésien de Dandévèhounhoué à des fins agricoles
	Caritas Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre les inondations et les changements climatiques, appui à l'épargne - Formation des femmes sur la bonne hygiène corporelle et sur propreté des ménages - Formation sur la prévention des risques que cause l'inondation
3	Associations de développement	

	ARSCBF	- Construction d'un module de trois salles de classe + bureau et magasin à l'EPP Agonsa – Tohonou
	Associations des élèves et étudiants	- Sensibilisation des parents à accompagner les enfants sur le plan scolaire
4	Organisations professionnelles	
	Union des producteurs (UCCR-UCCM)	- Formation des jeunes - Reboisement - Formation sur les techniques culturelles - Organisation des coopératifs
	Collectif des artisans	- Contribution au fonctionnement du budget communal à travers la légalisation des diplômes de fin de formation
5	Institutions de Microfinance	
	ASF	- Appui à l'organisation de la fête de l'accession de notre pays à la souveraineté nationale (année 2015) - Construction de module de classe - Épargne, Dépôt à terme (DAT), crédits
	CESCA (Possotomè)	- Micro finance
	ACEP (Possotomè)	- Micro finance
	Association des Jeunes Financiers	- Financement des activités féminines Microcrédit. Épargne et crédit.
6	Autres	
	Coopération décentralisée BOPA-CROSNE	- Extension du réseau d'Adduction d'Eau Villageoise d'Atohoué à Djoffoun sur une distance de 6.380 mètres - Réalisation de neuf (09) Bornes Fontaines dans certaines localités de Djoffoun - Don d'un camion de traitement des déchets solides et ménagers - Réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction d'une AEV dans l'arrondissement de Badazouin par le SYAGE - Renforcement de capacité d'un cadre de la Mairie de Bopa en France dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement pour le suivi des différentes réalisations - Projet de construction de latrines de type ECOSAN dans vingt deux hameaux et quatre (04) écoles primaires publiques actuellement en cours dans la Commune de Bopa
	CTB	- Appui à l'élaboration du PDC 2ème génération - Subventions octroyées par FAFA pour la réalisation de hangar, de magasin de stockage avec des aires de séchages à Kowého; Zizaguè et Badazouin-centre - Subventions octroyées par FAIA pour la construction de boutique de vente d'intrants agricoles et de hangars dans le marché de Lobogo - Subventions octroyées par FAIA pour ouverture et aménagement de voies
	GIZ	- Paiement des prestations d'un agent d'intermédiation sociale dans le secteur EHA par PADEAR/GIZ

	PAPDC	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'élaboration du PDC 2ème génération - Subvention pour l'établissement d'acte de naissance aux enfants
	PSDCC	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la réalisation des Investissements Communaux et aux sous-projets communautaires
	GI-MONO	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des déchets solides et ménagers - Construction de différents dépotoirs des déchets (provisoire et final) dans les trois grandes agglomérations : Bopa; Lobogo et Possotomè - Etablissement d'acte de naissance au profit des écoliers

Source : Enquête de Terrain, 2017

3.5 : Autres services

3.5.2 : Problématique de l'emploi des jeunes

La problématique de l'emploi se pose dans plusieurs secteurs. A part une minorité de jeunes qui s'auto emploient dans l'agriculture, l'artisanat et quelques petits métiers, le problème demeure encore criard dans la Commune. La mairie n'ayant pas les compétences pour recruter dans l'administration publique, elle ne fait que faire des plaidoyers auprès des institutions compétentes d'une part et d'autre part, inciter les jeunes à l'entrepreneuriat. Car, le chômage des jeunes est une situation très préoccupante dans la Commune.

Cette situation est due à l'inadéquation des formations aux besoins des entreprises mais aussi à la faiblesse de l'offre d'emploi au niveau national. De plus, plusieurs d'entre eux manquent d'initiatives pour s'auto employer et ceci est plus ou moins indépendamment de leur volonté compte tenu de la défaillance du système éducatif : l'école semble devenir un piège pour les apprenants parce qu'elle ne leur permette d'avoir que des connaissances théoriques plutôt qu'à la fois théoriques et pratiques ; c'est une éducation à la limite passive et improductive. Du coup, les produits de l'éducation formelle n'ont aucune culture entrepreneuriale pour se prendre en charge. L'autre difficulté limitant l'insertion professionnelle des jeunes est liée au manque d'appui financier (en termes de facilitation au microcrédit) et technique (renforcement des capacités en gestion des projets) pour aider les porteurs d'idées de projet à les valoriser

Au total, la jeunesse exprime plusieurs besoins en matière de formation en entrepreneuriat agricole, en pisciculture, en gestion des PME. Elle souhaite également avoir un accompagnement technique et financier et des bourses de formation dans les universités dans certains domaines spécifiques comme l'ingénierie, les bâtiments et travaux publics etc.

En conséquence, il importe que l'administration communale en collaboration avec l'Etat central crée des conditions incitatives aux investissements privés en vue de réduire le chômage et booster l'emploi des jeunes. A cet effet, ils devront repenser la politique fiscale en pensant par exemple à des exonérations sur les impôts et taxes sur un nombre d'années aux jeunes chefs d'entreprises et promoteurs dans les secteurs de l'artisanat, du commerce et de l'agrobusiness, en vue d'accroître la chance d'emplois des jeunes dans la Commune.

3.5.3. Genre dans la commune de Bopa

Beaucoup de structures interviennent dans la prise en compte du genre dans la commune. Malheureusement le degré d'implication des femmes dans les actions de développement de la Commune, n'est pas encore satisfaisant. Or, la commune dispose de femmes laborieuses et intellectuelles pouvant participer valablement à la gestion des affaires si on leur en donnait la possibilité. L'une des priorités devrait être l'implication des femmes de la commune dans les instances de prise de décision.

Le diagnostic montre que le poids des pesanteurs socio - culturelles et religieuses contraint la femme à rester et à demeurer au foyer sous la soumission de l'homme. Cet état de chose justifie leur quasi inexistence dans les instances locales de prise de décision. La preuve irréfutable est l'inexistence de femmes sur les 17 élus du conseil communal et des chefs d'arrondissements de Bopa. Tout ceci a pour corollaire, l'imposition des décisions relatives au développement de la commune aux femmes par les décideurs. D'une manière générale, la position socio-politique de la femme dans ses différentes sphères est très basse. Ainsi, presque toutes les décisions émanent de l'homme.

Au niveau de l'accès et du contrôle des ressources dans la commune, il ressort que la femme a un faible accès et contrôle des ressources en général. Dans le domaine de l'éducation, les deux sexes ont une même chance d'être scolarisés mais les statistiques recueillies par rapport à l'effectif des filles comparé à celui des hommes au niveau des collèges, contrarient cette information.

De l'analyse des outils (profil d'accès et de contrôle des ressources et position socio - politique des femmes) sur le genre, il ressort :

- le faible accès et contrôle des femmes à la terre ;
- la difficulté d'accès et de contrôle aux facteurs de production ;
- le faible accès des femmes aux revenus ;
- la faible implication des femmes dans les instances locales de prise de décision ;
- l'existence de forte emprise socio- culturelle et religieuse sur les femmes.

En matière de prise de décision dans le foyer ou ailleurs, la situation se présente comme suit :

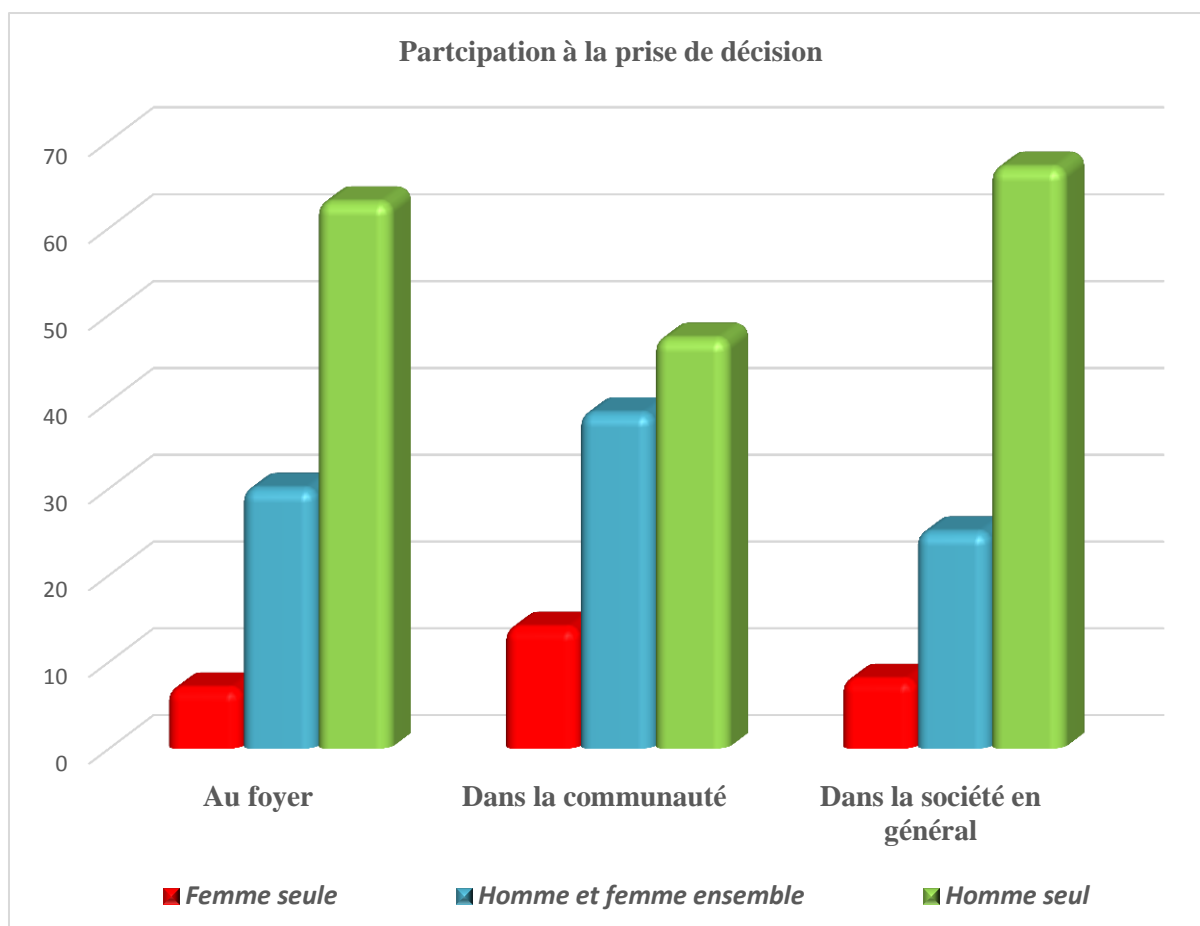


Figure 5 : Participation à la prise de décision

Au vu de ce graphique, seulement une femme sur dix prend des décisions au foyer notamment dans les domaines : (Budget journalier, investissements, éducation des enfants, la planification familiale et les services de soins de santé) contre sept hommes sur dix qui en décident pour les mêmes cas. Cette tendance notoire s'observe dans la communauté et dans la société en générale. On conclut que les hommes prennent majoritairement de décisions seules sans consulter les femmes dans le foyer, la communauté, et la société en générale.

Toutefois, la femme et l'homme décident mieux ensemble dans la communauté (représentation, organisation) qu'au foyer et dans la société en générale. Pour améliorer la situation, il s'agira, entre autres, de :

- promouvoir le leadership féminin ;
- promouvoir la scolarisation des filles et leur maintien à l'école ;
- encourager, soutenir et orienter les femmes dans les prises de décision
- plaider pour la tolérance religieuse au sein du couple ;
- plaider pour la répartition équitable des ressources disponibles ;
- bannir certaines pratiques rétrogrades et faire la promotion et la sensibilisation au profit des femmes.

2.6 : Analyse FFOM du développement de la commune

2.6.1 : Problématique générale de développement de la commune

L'analyse du diagnostic du développement de la Commune a permis de dégager les forces, les opportunités, les faiblesses et les menaces dans les domaines de l'économie locale, des services sociocommunautaires, de la gouvernance locale, du foncier, de l'urbanisme de l'habitat et de l'environnement. Ce travail a permis de faire le bilan des forces majeures à valoriser, les opportunités à saisir, les faiblesses et les menaces à réduire en vue d'insuffler à la Commune un dynamisme pour le développement socio-économique.

La démarche s'est appuyée sur des ateliers d'évaluation et de diagnostics dans les sept Arrondissements et des entretiens de collecte de données dans les villages et quartiers de villes de la commune. A la suite des séances de concertation, le comité de pilotage a organisé des ateliers de validation, de vision, d'orientations stratégiques, de programmation et de budgétisation au communal. Le tableau n°30, ci-dessous présente les grandes tendances prioritaires des forces, opportunités, faiblesses et menaces de la commune de Bopa.

Tableau 30: Tendances prioritaires FFOM de la problématique du développement de la Commune de Bopa

FORCES (Situations internes positives)	FAIBLESSES (Situations internes négatives)
1-Existence de ressources naturelles (terre, cours d'eaux, bas-fond, forêts, sables fluviales, latérite, argile) ; 2-Disponibilité de main d'œuvre 3- Disponibilité de matières premières agricoles transformables 4- Existence de produits à commercialiser 5-Existence de marchés locaux 6-Existence de grandes potentialités touristiques 7- Bitumage de la voie RN23 8- Amélioration du niveau d'équipement et de services de la commune 9- Existence d'une société civile locale dynamique 10- Existence de filières à promouvoir 11- Existence de terres cultivables (terres noires) valorisables	1-Insuffisances d'infrastructures et équipements dans tous les secteurs socio-économiques 2- Insuffisance de qualité dans les services d'Etat et de la collectivité 3-Incivisme fiscal 4- Faible mobilisation des ressources financières internes 5-Mauvaises pratiques nutritionnelles 6-Conflits domaniaux agriculteurs et éleveurs 7-Exigüité et absence de débouchées pour les productions agricoles 8-Faible valorisation des attraits touristiques 9- Faible valorisation des ressources minières 10-Développement de l'informel 11- Conflits politiques 12- Mauvaise compréhension du contexte de la décentralisation par les populations 13-Baisse de la fertilité des sols
OPPORTUNITES (Situations externes positives)	MENACES (Situations externes négatives)
1-Existence des partenaires techniques et financiers et structures d'appui (ONGs, Projets) 2-Volonté politique pour la modernisation de l'agriculture (PAG 2016-2021) 3-Existence de coopération décentralisée avec CROSNE 4-Existence du FADeC et autres mécanismes de	1-Pauvreté des Sols 2-Ensablement du lac Ahémé 3- Insuffisance des agents dans les services déconcentrés de l'Etat (santé, éducation, affaire sociale, agriculture, sécurité etc.). 4-Présence des aléas climatiques (inondations, sécheresses, vents violents, baisse de la pluviométrie)

financement du développement local 5- Diversité des appuis techniques et financiers offerts par les projets et programmes de développement	5- Surexploitation des ressources halieutiques 6-occupation anarchique des zones humides et autres espaces à des fins de développement durable
---	---

Source : Exploitation données du terrain, 2017

2.6.2 : Problématique sectorielle et situation de référence

La problématique sectorielle et la situation de référence de la commune de Bopa sont présentées dans le tableau n°31, ci-dessous. Ce tableau met en évidence les différents secteurs de développement retenus, les principaux problèmes, les enjeux en présence, les localisations et les aspirations de développement.

Tableau 31: Synthèse de la situation de référence et approches de solution

Secteurs		Données / potentialités	Problèmes majeurs	Causes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
Secteurs Productifs	Agriculture	-Disponibilité de terre agricole -Existence bas-fonds pour le maraîchage -Disponibilité de main d'œuvre	-Dégradation du sol - Baisse de rendement agricole -Problématique de l'accès sécurisé à la terre -Non aménagement des bas-fonds, cours et retenues d'eau -Insuffisance d'accompagnement technique des producteurs/exploitants - Faible organisation de filières agricoles -Manque de financement adapté	-Pratiques culturales inappropriées Inondation/Sécheresse -Absence d'intrants -Manque de moyens financiers - Insuffisance d'encadrement Présence d'Impérata cylindrica (chiendent) dans les champs -Utilisation non contrôlée d'herbicides	-Accroissement de la production agriculture -Amélioration des rendements -Développement de chaînes de valeurs agricoles prioritaires -Autosuffisance alimentaire -Développement des produits vivriers et industriels	Tous les arrondissements	-Moderniser l'agriculture -Sécuriser le foncier -Maîtriser l'eau Promouvoir les filières agricoles prioritaires -Restaurer la fertilité des terres dégradées -Promouvoir à grande échelle l'intensification durable de l'agriculture,
	Eleavage	- Existence d'aire de pâturages, -Cheptel diversifié et d'eau d'abreuvement - Disponibilité de races locales	- Divagation des bêtes -Peste des petits ruminants -Epizootie -Insuffisance de l'encadrement et du suivi sanitaire des animaux	Animaux en divagation ; Manque de produit phythosanitaire	-Développement du sous-secteur de l'élevage -Cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs	Tous les arrondissements	-Améliorer le suivi et le contrôle vétérinaire -Rendre effectif la mise en œuvre du SDAC
	Pêche et pisciculture	-Présence des cours et plans d'eau -Existence des jeunes formés en pisciculture	-Baisse de rendement -Encombrement des cours et plans d'eau -Ensablement des cours et plan d'eau -Envahissement des plans d'eau par des plantes fourragères	-Surexploitation des cours et plans d'eau -Erosion -Activités anthropiques (Acadja) - Sécheresse	-Développement du sous-secteur de la pêche -Source de revenu complémentaire -Complément alimentaire	Au niveau des retenues et cours d'eau de toute la commune	-Empoisonner les retenues et cours d'eau -Promouvoir la pisciculture - Sensibiliser les pêcheurs sur les bonnes pratiques de pêches -Protéger les berges

Secteurs		Données / potentialités	Problèmes majeurs	Causes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
Secteurs Productifs	Sylviculture	- Existence des terres fertiles - Présence de mains d'œuvres locales	-Exploitation abusive et non contrôlé des forêts -Déforestation -Mauvaises techniques culturales avec avancée du front agricole et dégradation du sol	-Non réalisation de des pare-feux -manque de moyens financiers - Absence de suivi technique des plants	-Amélioration de l'espace vital -Lutte contre les effets du changement climatique -Développement des activités agricoles	Tous les arrondissements	-Reboiser d'essences à valeur économique -Créer des forêts communales -Restaurer les terres dégradées -Promouvoir une agriculture intensive durable
	Artisanat, Commerce et PME	-Existence de jeunes formés en artisanat -Présence de matière première - Existence des marchés dans la commune -Existence des produits agricoles et de pêche	-Faible niveau organisation des acteurs -Problème de fonctionnement des associations d'artisans -Non valorisation du potentiel artisanal touristique - Absence d'un centre de métiers	- Manque de formation de qualité et de recyclage -Absence de suivi adéquat -Absence d'appui aux PME	-Développement de nouveaux corps de métiers -Résorption du chômage -Développement des PME - Accroissement de l'assiette fiscale de la commune	Tous les arrondissements	-Construire /réhabiliter les équipements marchands -Renforcer les capacités des commerçants -Promouvoir les événements et produits touristiques et artisanaux de la commune - Promouvoir les PME
	Industrie	Disponibilité de matières premières (calcaire ; sources thermales...)	Non exploitation des ressources minières	-Absence d'investissement dans le sous secteur	-Accroissement de l'assiette fiscale -Croissance économique -Résorption du chômage	Commune	-Créer des zones d'activités -Créer des conditions favorables à l'installation des entreprises et industries
	Tourisme /Hôtellerie et loisirs et culture	-Existence de sites touristiques	-Non valorisation du potentiel et des produits touristiques -Non aménagement des sites touristiques -Non valorisation du	Absence d'investissement dans le sous secteur	-Accroissement de l'assiette fiscale de la commune	Commune	-Valoriser le potentiel et des produits touristiques -Aménager les sites touristiques -Construire des

Secteurs		Données / potentialités	Problèmes majeurs	Causes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
			patrimoine culturel		-Développement culturel		infrastructures de loisirs et de sport
Secteur Sociaux	Habitat, lotissement et Urbanisme	-Disponibilité des zones à lotir -Disponibilité de matériaux de construction	-Conflits domaniaux -Incendie des habitations	-Inondation -Tornade et vents violents -Sécheresse	-Modernisation des habitats - Urbanisation de la commune	Les centres urbains	-Accélérer les processus de lotissement -Créer des conditions favorables à la délivrance des actes fonciers
	Environnement/ Ressources naturelles et Changement climatiques	-Disponibilité des forêts -Existence de carrière de sable - Existence des mines	-Déforestation avancée - Inondation et sécheresse Rareté des pluies et baisse de fertilité des sols	- Pratiques agricoles inappropriées Surexploitation des plans d'eau	-Maîtrise des saisons -Conservation des ressources naturelles	Commune	- S'adapter aux variations climatiques -Promouvoir les méthodes de gestion durable des terres (GDT)
	Pistes rurales et transport	-Existence des pistes dans la commune	Mauvais état des routes/pistes surtout en période pluvieuse	-Non aménagement des pistes	-Dynamisation des flux commerciaux	Tous les arrondissements	-Ouvrir de nouvelles pistes -Entretien des pistes existantes
	Energie	-Existence d'un réseau électrique dans la commune	-Insuffisance d'énergie électrique - Non extension du réseau électrique dans la commune	-Manque de ressources financières	-Croissance économique -Développement de nouveaux corps de métier	Tous les arrondissements	Poursuivre l'extension du réseau électrique au niveau des chefs-lieux d'arrondissement et au niveau des gros villages -Promouvoir l'énergie solaire dans les villages
	Eau et assainissement	-Existence d'un sous-sol riche en eau potable -Existence de quelques latrines publiques	-Insuffisance des points d'eau potable -Manque d'entretien des forages -Problème de gestion des eaux usées, des ordures	-Manque de ressources financières - Ignorance des pratiques d'hygiène par la population	-Protection sanitaire	Tous les arrondissements	-Construire de nouveaux points d'eau potable -Réparer les points d'eau potable défectueux -Promouvoir les latrines institutionnelles

Secteurs		Données / potentialités	Problèmes majeurs	Causes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
			ménagères -Absence de latrines dans les ménages				
	Santé/ Protection sociale et Genre	-Présence du centre de santé communal -Présence de centres privés	-Insuffisance de matériel et d'équipements de santé -Insuffisance de personnel qualifié - Non prise compte du genre dans les actions de développement de la commune	-Manque de moyen financiers pour la prise en charge des personnes vulnérables	-Population en bonne santé pour soutenir le développement - Epanouissement des personnes vulnérables	Tous les arrondissements	-Equiper les centres de santé -Mettre en place un programme de prise en charge des personnes vulnérables -Promouvoir des actions genres sensibles à la protection sociale
	Nutrition	-Présence des enfants malnutris -Présence du Projet pilote de Nutrition Communautaire	- Malnutrition dans les ménages - Insuffisance pondérale des enfants	-Manque de moyen financier - Pauvreté dans les ménages -Absence d'un dispositif de prise en charge des actions dans le secteur de la nutrition	- Bonne santé pour soutenir le développement - Augmentation des richesses de la population avec la réduction des dépenses en matière de prise en charges des effets de la malnutrition	Tous les arrondissements	-Créer et rendre fonctionnel le cadre communal de concertation sur la nutrition -Mettre en place un dispositif au niveau communautaire sur la nutrition -Renforcer les capacités des acteurs sur la nutrition dans toute la commune
	Education et Alphabétisation	-Enseignements maternel, primaire et secondaire centres d'alphabétisation	-Insuffisance d'infrastructures scolaires -Insuffisance d'enseignants qualifiés -Problème de déperdition scolaire	-Manque de ressources financières - Pauvreté des parents d'élèves - Sociologie du milieu	-Développement de la commune -Ressources humaines de qualité pour assurer la relève	Tous les arrondissements	-Construire de nouvelles écoles -Aménager les écoles en état de délabrement -Equiper les écoles - Former le personnel
	Communication	Existence de réseaux téléphoniques dans	- Faible couverture des réseaux téléphoniques -Faible accès aux NTIC	Non installation d'équipements adéquats	Connexion au reste du monde	Commune	-Plaider pour la promotion des NTIC

Secteurs		Données / potentialités	Problèmes majeurs	Causes	Enjeux	Localisation	Approches de solution
		la commune					
	Gouvernance locale	7 Arrondissements 01 commissariat 01 Brigade	-Insuffisance des ressources mobilisées -Insécurité	-Absence de ressources -Incivisme fiscal	Gestion administrative locale moderne et apaisée	Tous les arrondissements	Renforcer les bases d'une administration moderne, efficace et apaisée
	Genre et développement	0 femme conseillère communale	Très faible représentativité voire absence des femmes dans les instances de prise des décisions politiques dans la commune	-Analphabétisme de la femme ; - Faible participation des femmes aux réunions -Manque de ressources financières	Forte implication voire équité femme - homme dans les instances de prise de décision à tous les niveaux	Commune	-Faire élire les femmes dans les instances politiques de prises de décision -Sensibiliser les femmes sur leurs droits et devoirs

Source : Exploitation données du terrain, 2017

3.6.3 : Grands défis du développement de la Commune de Bopa

L'analyse des résultats du diagnostic a révélé des problèmes majeurs à résoudre selon le tableau ci-dessous :

Tableau32: Synthèse des problèmes majeurs à résoudre à partir du diagnostic des secteurs de développement de la Commune

GROUPES	SECTEURS CONCERNES	PROBLEMES MAJEURS A RESOUDRE
Domaine de l'économie locale	<ul style="list-style-type: none"> - les secteurs de l'agriculture, élevage pêche, - le secteur de l'artisanat, PME et PMI, - le secteur du commerce et services financiers, - le secteur culture, tourisme et hôtellerie). 	<ul style="list-style-type: none"> -Faible modernisation des filières agricoles -Manque de financement adapté - Dégradation des sols et des ressources naturelles et halieutiques -Mauvaise organisation du marché des produits agricoles - Insuffisance d'encadrement des éleveurs -Faible organisation des éleveurs -Faible capacité technique des pisciculteurs - Faible appui aux activités de commerce - Insuffisance des équipements marchands -État dégradé de des pistes de la commune - Insuffisance appui technique et financier aux artisans - Absence de siège pour les groupements et collectifs des artisans -Insuffisance d'initiatives de promotion d'activités PMI et PME -Inexistence d'unités modernes de transformation des produits agricoles - Faible capacité financière des acteurs ruraux - Absence de valorisation des sites touristiques de la Commune - Insuffisance de magasin de stockage des produits agricoles - Méconnaissance des techniques d'adaptation/atténuation aux effets des changements climatiques (inondation, sécheresse, vents violents, pluies tardives) -Dégradation continue des terres et baisse de la fertilité des sols - Très faible niveau d'aménagement des bas-fonds -Insécurité foncière et conflits fonciers
Domaine des services sociocommunautaires	<ul style="list-style-type: none"> Les secteurs de l'éducation d'alphabétisation, de la santé, de l'approvisionnement en eau potable, de l'hygiène et assainissement, affaires sociales nutrition et sécurité alimentaire, sports et loisirs, - Le secteur de la télécommunication et média, - Le secteur de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - Indisponibilité ou insuffisance de certains matériels médicaux techniques dans les centres de santé - Manque de personnel qualifié et d'équipements dans les CS - Inexistence d'officine dans la commune - Faible fréquentation des centres de santé par les populations -Insuffisance de modules de classes dans certaines écoles -Insuffisance d'enseignants dans certaines écoles -Déscolarisation des jeunes filles et des jeunes garçons -Inexistence d'infrastructures adéquates pour l'alphabétisation -Manque d'eau potable dans certains villages - Faible taux de couverture de l'énergie électrique dans la Commune -Faible assistance aux indigents et personnes Handicapées -Absence de prise en charge des personnes de troisième âge indigentes -Mauvaises pratiques nutritionnelles au niveau des ménages -Insuffisance de moyens roulants et de personnel pour le CPS -Insuffisance des services sociaux dans tous les villages -Impraticabilité de certaines voies en période de pluies -Insuffisance de pistes -Manque d'infrastructures de sport et de loisirs -Faible couverture des réseaux GSM -Défaillance des équipements des réseaux GSM dans certains villages
Domaine de	-Le secteur de	- Faible niveau de qualité des services offerts aux citoyens

GROUPES	SECTEURS CONCERNES	PROBLEMES MAJEURS A RESOUDRE
la gouvernance locale	l'administration, -Le secteur de l'information participation et genre, - Le secteur de la sécurité, - Le secteur de la coopération décentralisée et intercommunalité, - Le secteur des finances locales	-Insuffisance de personnel administratif dans certains services -Absence d'une division statistique et d'un agent qualifié - Primauté des conflits politiques sur les problèmes de développement -Incivisme fiscal - Faible taux de recouvrement des taxes -Faible capacité d'autofinancement des investissements par la Commune -Mauvaise gestion des archives de la commune - Insuffisance d'informatisation des services de la mairie - Faible taux d'identification de la matière imposable -Inexistence d'un service de communication à la Mairie - Faible compréhension du concept de la décentralisation par les populations -Irrégularité des redditions de compte -Très faible représentativité des femmes au sein des instances politiques -Faible participation des femmes aux réunions -Réticence des populations à coopérer avec les forces de sécurité publique -Excès de vitesse sur les routes
Domaine du foncier de l'urbanisme de l'habitat et de l'environnement	- Gestion du foncier - Urbanisme, lotissement et habitat - Ressources naturelles et environnement, - Vulnérabilité aux Changements Climatiques et mesures d'adaptation	- Lenteur dans la délivrance des conventions de vente par la Mairie -Dégradation des forêts sacrées et des forêts galeries - Dégradation des sols -Feux de brousse non contrôlés - Insuffisance d'ouvrages d'assainissement dans la Commune - Insuffisance des activités de lotissement -Faible opérationnalisation du SDAC - Persistance de conflits fonciers intercommunaux

Source : Exploitation données du terrain, 2017

Au terme des travaux d'évaluation du PDC2 et de diagnostic participatif, il se dégage que le PDC 2 a davantage mis l'accent sur le social que sur le développement de l'économie locale qui doit induire un changement notable sur le bien-être des populations. Sur le terrain, les populations n'arrivent pas à faire la différence entre les réalisations découlant du PDC2 de toutes les autres interventions étatiques ou non étatiques. Ce fait met les populations dans une situation de difficile appréciation objective du PDC 2 pour enfin dégager leur niveau de satisfaction. De plus, le PDC 2 n'ayant pas été décliné jusqu'au niveau des arrondissements, il est plus difficile aux populations d'apprécier les actions menées par catégorie d'acteurs de chaque intervention, pour enfin tirer les leçons à leur juste valeur. Le taux de mobilisation des ressources financières est de 91, 11% alors que celui des réalisations physiques tournent autour de 68,01%. Ce qui en termes d'efficience, est en dessous de l'effort financier fourni.

Les services rendus par la mairie aux citoyens sont jugés insuffisants par l'ensemble des acteurs et les citoyens n'en sont donc que peu satisfaits. Ils n'ont pas convenablement accès aux services publics locaux et sont confrontés aux difficultés d'accès aux services sociaux de base. Le diagnostic économique a bien démontré que les citoyens avaient raison sur ces points. Les conséquences transparaissent clairement au niveau des finances locales.

En somme, l'analyse diagnostique a pris en compte entre autres, l'approche genre et développement à travers l'inventaire et l'analyse des forces, des opportunités, des faiblesses et des menaces majeures de la Commune. Cette démarche a permis de tenir compte des intérêts, besoins et aspirations spécifiques de toutes les catégories sociales (femmes, hommes, jeunes et personnes

âgées, etc.) En outre, la participation de toutes les couches sociales a été requise. Les informations collectées ont été désagrégées par sexe pour faciliter l'appréciation des écarts entre homme et femme en vue de les prendre en compte dans la programmation des actions de développement. Il en est de même des questions liées à l'environnement et au changement climatique. Le rapport de diagnostic a été restitué aux membres du Comité de Pilotage et autres qui l'ont étudié et validé.

CHAPITRE 3: ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

4.1. Vision de la commune

L'étape de la définition de la vision, des orientations, des objectifs et des stratégies est celle au cours de laquelle le processus même de la planification stratégique a commencé. La participation a été conçue de façon à disposer d'une équipe légère de travail qui bénéficie de l'appui constant du prestataire. Ainsi, les acteurs ont la charge de réfléchir pour se doter d'une vision qui constitue la boussole de toutes les interventions à réaliser dans la Commune. De même, les orientations, objectifs et stratégies ont formulés à partir des tendances et analyses issues des deux étapes précédentes. Le choix des options stratégiques qui ont été traduites en objectifs de manière à prendre en compte les réelles contraintes pour assurer un développement équitable et durable en harmonie avec les orientations stratégiques nationales et les politiques sectorielles.

L'objectif de cette phase est de définir la vision du développement de la Commune en référence aux choix nationaux et régionaux, identifier les options stratégiques et formuler les objectifs de développement et les stratégies y afférentes.

L'actualisation s'est appuyée sur les visions de différents documents nationaux de développement et les changements internes et externes intervenus dans la Commune. Il s'agit :

☞ **de la vision du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) :** « Le mandat présidentiel 2016– 2021 devra être un mandat de rupture, de transition, de relance économique et de réformes notamment politiques afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le pays » ;

☞ **de la vision de « ALAFIA 2025 » :** « Le Benin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, a économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social » ;

☞ **de la vision du Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) :** « Un secteur agricole béninois dynamique à l'horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesses, répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise et aux besoins de développement économique et social de toutes les couches de la population du pays » ;

☞ **de la vision du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) :** « Contribuer à la promotion d'un environnement favorable au développement touristique et à l'amélioration des conditions économiques, sociales et culturelles des populations de la Commune de Bopa »

☞ **et enfin de la vision du Plan de Développement Communal deuxième version (PDC2) :** « En 2025, Bopa est une commune paisible, viable, bien gouvernée, où l'agriculture et le tourisme prospèrent dans le respect de l'environnement où chaque citoyen à l'accès facile aux services sociaux de base ».

De l'analyse de ces différentes visions, des réalités internes de la commune et des différents défis nationaux et internationaux, la commune a décidée de décliner sa vision comme suit :

« En 2022, Bopa est une commune viable, bien gouvernée, de paix, de bien-être social et de prospérité économique partagée basée sur une agriculture durable et le tourisme »

VISION PAG

« Le mandat présidentiel 2016– 2021 devra être un mandat de rupture, de transition, de relance économique et de réformes notamment politiques afin d’impulser une nouvelle dynamique dans le pays »

Alafia 2025

« Le Benin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social »

Vision du PSDSA

« Un secteur agricole béninois dynamique à l’horizon 2025, compétitif, attractif, résilient aux changements climatiques et créateur de richesses, répondant de façon équitable aux besoins de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population béninoise et aux besoins de développement économique et social de toutes les couches de la population du pays ».

Vision PDC2

En 2025, Bopa est une commune paisible, viable, bien gouvernée, où l’agriculture et le tourisme prospèrent dans le respect de l’environnement où chaque citoyen à l’accès facile aux services sociaux de base

Vision du SDAC

« Contribuer à la promotion d’un environnement favorable au développement touristique et à l’amélioration des conditions économiques, sociales et culturelles des populations de la Commune de Bopa »

VISION PDC 3

En 2022, Bopa est une commune viable, bien gouvernée, de paix, de bien-être social et de prospérité économique partagée basée sur une agriculture durable et le tourisme

4.2. Orientations stratégiques

La définition des orientations stratégiques s'est basée sur la vision de développement et à partir des facteurs (Atouts – Contraintes – Opportunités – Menaces) prioritaires issus de la problématique de développement de la commune. Au total, cinq (05) grands axes prioritaires ont été définis et consignés sur la figure 7.

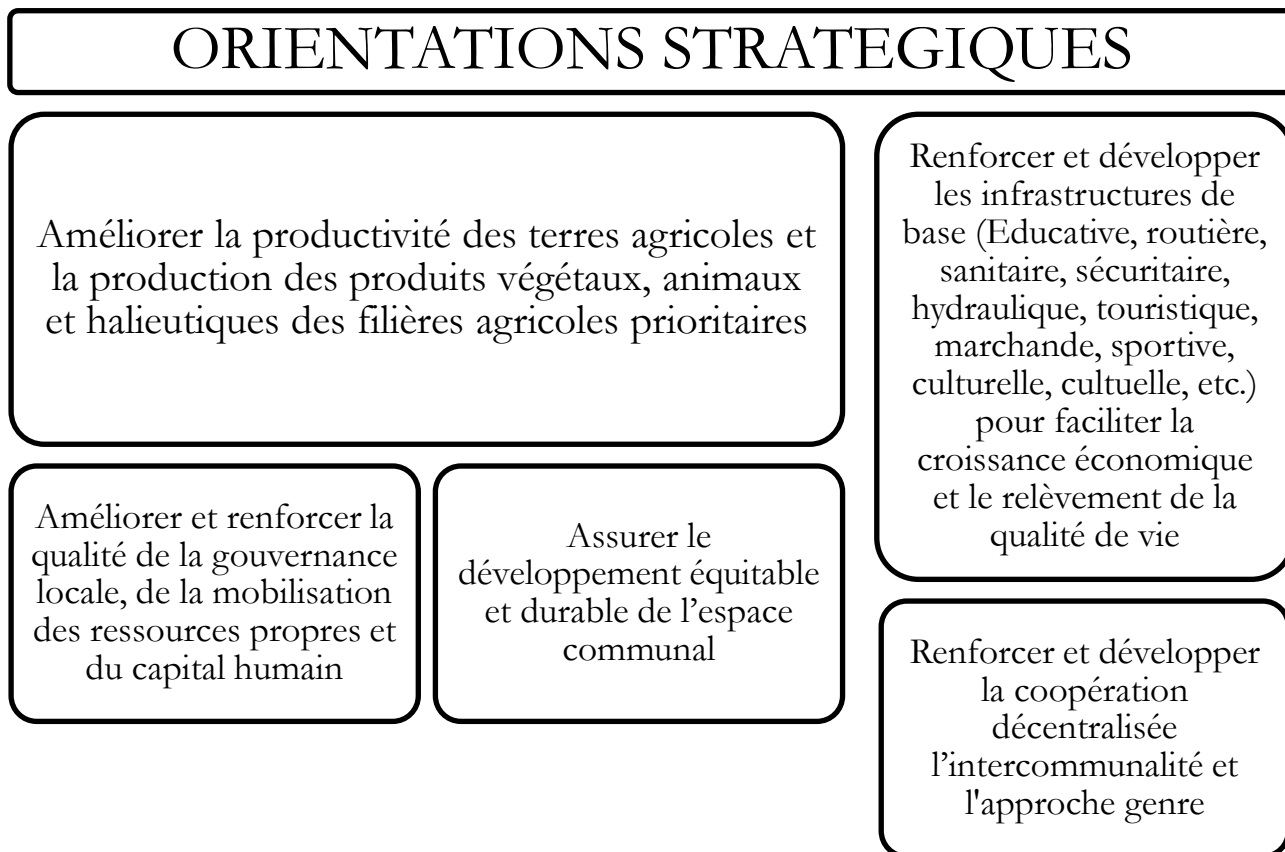


Figure 6. Orientations stratégiques

4.3. Objectifs de développement

L'examen de la vision de développement, des orientations stratégiques et des facteurs (Atouts – Contraintes – Opportunités – Menaces) prioritaires issus de la problématique de développement de la commune se dégage plusieurs objectifs. L'objectif de développement **est de faire de la commune de Bopa en 2022, une commune viable, bien gouvernée, de paix, de bien-être social et de prospérité économique partagée basée sur une agriculture durable et le tourisme.** De façon spécifiques il s'agira de :

Tableau 33. Objectifs spécifiques et ses composantes

Objectifs spécifiques	Composantes
Améliorer la productivité des terres agricoles et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires	☞ Amélioration de la productivité des terres agricoles par des techniques modernes de production (mécanisation, fumure, Paillage, agroforesterie, etc.)
	☞ Renforcement de la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques
	☞ Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables
Renforcer et Développer les infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, cultuelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et le relèvement de la qualité de vie	☞ Renforcement des infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, sécuritaire et hydraulique, sportive, culturelle, cultuelle, etc.).
Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain	☞ Amélioration de la qualité des services administratifs donnés à la population
	☞ Amélioration et renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources propres
	☞ Renforcement de capacité du personnel administratif
	☞ Rendre compétitif le secteur artisanal dans la commune
Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal	☞ Promotion de la sécurité foncière et de la planification spatiale (élaboration et mise en œuvre des outils de planification
	☞ Promotion de l'économie locale
	☞ Amélioration de la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie
	☞ Renforcement de la gestion des catastrophes et des risques naturels (inondation, érosion des sols, incendie etc.)
Renforcer et développer la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre	☞ Renforcement de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité et l'approche genre
	☞ Intégration du genre dans le processus de développement

Source : Atelier de définition de vision, 2017

4.4. Cadrage des objectifs de développement avec les orientations nationales et régionales

Le tableau 33 ci-dessous présente le cadrage entre les objectifs de développement de la Commune et les objectifs du millénaire pour le développement et orientations stratégiques des études nationales de perspectives à long terme. Les différents objectifs de développement de la commune de Bopa sont en parfait conformité avec les huit (08) objectifs du millénaire pour le développement et les sept (07) orientations stratégiques des études nationales de perspectives à long terme (NLTPS). Les huit (08) objectifs du millénaire pour le développement sont dans le tableau ci-dessous :

Tableau 33 : Liens entre OMD et PDC3

OMD 1 : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim ;

OMD 2 : Assurer une éducation primaire pour tous ;

OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des sexes ;

OMD 4 : Réduire la mortalité infantile ;

OMD 5 : Améliorer la santé maternelle ;

OMD 6 : Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et les autres maladies ;

OMD 7 : Assurer un environnement durable ;

OMD 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Les sept (07) orientations stratégiques des études nationales de perspectives à long terme (NLTPS) sont :

ENPLT 1 : Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance ;

ENPLT2 : Promotion d'une culture de développement ;

ENPLT3 : Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre de sécurité ;

ENPLT4 : Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et de la gestion rationnelle de l'environnement ;

ENPLT5 : Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie ;

ENPLT6 : Renforcement des valeurs familiales et communautaires ;

ENPLT7 : Renforcement des capacités des pauvres à participer au processus de décision et de production.

L'objectif de développement N°1 « Améliorer la productivité des terres agricoles et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires » est en harmonie avec l'OMD1 et l'**ENPLT 2**.

L'objectif de développement N°2 « Renforcer et Développer les infrastructures de base (Educatif, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et le relèvement de la qualité de vie » est fortement corrélé avec l'OMD2, l'OMD4, l'OMD5, l'OMD6, l'**ENPLT 2**, l'**ENPLT 3** et l'**ENPLT 5**.

L'objectif de développement N°3 « Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain. » cadre avec les OMD6 ; **ENPLT 1** ; **ENPLT 2** ; **ENPLT 3** et **ENPLT 7**.

Quant aux objectifs de développement N° 4 « Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal » et N°5 « Renforcer et développer la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre », ils sont respectivement en harmonie avec les OMD7 ; **ENPLT 2** ; **ENPLT 4** et les OMD3 ; OMD6 OMD8 ; **ENPLT 2ENPLT 6** ; **ENPLT**.

Tableau 34. Cadrage des orientations stratégiques avec les orientations nationales et régionales

Vision	Orientations stratégiques	Objectifs	Cadrage avec les OMD
En 2022, Bopa est une commune viable, bien gouvernée, de paix, de bien être social et de prospérité économique partagée basée sur une agriculture durable et le tourisme	OS 1. Améliorer la productivité des terres agricoles et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires	☞ Amélioration de la productivité des terres agricoles par des techniques modernes de production (mécanisation, fumure, Paillage, agroforesterie, etc.)	OMD1 ENPLT 2
		☞ Renforcement de la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques	
		☞ Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables	
	OS2. Renforcer et Développer les infrastructures de base (Educatif, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et le relèvement de la qualité de vie	Renforcement des infrastructures de base (Educatif, routière, sanitaire, sécuritaire et hydraulique, sportive, culturelle, culturelle, etc.).	OMD2 ; OMD4 OMD5 ; OMD6 ENPLT 2 ; ENPLT 3 ENPLT 5
	OS3. Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain	☞ Amélioration de la qualité des services administratifs donnés à la population	OMD6 ENPLT 1
		☞ Amélioration et renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources propres	ENPLT 2
		☞ Renforcement de capacité du personnel administratif	ENPLT 3
		☞ Rendre compétitif le secteur artisanal dans la commune	ENPLT 7
	OS.4 Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal	☞ Promotion de la sécurité foncière et de la planification spatiale (élaboration et mise en œuvre des outils de planification	OMD7 ENPLT 2
		☞ Promotion de l'économie locale	ENPLT 4
☞ Amélioration de la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie			
☞ Renforcement de la gestion des catastrophes et des risques naturels (inondation, érosion des sols, incendie etc.)			
OS.5 Renforcer et développer la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre	☞ Renforcement de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité et l'approche genre	OMD3 ; OMD6 OMD8 ; ENPLT 2	
	☞ Intégration du genre dans le processus de développement	ENPLT 6 ; ENPLT 7	

CHAPITRE 4 : PLAN ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

5.1. Cadre logique

Le Tableau 35 présente le cadre logique. Il comporte les différents objectifs de développement, les résultats attendus, les indicateurs, les sources de vérification et les différentes hypothèses liés à chaque objectif.

Tableau 35. Cadre logique

Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif global : Faire de la commune de Bopa en 2022, une commune viable, bien gouvernée, de paix, de bien être social et de prospérité économique partagée basée sur une agriculture durable et le tourisme			
Objectif spécifique 1 : Améliorer la productivité des terres agricoles et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires			
R.1.1. La productivité des terres agricoles est améliorée	D'ici 2022, la productivité des terres agricoles est améliorée de 15%	Rapports d'activités Mairie de Bopa ;	Aléas climatiques ; Instabilité politique ; Crise économique ;
A.1.1.1. Encourager la pratique de l'agroforesterie et l'agro écologie	50% des agriculteurs pratiques l'agroforesterie et l'agro-écologie	Rapports d'activités PTF ;	
A.1.1.2. Sensibiliser les populations à l'utilisation de fumures organiques	70% de la population utilise les fumures organiques	Rapports d'activités ONG ;	
A.1.1.3. Promouvoir l'association de légumineuse (niébé ; Soja, etc.) aux céréales dans les champs	50% des agriculteurs pratiques l'association de légumineuse aux céréales	Rapports d'activités structures étatiques	
A.1.1.4. Appuyer l'installation d'une unité de fabrication de compost	Une unité de fabrication de compost installée	décentralisées	
A.1.1.5. Former les agriculteurs (en occurrence les maraîchers) sur la fabrication et l'utilisation de compost et de fumure organique	70% des agriculteurs formés à la fabrication et à l'utilisation de compost et de fumure organique	Enquêtes de terrain.	
A.1.1.6. Réaliser 10 cordons pierreux simple ou végétatif autour des champs et des écoles menacés par l'érosion	Dix (10) cordons pierreux simple ou végétatif autour des champs et des écoles menacés par l'érosion		
A.1.1.7. Sensibiliser 100 producteurs sur la mécanisation du labour	Cent (100) producteurs sensibilisés		
A.1.1.8. Appuyer 10 producteurs par des subventions	Dix (10) producteurs subventionnés		
A.1.1.9. Faire des plaidoyers auprès des institutions spécialisées, pour l'amélioration de l'encadrement technique de 100 producteurs agricoles	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux institutions spécialisées		
A.1.1.10. Faire des plaidoyers à l'endroit des IMF/ ONG /MAEP/ Etat pour la mise en place de crédits agricoles	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux IMF/ ONG /MAEP/ Etat		
A.1.1.11. Renforcer les capacités du personnel de la mairie et des élus	Deux (02) séances renforcement de capacités		

locaux sur l'importance des services écosystémiques dans l'atteinte des ODD	du personnel de la mairie et des élus locaux organisés		
A.1.1.12. Développer 2 séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation de renforcement des capacités de 50 éleveurs (cuniculteurs, aviculteurs, porciculteurs et aulacodiculteurs)	Deux (02) séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation réalisées		
A.1.1.13. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'octroi de crédits à 20 éleveurs	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux PTF/ONG/Etat		
A.1.1.14. Vulgariser le contenu de la loi Cadre 2014-19 du 07 Août 2014 relative à la pêche et à l'aquaculture en République du Bénin	Deux (02) séances de vulgarisation de la loi Cadre 2014-19 du 07 Août 2014 relative à la pêche et à l'aquaculture en République du Bénin		
A.1.1.15. Appuyer la réhabilitation et le fonctionnement du centre d'alevinage de Tohonou	Le centre d'alevinage est réhabilité et fonctionne		
A.1.1.16. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG/ Etat pour le repeuplement des cours et plans d'eau	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux PTF/ONG/Etat		
A.1.1.17. Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des pêcheurs au niveau communal	Un (01) cadre de concertation des pêcheurs créé		
A.1.1.18. Faire des plaidoyers à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'octroi de crédit aux acteurs de la filière piscicole	Une (01) lettre de plaidoyer par mois aux PTF/ONG/Etat		
A.1.1.19. Appuyer la promotion des cages flottantes sur le fleuve/ bacs hors sol /bassins	Taux d'utilisation de cages flottantes		
A.1.1.20. Participer aux sensibilisations des pêcheurs et mareyeuses sur le respect des normes sanitaires en matière de commercialisation des produits halieutiques	Deux (02) sensibilisations sur le respect des normes sanitaires en matière de commercialisation des produits halieutiques		
A.1.1.21. Faire des plaidoyers en collaboration avec les autres Maires auprès du MAEP pour la relance des activités de la filière crevette au niveau du lac Ahémé et ses chenaux	Une (01) lettre de plaidoyer conjointe adressé au MAEP		
A.1.1.22. Organiser 2 séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune	Deux (02) séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune		
A.1.1.23. Valoriser les puits artésiens de la commune à travers la pisciculture associée au maraîchage	Nombre de puits artésiens valorisés		
A.1.1.24. Faire des plaidoyers avec les Mairies riveraines au lac Ahémé auprès des autorités pour la formulation et le financement d'un programme de développement de la pêche.	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques		
R.1.2. Les semences et plants de qualité sont disponibles et facilement accessibles	D'ici 2022, 70% des exploitations agricoles ont accès à des semences et plants de qualité		
A.1.2.1. Appuyer la mise en place de quatre (04) centres de production	Quatre (04) centres de production de semences		

de semences et plants améliorés des différentes productions végétales prioritaires	et plants améliorés appuyé		
A.1.2.2. Appuyer la mise en place d'un centre de production de semences animales et halieutiques	Un (01) centre de production de semences animales et halieutiques appuyé		
A.1.2.3. Inciter les agriculteurs, pêcheurs et éleveurs à l'utilisation des semences et plants améliorés	70% des agriculteurs/pêcheurs/éleveurs utilisent les semences et plants améliorés		
R.1.3. L'accès au foncier au profit des hommes et des femmes est assuré	d'ici à 2022, 30% des femmes et des hommes ont une égalité de chance dans l'accès aux terres agricoles		
A.1.3.1. Vulgariser les textes de loi sur le foncier	Deux (02) séances vulgarisation des textes de loi sur le foncier organisées		
A.1.3.2. Faire des plaidoyers à l'endroit de l'Etat et des PTF pour élargir les PFR à la commune	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs		
A.1.3.3. Faire des plaidoyers pour la gestion foncière dans une logique de promotion des filières	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs		
A.1.3.4. Sensibiliser les propriétaires terriens sur l'utilisation des terres	Deux (02) séances sensibilisation des propriétaires terriens sur l'utilisation des terres réalisées		
R.1.4. Des aménagements hydroagricoles, pastoraux et aquacoles sont promus dans la Commune	D'ici à 2022, les aménagements hydro-agricoles, pastoraux et aquacoles augmentent de 50%		
A.1.4.1. Réaliser une étude de faisabilité technique sur l'exploitation des bas-fonds	Une étude de faisabilité technique sur l'exploitation des bas-fonds réalisée		
A.1.4.2. Promouvoir les petits périmètres irrigués pour l'agriculture	Un petit périmètre irrigué promu par an		
A.1.4.3. Promouvoir les aménagements pastoraux	Un aménagement pastoral promu par an		
A.1.4.4. Faire le plaidoyer au niveau de certains Projets/Programmes et ONG pour l'aménagement des bas-fonds	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques/ONG/PTF		
A.1.4.5. Appuyer /subventionner l'aménagement des bas-fonds	L'aménagement d'un (01) bas-fond subventionné		
A.1.4.6. Promouvoir les aménagements aquacoles	Un aménagement aquacole promu		
R.1.5. De nouvelles filières agricoles porteuses sont promues dans la Commune ;	Trois (03) filières agricoles porteuses promues		
A.1.5.1. Identifier de nouvelles filières agricoles porteuses	Trois (03) filières agricoles porteuses identifiées		
A.1.5.2. Réaliser une étude de faisabilité	Une étude de faisabilité réalisée		
A.1.5.3. Encourager les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles	70% des producteurs cultivent les trois nouvelles filières		
A.1.5.4. Faire un plaidoyer pour la mise à disposition de crédits orientés vers ces trois filières agricoles (banane Plantin, palmier à	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs		

huile.)			
R.2.1. Les exploitations agricoles développent de bonnes actions atténuantes des effets des changements climatiques	70% des exploitations agricoles développent de bonnes actions atténuantes des effets des changements climatiques		
A.2.1.1. Diminuer l'évapotranspiration par la création de zone boisée	Niveau de stockage d'eau dans le sol		
A.2.1.2. Optimiser la température et le rayonnement par la technique d'agroforesterie	Superficie de terres agricoles fertilisée		
A.2.1.3. Diminuer les dégâts mécaniques causés aux plantes par la technique de paillage végétal	Superficie de terres agricoles protégée		
R.3.1. La sécurité alimentaire est améliorée	D'ici 2022, réduire de 20% l'insécurité alimentaires des personnes les plus vulnérables		
A.3.1.1. Plaider pour la mise en place de banques alimentaires et de filets sociaux adaptés aux groupes vulnérables	Une (01) lettre de plaidoyer adressé aux autorités étatiques et PTFs		
A.1.3.2. Œuvrer pour l'augmentation de la production agricole	Taux d'augmentation de la production agricole		
R.4.1 La sécurité nutritionnelle est améliorée	D'ici 2022, la mortalité infantile du fait de la malnutrition est réduit de 10%		
A.4.1.1. Valoriser les produits locaux dans la lutte contre la malnutrition	Nombre de produits locaux valorisé		
A.4.1.2. Prendre en compte les actions de lutte contre la malnutrition dans les processus de planification et de mise en œuvre des actions du secteur agricole			
Objectif spécifique 2 : Renforcer et développer les infrastructures de base (Educatif, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et le relèvement de la qualité de vie			
R.3.1. Le niveau de service et d'infrastructures routières et sécuritaires sont renforcées		Rapports d'activités Mairie de Bopa ;	Instabilité politique ;
A.3.1.1. Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement pour le bitumage de 125kilomètres de routes	125 kilomètres de routes sont bitumées	Rapports d'activités PTF ;	Crise économique ;
A.3.1.2. Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement pour le classement des routes Possotomè-Gbédjèwa, Lobogo-Badazouin-Hlassamey et Djidjozoun-Allada	Une lettre de plaidoyer adressé à l'Etat	Rapports d'activités ONG ;	Aléas climatiques
A.3.1.3. Faire le plaidoyer pour le pavage de 10 kilomètres de route	10 kilomètres de route sont pavés	Rapports d'activités structures étatiques décentralisées concernées	
A3.1.4. Aménager 300 kilomètres de pistes rurales	300 kilomètres de pistes sont aménagés	Enquêtes de terrain	
A3.1.5. Faire le Plaidoyer pour la réalisation d'un pont	UN (01) pont est réalisé à Djidjozoun ;	Procès verbaux	
A3.1.6. Réaliser la clôture du commissariat de Bopa	Le commissariat de Bopa est clôturé		
A3.1.7. Réaliser la clôture de la brigade de Lobogo	La brigade de Lobogo est clôturée		
A3.1.8. Faire le plaidoyer pour la construction d'un bâtiment au sein	Une (01) lettre de plaidoyer est adressée à		

du commissariat pour abriter la brigade des mineurs	l'autorité concernée		
A3.1.9. Construire 05 postes avancés de brigade de gendarmerie	05 postes avancés de brigade réalisés		
A3.1.10. Construire 01 poste avancé de la base navale	01 poste avancé de la base navale		
A3.1.11. Organiser périodiquement des patrouilles mixtes	Un (01) patrouille mixte par trimestre		
A3.1.11. Faire le plaidoyer pour la dotation des forces de l'ordre de moyens roulants et autres	Une (01) lettre de plaidoyer est adressée à l'autorité concernée		
A3.1.12. Organiser périodiquement des campagnes d'entretien des pistes rurales	Une (01) campagne d'entretien des pistes rurales réalisée		
A3.1.13. Construire 01 bureau pour la brigade des mineurs	Un (01) bureau pour la brigade des mineurs construit		
R.3.2. Le niveau de service et d'infrastructures éducatives est renforcé			
A3.2.1. Réfectionner 20 modules de trois salles de classes et/ou avec bureau et magasin	20 modules de trois salles de classes et/ou avec bureau et magasin réfectionnés		
A3.2.2. Construire et équiper 40 modules de trois salles de classes	40 modules de trois salles de classes construits		
A3.2.3. Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires	Un (01) cérémonie par an de remise de prix aux élèves est organisée		
A3.2.4. Organiser des campagnes IEC pour la scolarisation et le maintien des enfants filles à l'école	Une (01) campagne d'IEC par an pour la scolarisation et le maintien des enfants filles à l'école		
A3.2.5. Faire le plaidoyer pour le recrutement et le renforcement des capacités des enseignants dans les écoles maternelles, primaires et secondaires	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour le recrutement de personnel enseignant		
A3.2.6. Faire le plaidoyer pour la création d'une école technique et professionnelle dans la commune	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour la création d'une école technique et professionnelle dans la commune		
A3.2.7. Redynamiser l'alphabétisation des adultes	20% de la population est alphabétisée		
A3.2.8. Faire de plaidoyer pour l'ouverture de cantines scolaires dans les écoles non impactées	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour l'ouverture de cantines scolaires dans les écoles non impactées		
R.3.3. Le niveau de service et d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement est renforcé			
A3.3.1. Réaliser 15 FPM	15 FPM Réalisés		
A3.3.2. Réhabiliter 20 FPM	20 FPM Réhabilités		
A3.3.3. Réaliser 03 AEV	03 AEV Réalisés		
A3.3.4. Réhabiliter 2 AEV	2 AEV Réhabilités		

A3.3.5. Etendre 05 d'AEV	05 AEV		
A3.3.6. Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau d'eau potable de la SONEB	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour l'extension du réseau d'eau potable de la SONEB		
A3.3.7. Mettre en affermage les points d'eau potable			
A3.3.8. Organiser des campagnes d'IEC auprès des populations sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson	Un (01) séance d'IEC organisée sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson		
A3.3.9. Encourager la construction des latrines familiales, institutionnelles et publiques	Nombre d'initiative		
A3.3.10. Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines	Un (01) séance d'IEC organisée à l'utilisation et l'entretien des latrines		
A3.3.11. Construire 10 modules de latrine à quatre cabines	10 modules de latrine à quatre cabines		
A3.3.12. Faire le plaidoyer pour la réalisation de 50 kilomètres de caniveaux	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour la réalisation de 50 kilomètres de caniveaux		
R3.4. Le niveau de service et d'infrastructures sportives et de loisirs est renforcé			
A3.4.1. Plaider pour la construction d'un terrain communal	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour la construction d'un terrain communal		
A3.4.2. Plaider pour la construction de 06 terrains de sport d'arrondissement	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour la construction de 06 terrains de sport d'arrondissement		
A3.4.3. Plaider pour la construction de 02 centres des jeunes et loisirs;	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour la construction de 02 centres des jeunes et loisirs		
R3.5. Le niveau de service et d'infrastructures sanitaires est renforcé			
A3.5.1. Plaider pour la construction de 10 dispensaires/maternités isolés	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour la construction de 10 dispensaires/maternités isolés		
A3.5.2. Faire le plaidoyer pour le recrutement d'agents de santé complémentaires	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour le recrutement d'agents de santé complémentaires		
A3.5.3. Faire le Plaidoyer pour le renforcement périodique des capacités des agents de santé (même ceux qui auraient été recrutés par la mairie)	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour le renforcement périodique des capacités des agents de santé (même ceux qui auraient été recrutés par la mairie)		

A3.5.4. Faire le plaidoyer pour l'équipement des centres de santé	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour l'équipement des centres de santé		
A3.5.5. Organiser des séances de CCC sur le paludisme, la nutrition, le trafic des enfants et la consommation de stupéfiants.	Quatre (04) séances de CCC sur le paludisme, la nutrition, le trafic des enfants et la consommation de stupéfiants		
A3.5.6. Susciter et encourager la mise en place de mutuelles de santé	Un (01) mutuelle de santé par arrondissement		
A3.5.7. Dynamiser les Comités de Gestion des CS	Nombre d'activités des comités de gestion		
A3.5.8. Organiser des séances d'IEC sur les bienfaits de la fréquentation des centres de santé	Une (01) séance d'IEC sur les bienfaits de la fréquentation des centres de santé		
A3.5.9. Appuyer périodiquement l'organisation des visites médicales dans les écoles de la commune	Une (01) campagne de visites médicales dans les écoles de la commune		
A3.5.10. Appuyer la désinfection ou le traitement périodique des puits et citernes d'eau	Une (01) campagne de traitement périodique des puits et citernes d'eau		
R3.6. Le niveau de service et d'infrastructures culturelles et culturelles est renforcé			
A3.6.1. Aménager 04 forêts sacrées	04 forêts sacrées aménagées		
A3.6.2. Aménager le marché de troc	le marché de troc aménagé		
A3.6.3. Réhabiliter le temple de python	le temple de python réhabilité		
R3.7. Le niveau de service et d'infrastructures énergétiques et de communications est renforcé			
A3.7.1. Faire le Plaidoyer pour l'extension du réseau électrique dans tous les chefs lieux d'arrondissements	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour l'extension du réseau électrique dans tous les chefs lieux d'arrondissements		
A3.7.2. Faire le Plaidoyer pour l'éclairage public dans tous les chefs lieux d'arrondissement	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour l'éclairage public dans tous les chefs lieux d'arrondissement		
A3.7.3. Entretenir l'équipement du réseau électrique dans la commune			
A3.7.4. Plaider pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des piliers des GSM surtout dans les arrondissements des terres noires.	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des piliers des GSM surtout dans les arrondissements des terres noires.		
R3.8. Le niveau de service et d'infrastructures touristiques et marchandes est renforcé			
A3.8.1. Construire 20 boutiques dans les marchés	20 boutiques construites		
A3.8.2. Construire 25 hangars	25 hangars construits		
A3.8.3. Construire le Musée GG VICKEY	Musée GG VICKEY construit		

A3.8.4. Aménager la place GOGO de Bopa	Place GOGO aménagée		
A3.8.5. Viabiliser le BELVEDERE de Bopa	BELVEDER viabilisé		
A3.8.6. Aménager la place Sèdhio	Place Sèdhio aménagée		
A3.8.7. Construire les marchés de Bopa, Gnidhonou et l'annexe de Lobogo			
Objectif spécifique 3 : Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain			
Améliorer et renforcer la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain			
R.4.1. La qualité des services donnés à la population est améliorée		Rapports d'activités Mairie de Bopa ; Rapports d'activités PTF ; Rapports d'activités ONG ; Rapports d'activités structures étatiques décentralisées concernées Enquêtes de terrain	Instabilité politique ; Crise économique ; Aléas climatiques
A.4.1.1. Doter chaque service communal et chaque bureaux d'arrondissement d'ordinateur et de mobiliers adéquats	Nombre de mobiliers acquis		
A.4.1.2. Informatiser les services état civil, économique et financiers			
A4.1.3 Ouvrer pour la protection de l'enfant	Nombre d'action à l'endroit des enfants		
A4.1.4 Octroyer de crédits secours aux personnes vulnérables	Crédits secours aux personnes vulnérables		
A4.1.5 Appuyer et renforcer la capacité des groupements humains	Une (01) séance de renforcer la capacité des groupements humains		
A4.1.6 Sensibiliser la population sur diverses thématiques	Une (01) campagne de Sensibilisation de la population sur diverses thématiques		
A4.1.7 Prendre en charge les personnes victimes de violence et autres	Nombre de personnes pris en charge		
A4.1.8 Promouvoir l'excellence dans tous les secteurs			
A4.1.9 Elaborer un manuel de Procédure Administrative et Financière	Un (01) manuel de Procédure Administrative et Financière		
R.4.2. La mobilisation des ressources propres est améliorée			
A4.2.1. Organiser trois (03) marchés par secteur d'activité	03 marchés par secteur d'activité		
A4.2.2. Organiser la collecte des taxes par secteur d'activité	Fréquence de collecte de taxes		
A4.2.3. Recruter un personnel (04 agents complémentaires qualifiés) pour le service affaire économique	04 agents complémentaires qualifiés		
A4.2.4. Créer et Rendre fonctionnel un cadre de concertation des acteurs économiques	Nombre d'activité du concertation des acteurs économiques		
A4.2.5. Répertoire les produits taxables	Un (01) répertoire de produits taxables		
A4.2.6. Elaborer et mettre en œuvre le PTA	Un (01) PTA		
A4.2.7. Etudier et rendre fonctionnels des mécanismes de mobilisation des ressources propres de la commune	Deux (02) mécanismes de mobilisation des ressources propres		
A4.2.8. Créer et rendre fonctionnel le comité de suivi-évaluation de mobilisation des ressources financières dans les marchés, les gares routières, les embarcadères et les points d'eau de la commune	Nombre d'activité du comité de suivi-évaluation		
R4.3. L'administration communale dispose d'un personnel adéquat			

A4.3.1. Plaider pour le renforcement de l'effectif du personnel dans les services déconcentrés de l'Etat	Une (01) lettre de plaidoyer adressée à l'Etat pour le renforcement de l'effectif du personnel dans les services déconcentrés de l'Etat		
A4.3.2. Elaborer un plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale	Un (01) plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale		
A4.3.3. Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités de l'administration communale			
A4.3.4. Réaliser un diagnostic institutionnel et organisationnel des services communaux et des commissions permanentes de la mairie	Un (01) diagnostic institutionnel et organisationnel des services communaux et des commissions permanentes de la mairie		
A4.3.5. Mettre en œuvre les recommandations du diagnostic institutionnel et organisationnel			
A4.3.6. Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	Un (01) plan de communication		
R.4.4. Le secteur artisanal est compétitif			
A.4.4.1 Créer et actualiser un répertoire des artisans de la commune	Un (01) répertoire des artisans crée		
A.4.4.2. Formaliser dix (10) entreprises artisanales	10 entreprises artisanales		
A.4.4.3. Organiser une journée communale de l'artisanat	Une (01) journée communale de l'artisanat		
A.4.4.4. Identifier et promouvoir 10 produits artisanaux	10 produits artisanaux		
A.4.4.5. Sensibiliser les artisans locaux à participer aux appels à candidature aux Marchés Publics de la commune	Nombre de marchés publics gagné		
R.4.5. Le PDC 4^{ème} génération est élaboré			
A.4.5.1. Créer et rendre opérationnel le cadre du suivi du PDC 3	Nombre d'activité		
A.4.5.2. Evaluer chaque année le niveau d'exécution du PDC3	Nombre d'activité		
A.4.5.3. Suivre la mise en œuvre du PDC 3 et l'élaboration du PDC 4	Nombre d'activité		
A.4.5.4. Faire l'évaluation finale du PDC 3 et élaborer le PDC4			
Objectif spécifique 4 : Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal			
R.4.5. Le foncier est sécurisé et les outils de planification spatiale disponibles		Rapports d'activités Mairie de Bopa ;	Instabilité politique ;
A.4.5.1. Elaborer le Plan Foncier Rural	Le PFR est élaboré ;	Rapports d'activités	Crise économique ;
A.4.5.2. Rendre disponible le Registre Foncier Rural	Le Registre Foncier Rural est disponible ;	PTF ;	Aléas climatiques
A.4.5.3. Actualiser le Schéma Directeur d'Aménagement Communal et le Plan de Développement Urbain	Deux outils de planifications sont élaborés ou actualisés ;	Rapports d'activités ONG ;	
R.4.6. Les activités alternatives génératrices de revenus sont promues		Rapports d'activités structures étatiques	

A.4.6.1. Organiser et promouvoir 03 filières agricoles (maraichage, banane plantain et palmiers à huile sélectionnés)	03 filières agricoles sont organisées et suivies ;	décentralisées concernées Enquêtes de terrain
A.4.6.2. Identifier et appuyer vingt et un (21) Coopératives de transformation ou de production	21 groupements sont identifiés et appuyés ;	
A.4.6.3. Promouvoir l'apiculture	02 apiculteurs appuyés par an	
A.4.6.4. Promouvoir la pisciculture	Le centre d'alevinage de Tohonou est réhabilité et rendu fonctionnel ;	
A.4.6.5. Renforcer les capacités des pêcheurs de crevettes	02 étangs piscicoles sont suivis ;	
A.4.6.6. Promouvoir la cuniculture	02 cuniculteurs appuyés par an	
R.4.7. Les Petites et Moyennes Entreprise prospèrent		
A.4.7.1. Répertoire toutes les unités de transformations de la commune	Un (01) répertoire disponible	
A.4.7.2. Renforcer les capacités des transformateurs/transformatrices sur les techniques améliorées de transformation	Deux (02) de renforcement de capacités des transformateurs/transformatrices sur les techniques améliorées de transformation	
A.4.7.3. Faire des plaidoyers à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'acquisition des équipements de transformation adaptés/améliorés	Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux PTF/ONG/Etat pour l'acquisition des équipements de transformation adaptés/améliorés	
A.4.2.4. Appuyer la vulgarisation des équipements de transformation adaptés/améliorés	Nombre d'appui	
A.4.7.5. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG Etat pour l'octroi des crédits aux transformateurs	Une (01) lettre de plaidoyer adressée aux PTF/ONG/Etat pour l'octroi des crédits aux transformateurs	
A.4.7.6. Faire la promotion des produits transformés à travers l'organisation de foires commerciales	Deux (02) séances de promotion des produits transformés à travers l'organisation de foires commerciales	
R.4.8. L'entrepreneuriat des jeunes et le maraichage sont encouragés		
A.4.8.1. Appuyer vingt et un (21) coopératives de maraîchers	05 groupement de maraîchers sont appuyés ;	
A.4.8.2. Former et accompagner cent (100) jeunes à l'entrepreneuriat	100 jeunes sont installés et suivis	
A.4.8.3. Sensibiliser les productrices du savon "Kohounki" sur le respect du dosage d'acide dans la production.	Deux (02) séances de sensibilisation	
A.4.8.4. Former les membres de trois (03) groupements de producteurs de savon Kohounki et koto sur les techniques améliorées de fabrication des savons locaux	03 groupements de producteurs de savon Kohounki sont formés et appuyés ;	
R.4.4. La gestion des ressources naturelles est améliorée		
A.4.4.1. Vulgariser les textes de lois en vigueur dans le secteur	Les textes de lois sont vulgarisés ;	
A.4.4.2. Réaliser les levées topographiques des forêts sacrées et des	Les limites des forêts sacrées et des domaines	

domaines publics	publics sont matérialisés ;		
A.4.4.3 Mettre en bail 20 ha pour la production des palmiers à huile	20 hectares de plantations de palmier sélectionnés sont réalisés ;		
A.4.4.4. Créer et rendre fonctionnel un comité communal de protection des ressources naturelles	Un comité communal de protection des ressources naturelles est créé et rendu fonctionnel ; L'utilisation des engins prohibés est réduite chaque année de 20 % ;		
A.4.4.5. Réduire de 60% l'usage des engins prohibés de pêche.	60% pêcheurs sensibilisé sur les bonnes pratiques de pêche		
A.4.4.6. Restaurer le couvert végétal des berges du lac Ahémé et du fleuve Couffo avec 20.000 plants de palétuviers (blanc et rouge)	Le couvert végétal des berges du lac Ahémé et du fleuve Couffo est renforcé par 2000 plants de palétuviers		
A.4.4.7. Remembrer ou lotir 300 hectares de terres dans chacun des arrondissements de Bopa, Possotomè et 800 ha à Lobogo et 20 hectares dans les villages de Tohouéta	300 hectares de terres sont remembrés ou lotis dans chacun des arrondissements de Bopa, Lobogo et Possotomé et 20 hectares dans les villages de Tohouéta		
A.4.4.8. Mettre en place des plants rustiques aux feux de végétation sur la ligne de délimitation des forêts	Nombre de plants		
A.4.4.9. Encourager la création de plantation privée notamment avec les espèces endogènes dans chaque arrondissement	20% de la population crée des plantations privées		
A.4.4.10. Organiser des séances d'Informations, d'Echanges et de Communications sur les bonnes pratiques de pêches	Deux (02) séances de sensibilisation		
A.4.4.11. Réglementer l'accès des populations riveraines aux cours d'eau			
A.4.4.12. Elaborer et faire respecter un calendrier communal de pêche	Un calendrier communal de pêche disponible		
R.4.5. le cadre de vie est assaini			
A.4.5.1. Recenser et rendre fonctionnel les unités de traitements des déchets solides et les ONGS de pré-collectes dans la commune	Les unités de traitements des déchets solides et ménagers sont rendus fonctionnels et les ONGS de pré-collectes recensés ;		
A.4.5.2. Organiser périodiquement des séances d'IEC sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	Une séance de sensibilisation est organisée par an et par arrondissement sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement		
A.4.5.3. Rendre fonctionnel le site de décharge des ordures ménagères	02 sites d'accueil des sinistrés sont aménagés		
A.4.5.4. Instaurer les poubelles publiques	Le plan est actualisé et mis en œuvre ;		
A.4.5.5. Redynamiser le service d'hygiène	Nombre d'activité		
A.4.5.6. Accélérer la mise en œuvre du projet de Stratégie	Nombre d'action		

intercommunale de Gestion des Déchets solides Ménagers (SIGDSM).			
A.4.5.7. Acquérir des barques de regroupement des déchets solides ménagers dans les grandes agglomérations	Nombre de barques de regroupement des déchets solides ménagers dans les grandes agglomérations acquis		
R.5.1. Les catastrophes et les risques naturels sont mieux gérés			
A.5.1.1. Actualiser et mettre en œuvre le plan de contingence	le plan de contingence disponible		
A.5.1.2. Vulgariser le plan de contingence	Deux (02) séances de sensibilisation		
A.5.1.3. Organiser périodiquement des séances d'IEC sur les bonnes pratiques de résilience à catastrophes naturelles	Deux (02) séances de sensibilisation sur les bonnes pratiques de résilience à catastrophes naturelles		
A.5.1.4. Aménager 02 sites d'accueil des sinistrés	02 sites d'accueil des sinistrés		
A.5.1.5. Former 50 producteurs agricoles (producteur des végétaux, éleveurs, pêcheurs, pisciculteurs, etc.) sur les risques et les mesures d'adaptation au changement climatique	50 producteurs agricoles (producteur des végétaux, éleveurs, pêcheurs, pisciculteurs, etc.)		
Objectif spécifique 5 : Renforcer et développer la coopération décentralisée et l'intercommunalité et L'approche genre			
R.5.1. La coopération décentralisée est développée		Rapports d'activités	Instabilité politique ; Crise économique ;
A.5.1.1. Identifier et entrer en partenariat / jumelage avec d'autres communes étrangères pour des projets d'intérêt commun	Bopa est en coopération décentralisées avec 05 villes des pays d'Afrique et du monde	Mairie de Bopa ; Rapports d'activités PTF ;	
R.5.2. L'intercommunalité est développée		Rapports d'activités ONG ;	
A.5.1.2. Contribuer au renforcement de l'intercommunalité entre les communes voisines à Bopa		Rapports d'activités structures étatiques décentralisées concernées	
A.5.1.3. Identifier et réaliser des projets d'intérêt commun avec d'autres communes nationales	Nombre de synergie d'action avec les communes voisines	Enquêtes de terrain	
R.5.3. Les femmes sont impliquées dans le développement de la commune			
A.5.3.1. Améliorer les revenus annuels des femmes par la promotion des AGR porteuses	Niveau de revenus annuels des femmes		
A.5.3.2. Identifier et élaborer des microprojets en direction des femmes	Nombre de projet en direction des femmes		
R.5.4. Les femmes et les hommes sont équitablement impliqués comme des décideurs			
A.5.4.1. Militer pour le positionnement des femmes au cours des échéances électorales à venir	Nombre de femmes et d'hommes élus communal		
A.5.4.2. Accorder plus d'intérêt aux candidatures féminines pour les prochains recrutements du personnel de la mairie	Nombre de femmes et d'hommes dans l'administration communale		

Source : Travaux d'atelier, 2017

5.2. Plan d'action quinquennal

Le Tableau 35 présente le plan d'action quinquennal. Il comporte les résultats, les activités, les acteurs responsables, la localisation, la période d'exécution et le coût estimatif de chaque activité.

Tableau 35. Plan d'action

Résultats	Activités	Acteur	Associés	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)
					1	2	3	4	5	
PROGRAMME 1 : Amélioration de la productivité des terres agricoles et de la production végétale, animale et halieutique des filières agricoles prioritaires										
Obs1 : Amélioration de la productivité des terres agricoles par des techniques modernes de production (mécanisation, fumure, Paillage, agroforesterie, etc.)										
R.1.1. La productivité des terres agricoles est améliorée de 15%	A.1.1.1. Encourager la pratique de l'agroforesterie et l'agro écologie	Mairie	ATDA ; SCEFC ; DDAEP.	Toute la commune	X	X	X	X	X	5 000 000
	A.1.1.2. Sensibiliser les populations à l'utilisation de fumures organiques	Mairie	ATDA ; ONG ; Producteurs ; DDAEP.	Toute la commune	X	X	X	X	X	2 000 000
	A.1.1.3. Promouvoir l'association de légumineuse (niébé ; Soja, etc.) aux céréales dans les champs	Mairie	ATDA ; ONG ; Producteurs ; DDAEP.	Toute la commune	X	X	X	X	X	1 500 000
	A.1.1.4. Appuyer l'installation d'une unité de fabrication de compost	Mairie	ONG ; GI-MONO ; DDAEP ; ATDA ; Producteurs.	Site décharge finale de Cadavi/ Lobogo	X	X				500 000
	A.1.1.5. Former les agriculteurs (en occurrence les maraîchers) sur la fabrication et l'utilisation de compost et de fumure organique	Mairie	ONG ; ATDA ; MONO ; DDAEP ; Producteurs ; GI-MONO.	Toute la commune		X		X		500 000
	A.1.1.6. Réaliser 10 cordons pierreux simple ou végétatif autour des champs et des écoles menacés par l'érosion	Mairie	ATDA ; SCEFC ; Producteurs	Toute la commune		X	X	X		500 000
	A.1.1.7. Sensibiliser 100 producteurs sur la mécanisation du labour	Mairie	ATDA ; ONG ; DDAEP ; producteurs.	Toute la commune	X	X	X	X	X	500 000
	A.1.1.8. Appuyer 10 producteurs par des subventions partielles, les labours mécanisés	Mairie	ONG ; PTF.	Toute la commune	X	X	X	X	X	30 000 000
	A.1.1.9. Faire des plaidoyers auprès des institutions spécialisées,	Mairie	ATDA ; Producteurs.	Toute commune	X	X	X	X	X	500 000

	pour l'amélioration de l'encadrement technique de 100 producteurs agricoles										
	A.1.1.10. Faire des plaidoyers à l'endroit des IMF/ ONG /MAEP/ Etat pour la mise en place de crédits agricoles	Mairie	IMF ; ONG ; ETAT.	Toute la commune	X	X	X	X	X		PM
	A.1.1.11. Renforcer les capacités du personnel de la mairie et des élus locaux sur l'importance des services écosystémiques dans l'atteinte des ODD	Mairie	ONG ; PTF ; ETAT.	Toute la commune	X	X	X	X	X		2 500 000
	A.1.1.12. Développer 2 séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation de renforcement des capacités de 50 éleveurs (cuniculteurs, aviculteurs, porciculteurs et aulacodiculteurs)	Mairie	ONG ; ATDA ; DDAEP Eleveurs.	Toute la commune		X	X	X	X		5.000 000
	A.1.1.13. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'octroie de crédits à 20 éleveurs	Mairie	PTF ; ONG ETAT.	Toute la commune	X	X	X	X	X		PM
	A.1.1.14. Vulgariser le contenu de la LOI CADRE 2014-19 du 07 AOUT 2014 relative à la pêche et à l'aquaculture en République du Bénin	Mairie	DDAEP ; ONG ; PTF.	Possotomé ; Bopa ; Agbodji	X	X					250 000
	A.1.1.15. Appuyer la réhabilitation et le fonctionnement du centre d'alevinage de Tohonou	Mairie	DDAEP ; PTF ; ONG.	Centre d'alevinage de Tohonou	X	X	X				PM
	A.1.1.16. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG Etat pour le repeuplement des cours et plans d'eau	Mairie	PTF ; ONG ETAT.	Possotomé Bopa Agbodji;		X	X				PM
	A.1.1.17. Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des pêcheurs au niveau communal	Mairie	ONG ; PTF ; DDAEP ;	Bopa ; Agbodji et Possotomé	X	X	X				PM
	A.1.1.18. Faire des plaidoyers à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'octroie de crédit aux acteurs de la filière piscicole	Mairie	PTF ; ONG ; ETAT	Possotomé Bopa ; Agbodji	X	X	X	X	X		PM
	A.1.1.19. Appuyer la promotion des cages flottantes sur le fleuve/ bacs hors sol /bassins	Mairie	ONG ; DDAEP ;	Agbodji et Bopa (Tohonou et Agonsa)	X	X	X	X	X		5.000 000
	A.1.1.20. Participer aux sensibilisations des pêcheurs et mareyeuses sur le respect des normes sanitaires en matière de commercialisation des produits halieutiques	Mairie	ONG ; DDAEP, producteurs ;	Arrondissements riverains du lac Ahémé, du fleuve Couffo et autres cours d'eau de la Commune	X	X	X	X	X		500.000

	A.1.1.21.Faire des plaidoyers en collaboration avec les autres Maires auprès du MAEP pour la relance des activités de la filière crevette au niveau du lac Ahémé et ses chenaux	Mairie	MAEP, DPH, PTF, ONG.	Cotonou et ailleurs	X	X	X	X	X	PM
	A.1.1.22.Organiser 2 séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune	Mairie	Cadres de Bopa ; Producteurs.	Commune de Bopa	X		X		X	500.000
	A.1.1.23.Valoriser les puits artésiens de la commune à travers la pisciculture associée au maraîchage	Mairie	ONG ; PTFs; Producteurs.	Commune de Bopa	X	X	X	X	X	10.000.000
	A.1.1.24.Faire des plaidoyers avec les Mairies riveraines au lac Ahémé auprès des autorités pour la formulation et le financement d'un programme de développement de la pêche.	Mairie	MAEP, PTFs, Préfecture.	Cotonou et ailleurs	X	X	X	X	X	PM
R.1.2. Les semences et plants de qualité sont disponibles et facilement accessibles	A.1.2.1. Appuyer la mise en place de quatre (04) centres de production de semences et plants améliorés des différentes productions végétales prioritaires	Mairie	ATDA ; DDAEP ; Semenciers.	Badazouin ; Lobogo ; Gbakpodji ; Bopa	X	X	X	X	X	2 000 000
	A.1.2.2. Appuyer la mise en place d'un centre de production de semences animales et halieutiques	Mairie	DDAEP, ONG PTF.	Tohonou		X	X	X		2 000 000
	A.1.2.3. Inciter les agriculteurs, pêcheurs et éleveurs à l'utilisation des semences et plants améliorés	Mairie	DDAEP ; ONG ; PTF.	Toute la commune	X	X	X	X	X	5 000 000
R.1.3. l'accès au foncier au profit des hommes et des femmes est assuré	A.1.3.1.Vulgariser les textes de loi sur le foncier	Mairie	ONG ; ANDF ; PTF.	Toute la commune	X	X	X	X	X	1 000 000
	A.1.3.2. Faire des plaidoyers à l'endroit de l'Etat et des PTF pour élargir les PFR à la commune	Mairie	ETAT ; PTF.	Toute la commune	X	X	X	X	X	PM
	A.1.3.3. Faire des plaidoyers pour la gestion foncière dans une logique de promotion des filières	Mairie	ANDF ; ONG ; DDAEP.	Toute la commune	X	X	X	X	X	PM
	A.1.3.4. Sensibiliser les propriétaires terriens sur l'utilisation des terres	Mairie	ONG ; CoGeF.	Toute la commune	X	X	X	X	X	1 000 000
R.1.4. Des aménagements hydroagricoles, pastoraux et aquacoles sont promus dans la Commune	A.1.4.1. Réaliser une étude de faisabilité technique sur l'exploitation des bas-fonds	Mairie	PTF, ONG, DDAEP.	Agbodji, Bopa, Lobogo, Yègodoé	X	X	X			45 000 000
	A.1.4.2. Promouvoir les petits périmètres irrigués pour l'agriculture	Mairie	DDAEP	Agbodji, Bopa, Lobogo, Yègodoé	X	X	X	X	X	PM
	A.1.4.3. Promouvoir les aménagements pastoraux	Mairie	DDAEP ; ONG.	Agbodji, Lobogo, Gbakpodji	X	X	X	X	X	50 000 000
	A.1.4.4. Faire le plaidoyer au niveau de certains Projets/Programmes et ONG pour l'aménagement des bas-fonds	Mairie	ONG ; PROJETS.	Agbodji, Bopa, Lobogo, Yègodoé	X	X	X	X	X	PM

	A.1.4.5. Appuyer /subventionner l'aménagement des bas-fonds	Mairie	ONG ; ETAT ; PTF.	Agbodji, Bopa, Lobogo, Yègodoé	X	X	X	X	X	200 000 000
	A.1.4.6. Promouvoir les aménagements aquacoles	Mairie	ONG ; PTF.	Agbodji, Bopa, Possotomé	X	X	X	X	X	150 000 000
R.1.5. Trois filières agricoles porteuses sont promues dans la Commune ;	A.1.5.1. Identifier trois filières agricoles porteuses	Mairie	DDAEP ; ONG et PTF.	Badazouin, Agbodji, Yègodoé, Lobogo), (Gbakpodji)	X	X	X			PM
	A.1.5.2. Réaliser une étude de faisabilité	Mairie	ONG ; PTF ; DDAEP.	Idem	X					500 000
	A.1.5.3. Encourager les producteurs à s'investir dans le développement de ces trois filières agricoles	Mairie	ONG ; PTF ; DDAEP.	Idem	X	X	X	X	X	20 000 000
	A.1.5.4. Faire un plaidoyer pour la mise à disposition de crédits orientés vers ces trois filières agricoles (banane Plantin, palmier à huile,)	Mairie	IMF ; ETAT ; PTF ; ONG	Idem	X	X	X	X	X	PM
Obs2. Renforcement de la résilience des exploitations agricoles face aux changements climatiques										
Résultats	Activités	Acteurs	Associés	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)
					1	2	3	4	5	
R.2.1. Les exploitations agricoles développent de bonnes actions atténuantes des effets des changements climatiques	A.2.1.1. Diminuer l'évapotranspiration par la création de zone boisée	Mairie	ONG ; SCEFC	Toute la commune	X	X	X	X	X	10 000 000
	A.2.1.2. Optimiser la température et le rayonnement par la technique d'agroforesterie	Mairie	ONG, SCEFC	Toute la commune	X	X	X	X	X	PM
	A.2.1.3. Diminuer les dégâts mécaniques causés aux plantes par la technique de paillage végétal	Mairie	ONG, SCEFC	Toute la commune	X	X	X	X	X	PM
Obs3. Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables										
Résultats	Activités	Acteurs	Associés	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)
					1	2	3	4	5	
R.3.1. La sécurité alimentaire est améliorée	A.3.1.1. Plaider pour la mise en place de banques alimentaires et de filets sociaux adaptés aux groupes vulnérables	Mairie	Etat ; ONG	Bopa ; Lobogo ; Possotomé			X	X	X	PM
	A.1.3.2. Œuvrer pour l'augmentation de la production agricole	Mairie	ONG ; DDAEP.	Toute la commune	X	X	X	X	X	PM
R.4.1 La sécurité nutritionnelle est	A.4.1.1. Valoriser les produits locaux dans la lutte contre la malnutrition	Mairie	ONG ; CPS, DDAEP	Toute la commune	X	X	X	X	X	PM

améliorée	A.4.1.2. Prendre en compte les actions de lutte contre la malnutrition dans les processus de planification et de mise en œuvre des actions du secteur agricole	Maire	ONG ; CPS ; Centre de santé ; DDAEP.	Toute la commune	X	X	X	X	X	PM
Résultats	Activités	Acteurs	Associés	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)
					1	2	3	4	5	
PROGRAMME 2 : Renforcement et Développement des infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et le relèvement de la qualité de vie										
Obs1. Renforcement des infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, sécuritaire et hydraulique, sportive, culturelle, culturelle, etc.).										
R.3.1. Le niveau de service et d'infrastructures routières et sécuritaires sont renforcées	A.3.1.1. Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement pour le bitumage de 125kilomètres de routes	Mairie	UDAB ; ADESCAP ; UDAL ; Mairies Lokossa; Dogbo; Lalo	Bopa-Lobogo-Tozounme-Dogbo, Bopa-Agbodji-Lalo,	X	X	X	X	X	PM
	A.3.1.2. Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement pour le classement des routes Possotomè-Gbédjèwa, Lobogo-Badazouin-Hlassamey et Djidjozoun-Allada	Mairie	UDAB ; ADESCAP ; UDAL ; Mairies Allada et Lalo	Possotomè-Gbédjèwa, Lobogo-Badazouin-Hlassamey et Djidjozoun-Allada	X	X	X	X	X	PM
	A.3.1.3. Faire le plaidoyer pour le pavage de 10 kilomètres de route	Mairie	UDAB, ADESCAP et UDAL	Bopa ; Lobogo ; ; Possotome.	X	X	X	X	X	PM
	A3.1.4. Aménager 300 kilomètres de pistes rurales	Mairie	MIT ; Partenaires	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	PM
	A3.1.5. Faire le Plaidoyer pour la réalisation d'un pont	Mairie	Mairies Allada et Lalo ; Associations de développement	Djidjozoun	X	X	X	X	X	PM
	A3.1.6. Réaliser la clôture du commissariat de Bopa	Mairie	UDAB ; MISP ; PTF	Bopa	X	X	X			30 000 000
	A3.1.7. Réaliser la clôture de la brigade de Lobogo	Mairie	UDAL ; ADESCAP ; MISP ; PTF	Lobogo	X	X	X			22 000 000
	A3.1.8. Faire le plaidoyer pour la construction d'un bâtiment au sein du commissariat pour abriter la brigade des mineurs	Mairie	UDAB ;UDAL ;AD ESCAP ; PTF	Bopa	X	X	X	X		PM
	A3.1.9. Construire 05 postes avancés de brigade degendarmerie	Mairie	UDAL ; ADESCAP MISP; PTF	Agbodji, Gbakpodji,	X	X	X	X	X	50 000 000

				Possotomé, Badazouin, Yègodoé							
	A3.1.10. Construire 01 poste avancé de la base navale	Mairie	UDAB ; ADESCAP ; MISP ; PTF	Possotomè	X	X	X	X	X		10 000 000
	A3.1.11. Organiser périodiquement des patrouilles mixtes	Gendarmerie et Police	Mairie ; MISP.	Bopa et Lobogo	X	X	X	X	X		PM
	A3.1.11. Faire le plaidoyer pour la dotation des forces de l'ordre de moyens roulants et autres	Mairie	Brigade de gendarmerie et commissariat	Lobogo et Bopa	X	X	X	X	X		PM
	A3.1.12. Organiser périodiquement des campagnes d'entretien des pistes rurales	Mairie	MIT ; MCVDD ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		125 000 000
	A3.1.13. Construire 01 bureau pour la brigade des mineurs	Brigade des Mineurs	MIT, PTF, Mairie,	Arrondissement de Bopa			X				30.000.000
R.3.2. Le niveau de service et d'infrastructures éducatives est renforcé	A3.2.1. Réfectionner 20 modules de trois salles de classes et/ou avec bureau et magasin	Mairie	MEMP ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		100 000 000
	A3.2.2. Construire et équiper 40 modules de trois salles de classes	Mairie	MEMP ; ASF ; CROSNE ; PTF.	Tous arrondissements	X	X	X	X	X		1 120 000 000
	A3.2.3. Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires	Mairie	MEMP, cadres de Bopa ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		5 000 000
	A3.2.4. organiser des campagnes IEC pour la scolarisation et le maintien des enfants filles à l'école	Mairie	CPS PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1 750 000
	A3.2.5. Faire le plaidoyer pour le recrutement et le renforcement des capacités des enseignants dans les écoles maternelles, primaires et secondaires	Mairie	CS PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.2.6. Faire le plaidoyer pour la création d'une école technique et professionnelle dans la commune	Mairie	UDAB ; ADESCAP ; UDAL.	LOBOGO	X	X	X	X	X		PM
	A3.2.7. Redynamiser l'alphabétisation des adultes	Mairie	SCA ; PTF.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.2.8. Faire de plaidoyer pour l'ouverture de cantines scolaires dans les écoles non impactées	Mairie	CS ; PTF.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
R.3.3. Le niveau	A3.3.1. Réaliser 15 FPM	Mairie	Etat; Associations de développement ;	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		450 000 000

de service et d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement est renforcé			PTF.								
	A3.3.2. Réhabiliter 20 FPM	Mairie	DDEEM ; OMIDELTA ; PTF et Associations de développement	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		30 000 000
	A3.3.3. Réaliser 03 AEV	Mairie	DDEEM ; CROSNE ; PTF	Badazouin, Yègodoé et Agbodji	X	X	X	X	X		PM
	A3.3.4. Réhabiliter 2 AEV	Mairie	DDEEM ; PTF.	Possotomè et Dansatingoh	X	X	X				PM
	A3.3.5. Etendre 05 d'AEV	Mairie	DDEEM ; PTF	Massè, Doguia, Ahloumè ; Hègoh, centre de santé	X	X	X	X	X		PM
	A3.3.6. Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau d'eau potable de la SONEB	Mairie	Association de développement ; DDEEM ; PTF	Bopa	X	X	X	X	X		PM
	A3.3.7. Mettre en affermage les points d'eau potable	Mairie	DDEEM et autres partenaires	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.3.8. Organiser des campagnes d'IEC auprès des populations sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson	Mairie	DDEEM ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1 750 000
	A3.3.9. Encourager la construction des latrines familiales, institutionnelles et publiques	Mairie	DDEEM ; PROTOS ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.3.10. Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines	Mairie	Etat ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1 750 000
	A3.3.11. Construire 10 modules de latrine à quatre cabines	Mairie	Etat ; PROTOS ; PTF.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		30 000 000
	A3.3.12. Faire le plaidoyer pour la réalisation de 50 kilomètres de caniveaux	Mairie	Association de développement PTF	Bopa, Lobogo et Possotomè	X	X	X	X	X		PM
R.3.4. Le niveau de service et d'infrastructures	A3.4.1. Plaider pour la construction d'un terrain communal	Mairie	MTCS	Bopa	X	X	X	X	X		PM
	A3.4.2. Plaider pour la construction de 06 terrains de sport d'arrondissement	Mairie	MTCS	Les six autres arrondissements	X	X	X	X	X		PM

sportives et de loisirs est renforcé	A3.4.3. Plaider pour la construction de 02 centres des jeunes et loisirs;	Mairie	MTCS ; PTF	Bopa et Possotomè	X	X	X	X	X		PM
R3.5. Le niveau de service et d'infrastructures sanitaires est renforcé	A3.5.1. Plaider pour la construction de 10 dispensaires/maternités isolés	Mairie	DDS; ONG et PTF	Tohonou, Doguia, Djofloun, Zizaguè, Lonfin, Kplatoè, Tchantchankpo, Tanvè, Tohouéta, Mèdèssèdji	X	X	X	X	X		PM
	A3.5.2. Faire le plaidoyer pour le recrutement d'agents de santé complémentaires	Mairie	DDS; ONG et PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.5.3. Faire le Plaidoyer pour le renforcement périodique des capacités des agents de santé (même ceux qui auraient été recrutés par la mairie)	Mairie	DDS ; ONG et PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.5.4. Faire le plaidoyer pour l'équipement des centres de santé	Mairie	DDS ; ONG et PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.5.5. Organiser des séances de CCC sur le paludisme, la nutrition, le trafic des enfants et la consommation de stupéfiants.	Mairie	CPS ; DDS, Forces de sécurités.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1 750 000
	A3.5.6. Susciter et encourager la mise en place de mutuelles de santé	Mairie	DDS ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.5.7. Dynamiser les Comités de Gestion des CS	Mairie	DDS ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A3.5.8. Organiser des séances d'IEC sur les bienfaits de la fréquentation des centres de santé	Mairie	DDS ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1 750 000
	A3.5.9. Appuyer périodiquement l'organisation des visites médicales dans les écoles de la commune	Mairie	DDS ;	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		7 500 000
	A3.5.10. Appuyer la désinfection ou le traitement périodique des puits et citernes d'eau	Mairie	DDS ; ONG ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		3 500 000

R3.6. Le niveau de service et d'infrastructures culturelles et culturelles est renforcé	A3.6.1. Aménager 04 forêts sacrées	Mairie	SCPN ; PTF	Sèhomi, Bopa, Lobogo et Badazouin	X	X	X	X	X	1 000 000
	A3.6.2. Aménager le marché de troc	Mairie	PTF	Sèhomi			X	X	X	3 000 000
	A3.6.3. Réhabiliter le temple de python	Mairie	PTF	Sèhomi			X	X	X	3 000 000
R3.7. Le niveau de service et d'infrastructures énergétiques et de communications est renforcé	A3.7.1. Faire le Plaidoyer pour l'extension du réseau électrique dans tous les chefs lieux d'arrondissements	Mairie	Association de développement ; PTF.	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	PM
	A3.7.2. Faire le Plaidoyer pour l'éclairage public dans tous les chefs lieux d'arrondissement	Mairie	ABERME ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X	PM
	A3.7.3. Entretien de l'équipement du réseau électrique dans la commune	Mairie	PTF	Tous les arrondissements			X	X	X	PM
	A3.7.4. Plaider pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pylonnes des GSM surtout dans les arrondissements des terres noires.	Mairie	PTF	Tous les arrondissements			X	X	X	PM
R3.8. Le niveau de service et d'infrastructures touristiques et marchandes est renforcé	A3.8.1. Construire 20 boutiques dans les marchés	Mairie	PTF ; ETAT ; Association de développement ; ONG	Toute la commune	X	X	X	X	X	80 000 000
	A3.8.2. Construire 25 hangars	Mairie	ETAT ; PTF ; Association de développement ; ONG ;	Toute la commune	X	X	X	X	X	75 000 000
	A3.8.3. Construire le Musée GG VICKEY	Mairie	ETAT ; PTF ; Association de développement ; ONG ;	Bopa		X	X			15 000 000
	A3.8.4. Aménager la place GOGO de Bopa	Mairie	ETAT ; PTF ; Association de développement ; ONG ;	Bopa	X	X				15 000 000
	A3.8.5. Viabiliser le BELVEDERE de Bopa	Mairie	ETAT ; PTF ; Association de	Bopa kpindji	X	X				PM

			développement ; ONG ;								
	A3.8.6. Aménager la place Sèdhio	Mairie	ETAT ; PTF ; Association de développement ; ONG ;	Lobogo					X		PM
	A3.8.7. Construire les marchés de Bopa, Gnidhonou et l'annexe de Lobogo	Mairie	ETAT ; PTF ; Association de développement ; ONG ;	Bopa, Gnidhonou et l'annexe de Lobogo		X	X	X			PM
Résultats	Activités	Acteurs/Responsables	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)		
				1	2	3	4	5			
PROGRAMME 3 : Amélioration et renforcement de la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain											
Obs1. Amélioration de la qualité des services administratifs donnés à la population											
R.4.1. La qualité des services donnés à la population est améliorée	A.4.1.1. Doter chaque service communal et chaque bureaux d'arrondissement d'ordinateur et de mobiliers adéquats	C/SAF	SG/ CST C/SAG	Tous les arrondissements et Mairie	X	X	X	X	X		21 000 000
	A.4.1.2. Informatiser les services état civil, économique et financiers	SG	C/SAF C/SPEC	Tous les arrondissements et Mairie	X	X	X	X	X		10 000 000
	A4.1.3 œuvrer pour la protection de l'enfant	Mairie	C/CPS, C/SAG et PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		10.000.000
	A4.1.4 Octroyer de crédits secours aux personnes vulnérables	Mairie	C/CPS, C/SAG, PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		5.000.000
	A4.1.5 Appuyer et renforcer la capacité des groupements humains	Mairie	C/CPS, C/SAG, PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1.000.000
	A4.1.6 Sensibiliser la population sur diverses thématiques	Mairie	C/CPS, C/SAG, PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		2.000.000
	A4.1.7 Prendre en charge les personnes victimes de violence et autres	Mairie	C/CPS, C/SAG, PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A4.1.8 Promouvoir l'excellence dans tous les secteurs	Mairie	C/CPS, C/SAG, PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		5.000.000
	A4.1.9 Elaborer un manuel de Procédure Administrative et Financière	Mairie	C/SAF, PTF	Mairie	X						4.000.000

Résultats	Activités	Acteur	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)	
				1	2	3	4	5		
Obs2. Amélioration et renforcement du mécanisme de mobilisation des ressources propres										
R.4.2. La mobilisation des ressources propres est améliorée	A4.2.1. Organiser trois (03) marchés par secteur d'activité	Mairie	C/ST C/SAF C/SADE	Lobogo Gnidonou Bopa	X	X	X	X	X	1 500 000
	A4.2.2. Organiser la collecte des taxes par secteur d'activité	Mairie	RAI, RP PAEF	Tous les Arrondissements	X	X	X	X	X	2 000 000
	A4.2.3. Recruter un personnel (04 agents complémentaire qualifié) pour le service affaire économique	Mairie	RP ; DDTFP	Mairie		X		X		200 000
	A4.2.4. Créer et rendre fonctionnel un cadre de concertation des acteurs économiques	Mairie	Partenaires	Mairie	X					500 000
	A4.2.5. Répertorier les produits taxables	Mairie	RAI Cadre concertation	Tous les Arrondissements	X	X	X	X	X	PM
	A4.2.6. Elaborer et mettre en œuvre le PTA	Mairie	DDPD	Mairie	X	X	X	X	X	PM
	A4.2.7. Etudier et rendre fonctionnels des mécanismes de mobilisation des ressources propres de la commune	Mairie	PTFs, ONG	Mairie		X	X			10.000.000
	A4.2.8. Créer et rendre fonctionnel le comité de suivi-évaluation de mobilisation des ressources financières dans les marchés, les gares routières, les embarcadères et les points d'eau de la commune	Mairie	CA Cadre de concertation	Tous les Arrondissements	X	X	X	X	X	1 000 000
Résultats	Activités	Acteurs	Associés	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)
Obs3. Renforcement de capacité du personnel administratif										
R4.3. L'administration communale dispose d'un personnel adéquat	A4.3.1. Plaider pour le renforcement de l'effectif du personnel dans les services déconcentrés de l'Etat	Mairie	SDE	Arrondissements	X	X	X	X	X	PM
	A4.3.2. Elaborer un plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale	Mairie	PTF	Mairie	X			X		PM
	A4.3.3. Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités de l'administration communale	Mairie	PTF	Mairie	X	X	X	X	X	10 000 000
	A4.3.4. Réaliser un diagnostic institutionnel et organisationnel des services communaux et des commissions permanentes de la mairie	Mairie	PTF	Mairie		X			X	5 000 000
	A4.3.5. Mettre en œuvre les recommandations du diagnostic institutionnel et organisationnel	Mairie	RP	Mairie			X	X		2 000 000

	A4.3.6. Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	Mairie	RP. DDENC	Mairie	X	X	X	X	X	2 000 000
Résultats	Activités	Acteurs	Associés	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)
					1	2	3	4	5	
Obs4. Rendre compétitif le secteur artisanal dans la commune										
R.4.4. Le secteur artisanal est compétitif	A.4.4.1 Créer et actualiser un répertoire des artisans de la commune	Mairie	Collectif des artisansPTF	Mairie	X	X	X	X	X	PM
	A.4.4.2. Formaliser dix (10) entreprises artisanales	Collectif des artisans	PTF	Tous les Arrondissements	X	X	X	X	X	PM
	A.4.4.3. Organiser une journée communale de l'artisanat	Mairie	PTF; Collectif des artisans	Tous les Arrondissements	X	X	X	X	X	10 000 000
	A.4.4.4. Identifier et promouvoir 10 produits artisanaux	Mairie	PTF ; Collectif des artisans	Tous les Arrondissements	X	X	X	X	X	PM
	A.4.4.5. Sensibiliser les artisans locaux à participer aux appels à candidature aux Marchés Publics de la commune	Mairie	Collectif des artisans	Commune	X	X	X	X	X	PM
R.4.5. Le PDC 4 ^{ème} génération est élaboré	A.4.5.1. Créer et rendre opérationnel le cadre du suivi du PDC 3	Mairie	DDPD ; RP et C/SPAT	Mairie	X					PM
	A.4.5.2. Evaluer chaque année le niveau d'exécution du PDC3	Mairie	DDPD ; RP et C/SPAT	Mairie	X	X	X	X	X	PM
	A.4.5.3. Suivre la mise en œuvre du PDC 3 et l'élaboration du PDC 4	Mairie	DDPD ; RP et C/SPAT	Mairie					X	10 000 000
	A.4.5.4. Faire l'évaluation finale du PDC 3 et élaborer le PDC4	Mairie	DDPD ; RP et C/SPAT	Mairie					X	15 000 000
Résultats	Activités	Acteur	Associés	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)
					1	2	3	4	5	
PROGRAMME 4. Assurer le développement équitable et durable de l'espace communal										
Obs1. Promotion de la sécurité foncière et de la planification spatiale (élaboration et mise en œuvre des outils de planification)										
R.4.5. Le foncier est sécurisé et les outils de planification	A.4.5.1. Elaborer le Plan Foncier Rural	Mairie	PTF	Bopa, Lobogo, Possotome et Vegodoe (Tohouéta)	X	X	X	X	X	PM
	A.4.5.2. Rendre disponible le Registre Foncier Rural	Mairie	PTF							

spatiale disponibles	A.4.5.3. Actualiser le Schéma Directeur d'Aménagement Communal et le Plan de Développement Urbain	Mairie	PTF	Mairie	X	X					1.500.000
Obs2. Promotion de l'économie locale											
R.4.6. Les activités alternatives génératrices de revenus sont promues	A.4.6.1. Organiser et promouvoir 03 filières agricoles (maraichage, banane plantain et palmiers à huile sélectionnés)	Mairie	PTF, ATDA et DDAEP	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		
	A.4.6.2. Identifier et appuyer vingt et un (21) Coopératives de transformation ou de production	Mairie	DDAEP ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		10.500.000
	A.4.6.3. Promouvoir l'apiculture	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Badazouin , Agbodji et Gbakpodji	X	X	X	X	X		5.000.000
	A.4.6.4. Promouvoir la pisciculture	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Bopa, Possotome, Agbodji	X	X	X	X	X		5.000.000
	A.4.6.5. Renforcer les capacités des pêcheurs de crevettes	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Bopa, Possotome, Agbodji	X	X	X	X	X		1.500.000
	A.4.6.6. Promouvoir la cuniculture	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Lobogo Agbodji, Bopa, Possotomè	X	X	X	X	X		2.500.000
R.4.7. Les Petites et Moyennes Entreprise prospèrent	A.4.7.1. Répertorier toutes les unités de transformations de la commune	Mairie	ONG	Tous les arrondissements	X	X					500.000
	A.4.7.2. Renforcer les capacités des transformateurs/transformatrices sur les techniques améliorées de transformation	Mairie	ONG	Tous les arrondissements	X	X					5.000.000
	A.4.7.3. Faire des plaidoyers à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'acquisition des équipements de transformation adaptés/améliorés	Mairies	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Tous les arrondissements	X	X	X	X			000
	A.4.2.4. Appuyer la vulgarisation des équipements de transformation adaptés/améliorés	Mairies	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Tous les arrondissements	X	X					1.000.000
	A.4.7.5. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG Etat pour l'octroi des crédits aux transformateurs	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Tous les arrondissements	X	X	X	X			000
	A.4.7.6. Faire la promotion des produits transformés à travers l'organisation de foires commerciales	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1.500.000
R.4.8. L'entrepreneuriat des jeunes et le maraichage sont encouragés	A.4.8.1. Appuyer vingt et un (21) coopératives de maraîchers	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		2.100.000
	A.4.8.2. Former et accompagner cent (100) jeunes à l'entrepreneuriat	Mairie	Etat ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		25.000.000
	A.4.8.3. Sensibiliser les productrices du savon "Kohounki" sur le respect du dosage d'acide dans la production.	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Lobogo	X	X					200.000

	A.4.8.4. Former les membres de trois (03) groupements de producteurs de savon Kohounki et koto sur les techniques améliorées de fabrication des savons locaux	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Tous les arrondissements		x	x	x			1.000.000
Obs3. Amélioration de la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie											
R.4.4. La gestion des ressources naturelles est améliorée	A.4.4.1. Vulgariser les textes de lois en vigueur dans le secteur	Mairie	PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		700.000
	A.4.4.2. Réaliser les levées topographiques des forêts sacrées et des domaines publics	Mairie	PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		
	A.4.4.3. Mettre en bail 20 ha pour la production des palmiers à huile	Mairie	Etat ; PTF	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A.4.4.4. Créer et rendre fonctionnel un comité communal de protection des ressources naturelles	Mairie	PTF			X					2.500.000
	A.4.4.5. Réduire de 60% l'usage des engins prohibés de pêche.	Mairie	MAEP, Cadre de vie,	Bopa et Possotomè, Agbodji	X	X					1.000.000
	A.4.4.6. Restaurer le couvert végétal des berges du lac Ahémé et du fleuve Couffo avec 20.000 plants de palétuviers (blanc et rouge)	Mairie	PTF, ATDA DDAEP et ONG	Bopa, Possotomè	X	X	X	X	X		2.000.000
	A.4.4.7. Remembrer ou lotir 300 hectares de terres dans chacun des arrondissements de Bopa, Possotomè et 800 ha à Lobogo et 20 hectares dans les villages de Tohouéta	Mairie	PTF	Commune	X	X	X	X			PM
	A.4.4.8. Mettre en place des plants rustiques aux feux de végétation sur la ligne de délimitation des forêts	Mairie	PTF, Inspection Forestière	Tous les arrondissements	X	X					2.000.000
	A.4.4.9. Encourager la création de plantation privée notamment avec les espèces endogènes dans chaque arrondissement	Mairie ;	PTF	Agbodji, Badazouin, Lobogo, Yègodoé, Gbakpodji		X	X	X	X		30 000 000
	A.4.4.10. Organiser des séances d'Informations, d'Echanges et de Communications sur les bonnes pratiques de pêches	Mairie	PTF	Possotomè, Bopa, Agbodji							1.500.000
	A.4.4.11. Réglementer l'accès des populations riveraines aux cours d'eau	Mairie	MIS, Populations	Possotome, Bopa et Agbodji	X	X	X	X	X		1.500.000
	A.4.4.12. Elaborer et faire respecter un calendrier communal de pêche	Mairie		Possotome, Bopa et Agbodji							1.500.000
R.4.5. le cadre de vie est assaini	A.4.5.1. Recenser et rendre fonctionnel les unités de traitements des déchets solides et les ONGS de pré-collectes dans la commune	Mairie	PTF, ONG, MCVDD, MS	Possotome, Bopa et Agbodji		X	X	X	X		PM
	A.4.5.2. Organiser périodiquement des séances d'IEC sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	Mairie,	ONG, Environnement et Santé	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		2.000.000
	A.4.5.3. Rendre fonctionnel le site de décharge des ordures	Mairie	ONG, Ministères	Site de décharge	X	X	X	X	X		PM

	ménagères		sectoriels								
	A.4.5.4. Instaurer les poubelles publiques	Mairie	ONG,	Bopa, Lobogo, Possotome	X	X	X	X	X		1. 500.000
	A.4.5.5. Redynamiser le service d'hygiène	Mairie	Etat ; ONG,	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		PM
	A.4.5.6. Accélérer la mise en œuvre du projet de Stratégie intercommunale de Gestion des Déchets solides Ménagers (SIGDSM).	Mairie	GI-Mono	Bopa , Possotome , Lobogo	X	X	X	X	X		PM
	A.4.5.7. Acquérir des barques de regroupement des déchets solides ménagers dans les grandes agglomérations	Mairie	Etat ; PTF et ONG	Bopa , Possotome, Lobogo	X	X	X	X	X		PM
Obs.4. Renforcement de la gestion des catastrophes et des risques naturels (inondation, érosion des sols, incendie etc.)											
R.5.1. Les catastrophes et les risques naturels sont mieux gérés	A.5.1.1. Actualiser et mettre en œuvre le plan de contingence	Mairie	PUGEMU	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		3.000.000
	A.5.1.2. Vulgariser le plan de contingence	Mairie	PUGEMU, CARITAS	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		Néant
	A.5.1.3. Organiser périodiquement des séances d'IEC sur les bonnes pratiques de résilience à catastrophes naturelles	Mairie	CARITAS	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		1.000.000
	A.5.1.4. Aménager 02 sites d'accueil des sinistrés	Mairie	PUGEMU, CARITAS	Lobogo et Agbodji	X	X	X	X	X		10.000.000
	A.5.1.5. Former 50 producteurs agricoles (producteur des végétaux, éleveurs, pêcheurs, pisciculteurs, etc.) sur les risques et les mesures d'adaptation au changement climatique	Mairie	Etat ; PTF et ONG	Tous les arrondissements	X	X	X	X	X		10.000.000
Résultats	Activités	Acteurs/Responsables		Localisation	Période					Coûts (Fcfa)	
					1	2	3	4	5		
PROGRAMME 5 : Renforcement et développement de la coopération décentralisée, l'intercommunalité et l'approche genre											
Obs1. Renforcement de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité et l'approche genre											
R.5.1. La coopération décentralisée est développée	A.5.1.1. Identifier et entrer en partenariat / jumelage avec d'autres communes étrangères pour des projets d'intérêt commun	Mairie	GI Mono, les communes voisines, ANCB	Commune		X	X	X	X		15.000.000
R.5.2. L'intercommunalité est développée	A.5.1.2. Contribuer au renforcement de l'intercommunalité entre les communes voisines à Bopa	Mairie	GI Mono, les communes voisines, ANCB	Commune	X	X	X	X	X		500.000
	A.5.1.3. Identifier et réaliser des projets d'intérêt commun avec d'autres communes nationales	Mairie	GI Mono, les communes voisines,	Commune	X	X	X	X	X		PM

Résultats	Activités	Acteurs	ANCB Associés	Localisation	Période					Coûts (Fcfa)	
					1	2	3	4	5		
Obs2. Intégration du genre dans le processus de développement											
R.5.3. Les femmes sont impliquées dans le développement de la commune	A.5.3.1. Améliorer les revenus annuels des femmes par la promotion des AGR porteuses	Mairie	PTF, ONG	Tous arrondissements	les	X	X	X	X	X	9.000.000
	A.5.3.2. Identifier et élaborer des microprojets en direction des femmes	Mairie	ONG	Tous arrondissements	les	X	X	X	X	X	20.000.000
R.5.4. Les femmes et les hommes sont équitablement impliqués comme des décideurs	A.5.4.1. Militer pour le positionnement des femmes au cours des échéances électorales à venir	Acteurs	ONG, Mairie	Tous arrondissements	les	X	X	X	X	X	PM
	A.5.4.2. Accorder plus d'intérêt aux candidatures féminines pour les prochains recrutements du personnel de la mairie	Acteurs	PTF, Mairie, ONGs	Tous arrondissements	les	X	X	X	X	X	PM

Source : Travaux d'atelier, 2017

Le tableau ci-dessous indique le plan pluriannuel du PDC3 de la Commune.

Tableau 36: Plan pluriannuel du PDC3 de la Commune

Désignation	Période					Coûts (Fcfa)	2018	2019	2020	2021	2022
	1	2	3	4	5						
PROGRAMME 1 : Amélioration de la productivité des terres agricoles et de la production des filières agricoles prioritaires											
PROJET 1.1 : Amélioration de la productivité des terres agricoles											
A.1.1.1. Encourager les pratiques de l'agroforesterie et l'agro écologie	X	X	X	X	X	5 000 000	1 000 000	1000000	1000000	1000000	1000000
A.1.1.2. Sensibiliser les populations à l'utilisation de fumures organiques	X	X	X	X	X	2 000 000	400 000	400000	400000	400000	400000
A.1.1.3. Promouvoir l'association de légumineuse (niébé ; Soja, etc.) aux céréales dans les champs	X	X	X	X	X	1 500 000	300 000	300000	300000	300000	300000
A.1.1.4. Appuyer l'installation d'une unité de fabrication de compost	X	X				500 000	250 000	250 000	0	0	0
A.1.1.5. Former les agriculteurs (notamment les maraîchers) sur la fabrication et l'utilisation de compost et de fumure organique		X		X		500 000		250 000		250 000	0

A.1.1.6. Réaliser des cordons pierreux simple ou végétatif autour des champs et des écoles menacés par l'érosion		X	X	X		500 000		200 000	150 000	150 000	
A.1.1.7. Sensibiliser les producteurs sur les labours mécanisés	X	X	X	X	X	500 000	100 000	100000	100000	100000	100000
A.1.1.8. Accorder des subventions partielles aux producteurs utilisant les labours mécanisés	X	X	X	X	X	30 000 000	6 000 000	6000000	6000000	6000000	6000000
A.1.1.9. Faire des plaidoyers auprès des institutions spécialisées, pour l'amélioration de l'encadrement technique des producteurs agricoles	X	X	X	X	X	500 000	100000	100000	100000	100000	100000
A.1.1.10. Faire des plaidoyers auprès des IMF/ ONG /MAEP/ Etat pour la mise en place de crédits agricoles	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.1.1.11. Renforcer les capacités du personnel de la mairie et des élus locaux sur l'importance des services écosystémiques dans l'atteinte des ODD	X	X	X	X	X	2 500 000	500 000	500000	500000	500000	500000
A.1.1.12. Développer 2 séances d'IEC/CC et 4 sessions de formation de renforcement des capacités de 50 éleveurs (cuniculteurs, aviculteurs, porciculteurs et aulacodiculteurs)		X	X	X	X	5.000 000	0	1 250 000	1250000	1250000	1250000
A.1.1.13. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'octroi de crédits à 20 éleveurs	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.1.1.14. Vulgariser le contenu de la LOI CADRE 2014-19 du 07 AOÛT 2014 relative à la pêche et à l'aquaculture en République du Bénin	X	X				250 000	125 000	125 000			
A.1.1.15. Appuyer la réhabilitation et le fonctionnement du centre d'alevinage de Tohonou	X	X	X			PM	0	0	0	0	0
A.1.1.16. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG Etat pour le repeuplement des cours et plans d'eau		X	X			PM	0	0	0	0	0
A.1.1.17. Appuyer la création et l'animation d'un cadre de concertation des pêcheurs au niveau communal	X	X	X			PM	0	0	0	0	0
A.1.1.18. Faire des plaidoyers à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'octroi de crédit aux acteurs de la filière piscicole	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.1.1.19. Appuyer la promotion des cages flottantes sur le fleuve	X	X	X	X	X	5.000 000	1000 000	1000000	1000000	1000000	1000000
A.1.1.20. Participer aux sensibilisations des pêcheurs et mareyeuses sur le respect des normes sanitaires en matière de commercialisation des produits halieutiques	X	X	X	X	X	500.000	100 000	100000	100000	100000	100000
A.1.1.21. Faire des plaidoyers en collaboration avec les autres Maires auprès du MAEP pour la relance des activités de la	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0

filère crevette au niveau du lac Ahémé et ses chenaux											
A.1.1.22.Organiser 2 séances de sensibilisation et d'encouragement des anciens pisciculteurs à relancer leurs activités de production piscicole dans la commune	X		X		X	500.000	200 000	0	150 000	0	150 000
A.1.1.23.Valoriser les puits artésiens de la commune à travers la pisciculture associée au maraîchage	X	X	X	X	X	10.000.000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A.1.1.24.Faire des plaidoyers avec les Mairies riveraines au lac Ahémé auprès des autorités pour la formulation et le financement d'un programme de développement de la pêche.	X	X	X	X	X	PM					
Sous/Total P1.1						64 750 000	12 075 000	13 575 000	13 050 000	13 150 000	12 900 000
PROJET 1.2 : Facilitation d'accès aux semences et plants de qualité											
A.1.2.1. Appuyer la mise en place de quatre (04) centres de production de semences et plants améliorés des différentes productions végétales prioritaires	X	X	X	X	X	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A.1.2.2. Appuyer la mise en place d'un centre de production de semences animales et halieutiques		X	X	X		2 000 000		1 000 000	500 000	500 000	
A.1.2.3. Inciter les agriculteurs, pêcheurs et éleveurs à l'utilisation des semences et plants améliorés	X	X	X	X	X	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Sous Total P1.2						9.000.000	1 400 000	2 400 000	1 900 000	1 900 000	1 400 000
PROJET 1.3 : Sécurisation et gestion de l'accès au foncier											
A.1.3.1.Vulgariser les textes de loi sur le foncier	X	X	X	X	X	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A.1.3.2. Faire des plaidoyers à l'endroit de l'Etat et des PTF pour élargir les PFR dans la commune	X	X	X	X	X	PM					
A.1.3.3. Faire des plaidoyers pour la gestion foncière dans une logique de promotion des filières	X	X	X	X	X	PM					
A.1.3.4. Sensibiliser les propriétaires terriens pour la valorisation des terres	X	X	X	X	X	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Sous Total P.1.3						2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
PROJET 1.4.Promotion des aménagements hydro agricoles, pastoraux et aquacoles											
A.1.4.1. Réaliser une étude de faisabilité technique sur l'exploitation des bas-fonds	X	X	X			45 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	0	0
A.1.4.2. Promouvoir les petits périmètres irrigués pour l'agriculture	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.1.4.3. Promouvoir les aménagements pastoraux	X	X	X	X	X	50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
A.1.4.4. Faire le plaidoyer au niveau de certains Projets/Programmes et ONG pour l'aménagement des bas-	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0

fonds												
A.1.4.5. Appuyer /subventionner l'aménagement des bas-fonds	X	X	X	X	X	200 000 000	40 000 000	40000000	40000000	40000000	40000000	40000000
A.1.4.6. Promouvoir les aménagements aquacoles	X	X	X	X	X	150 000 000	30 000 000	30000000	30000000	30000000	30000000	30000000
Sous total P.1.4						445.000.000	95 000 000	95 000 000	95 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000
PROJET 1.5 : Promotion de 3 filières agricoles porteuses												
A.1.5.1. Identifier trois filières agricoles porteuses	X	X	X			PM						
A.1.5.2. Réaliser une étude de faisabilité	X					500 000	500 000					
A.1.5.3. Appuyer les producteurs pour le développement des trois filières agricoles porteuses	X	X	X	X	X	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
A.1.5.4. Faire un plaidoyer pour l'octroi de crédit pour le développement des filières porteuses (banane Plantin, palmier à huile,)	X	X	X	X	X	PM						
Sous total P.1.5						20 500 000	4 500 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
PROJET P 1.6 : Développement de pratiques agricoles d'atténuation des effets des changements climatiques												
A.1.6.1. Réduire l'évapotranspiration par le boisement villageois	X	X	X	X	X	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A.1.6.2. Développer les techniques d'agroforesterie d'optimisation de la température et le rayonnement solaire	X	X	X	X	X	PM						
A.1.6.3. Diminuer des techniques de paillage du sol	X	X	X	X	X	PM						
Sous total P.1.6						10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
PROJET 1.7 : Amélioration de la sécurité alimentaire												
A.1.7.1. Plaider pour la mise en place de banques alimentaires et de filets sociaux adaptés aux groupes vulnérables			X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
A.1.7.2. Œuvrer pour l'augmentation de la production agricole	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
Sous total P.1.7							0	0	0	0	0	0
PROJET 1.8 : Amélioration de la sécurité nutritionnelle												
A.1.8.1. Valoriser les produits locaux dans la lutte contre la malnutrition	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
A.1.8.2. Prendre en compte les actions de lutte contre la malnutrition dans les processus de planification et de mise en œuvre des actions du secteur agricole	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
Sous total P.1.8						0	0	0	0	0	0	0
Programme 2 : Renforcement et de développement des infrastructures de base (Educatif, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, culturelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et le relèvement de la qualité de vie												
Projet 2.1. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures routières et sécuritaires												
A.2.2.1. Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement pour le bitumage de 125kilomètres de routes	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0

A.2.2.2. Faire le Plaidoyer auprès du gouvernement pour le classement des routes Possotomè-Gbédjèwa, Lobogo-Badazouin-Hlassamey et Djidjozoun-Allada	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.3. Faire le plaidoyer pour le pavage de 10 kilomètres de route	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.4. Aménager 300 kilomètres de pistes rurales	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.5. Faire le Plaidoyer pour la réalisation d'un pont	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.6. Réaliser la clôture du commissariat de Bopa	X	X	X				30 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	0
A.2.2.7. Réaliser la clôture de la brigade de Lobogo	X	X	X				22 000 000	7 000 000	7 000 000	8 000 000	0
A.2.2.8. Faire le plaidoyer pour la construction d'un bâtiment au sein du commissariat pour abriter la brigade des mineurs	X	X	X	X		PM	0	0	0	0	0
A.2.2.9. Construire 05 postes avancés de brigade de gendarmerie	X	X	X	X	X		50 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
A.2.2.10. Construire 01 poste avancé de la base navale	X	X	X	X	X		10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A.2.2.11. Organiser périodiquement des patrouilles mixtes	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.12. Faire le plaidoyer pour la dotation des forces de l'ordre de moyens roulants et autres	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.13. Organiser périodiquement des campagnes d'entretien des pistes rurales	X	X	X	X	X		125 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
A.2.2.14. Construire 01 bureau pour la brigade des mineurs			X				30.000.000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Sous-total P.2.1.							267 000 000	60 000 000	60 000 000	61 000 000	43 000 000
Projet.2.2. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures éducatives											
A.2.2.1. Réfectionner 20 modules de trois salles de classes	X	X	X	X	X		100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
A.2.2.2. Construire et équiper 40 modules de trois salles de classes	X	X	X	X	X		1 120 000 000	224 000 000	224 000 000	224 000 000	224 000 000
A.2.2.3. Promouvoir l'excellence dans les établissements primaires et secondaires	X	X	X	X	X		5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A.2.2.4. organiser des campagnes IEC pour la scolarisation et le maintien des enfants filles à l'école	X	X	X	X	X		1 750 000	350 000	350 000	350 000	350 000
A.2.2.5. Faire le plaidoyer pour le recrutement et le renforcement des capacités des enseignants dans les écoles maternelles, primaires et secondaires	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.6. Faire le plaidoyer pour la création d'une école technique et professionnelle dans la commune	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.7. Redynamiser l'alphabétisation des adultes	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.2.8. Faire de plaidoyer pour l'ouverture de cantines scolaires dans les écoles non impactées	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
Sous-total P.2.2.							1.226.750.000	245 350 000	245 350 000	245 350 000	245 350 000

Projet.2.3. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement											
A.2.3.1. Réaliser 15 FPM	X	X	X	X	X	450 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000
A.2.3.2. Réhabiliter 20 FPM	X	X	X	X	X	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
A.2.3.3. Réaliser 03 AEV	X	X	X	X	X	PM					
A.2.3.4. Réhabiliter 2 AEV	X	X	X			PM					
A.2.3.5. Etendre 05 d'AEV	X	X	X	X	X	PM					
A.2.3.6. Faire le plaidoyer pour l'extension du réseau d'eau potable de la SONEB	X	X	X	X	X	PM					
A.2.3.7. Mettre en affermage les points d'eau potable	X	X	X	X	X	PM					
A.2.3.8. Organiser des campagnes d'IEC auprès des populations sur l'utilisation de l'eau potable comme eau de boisson	X	X	X	X	X	1 750 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
A.2.3.9. Encourager la construction des latrines familiales, institutionnelles et publiques	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.3.10. Organiser des campagnes d'IEC à l'utilisation et l'entretien des latrines	X	X	X	X	X	1 750 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
A.2.3.11. Construire 10 modules de latrine à quatre cabines	X	X	X	X	X	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
A.2.3.12. Faire le plaidoyer pour la réalisation de 50 kilomètres de caniveaux	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
Sous-total P.2.3						513 500 000	102 700 000	102 700 000	102 700 000	102 700 000	102 700 000
Projet.2.4. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures sportives et de loisirs											
A.2.4.1. Plaider pour la construction d'un terrain communal	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.4.2. Plaider pour la construction de 06 terrains de sport d'arrondissement	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.4.3. Plaider pour la construction de 02 centres des jeunes et loisirs;	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
Sous-total P.2.4.						0	0	0	0	0	0
Projet.2.5. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures sanitaires											
A.2.5.1. Plaider pour la construction de 10 dispensaires/maternités isolés	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.5.2. Faire le plaidoyer pour le recrutement d'agents de santé complémentaires	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.5.3. Faire le Plaidoyer pour le renforcement périodique des capacités des agents de santé	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.5.4. Faire le plaidoyer pour l'équipement des centres de santé	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.5.5. Organiser des séances de CCC sur le paludisme, la	X	X	X	X	X	1 750 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000

nutrition, le trafic des enfants et la consommation de stupéfiants.											
A.2.5.6. Susciter la mise en place de mutuelles de santé	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.5.7. Dynamiser les Comités de Gestion des CS	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.5.8. Organiser des séances d'IEC sur les bienfaits de la fréquentation des centres de santé	X	X	X	X	X	1 750 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
A.2.5.9. Appuyer périodiquement l'organisation des visites médicales dans les écoles de la commune	X	X	X	X	X	7 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000
A.2.5.10. Appuyer la désinfection ou le traitement périodique des puits et citernes d'eau	X	X	X	X	X	3 500 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Sous-total P.2.5.						14 500 000	2 900 000	2 900 000	2 900 000	2 900 000	2 900 000
Projet.2.6. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures cultuelles et culturelles											
A.2.6.1. Aménager 04 forêts sacrées	X	X	X	X	X	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A.2.6.2. Aménager le marché de troc			X	X	X	3 000 000			1 000 000	1 000 000	1 000 000
A.2.6.3. Réhabiliter le temple de python			X	X	X	3 000 000			1 000 000	1 000 000	1 000 000
Sous-total P.2.6						7 000 000	200 000	200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000
P.2.7. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures énergétiques et de communications											
A.2.7.1. Faire le Plaidoyer pour l'extension du réseau électrique dans tous les chefs lieux d'arrondissements	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.7.2. Faire le Plaidoyer pour l'éclairage public dans tous les chefs lieux d'arrondissement	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.7.3. Entretien l'équipement du réseau électrique dans la commune			X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.2.7.4. Plaider pour l'extension du réseau téléphonique et les installations des pilonnes des GSM surtout dans les arrondissements des terres noires.			X	X	X	PM	0	0	0	0	0
Sous-total P.2.7.						0	0	0	0	0	0
Projet.2.8. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures touristiques et marchandes											
A.2.8.1. Construire 20 boutiques dans les marchés	X	X	X	X	X	80 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000	16 000 000
A.2.8.2. Construire 25 hangars	X	X	X	X	X	75 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000
A.2.8.3. Construire le Musée GG VICKEY		X	X			15 000 000	0	7 500 000	7 500 000	0	0
A.2.8.4. Aménager la place GOGO de Bopa	X	X				15 000 000	7 500 000	7 500 000	0	0	0
A.2.8.5. Viabiliser le BELVEDERE de Bopa	X	X				PM	0	0	0	0	0
A.2.8.6. Aménager la place Sèdhio				X		PM	0	0	0	0	0
A.2.8.7. Construire les marchés de Bopa, Gnidhonou et l'annexe de Lobogo		X	X	X		PM	0	0	0	0	0
Sous-total P.2.8.						185.000.000	38 500 000	46 000 000	38 500 000	31000 000	31 000 000

Programme 3 : Amélioration et de renforcement de la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain											
P.3.1. Amélioration de la qualité des services donnés à la population											
A.3.1.1. Doter chaque service communal et chaque bureau d'arrondissement d'ordinateur et de mobiliers adéquats	X	X	X	X	X	21 000 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000	4 200 000
A.3.1.2. Informatiser les services état civil, économique et financiers	X	X	X	X	X	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A.3.1.3 œuvrer pour la protection de l'enfant	X	X	X	X	X	10.000.000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A.3.1.4 Octroyer de crédits secours aux personnes vulnérables	X	X	X	X	X	5.000.000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A.3.1.5 Appuyer et renforcer la capacité des groupements humains	X	X	X	X	X	1.000.000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
A.3.1.6 Sensibiliser la population sur diverses thématiques	X	X	X	X	X	2.000.000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A.3.1.7 Prendre en charge les personnes victimes de violence et autres	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.3.1.8 Promouvoir l'excellence dans tous les secteurs	X	X	X	X	X	5.000.000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A.3.1.9 Elaborer un manuel de Procédure Administrative et Financière	X					4.000.000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
Sous-total P.3.1.						58.000.000	11 600 000	11 600 000	11 600 000	11 600 000	11 600 000
P.3.2. Amélioration et renforcement de la mobilisation des ressources propres											
A.3.2.1. Organiser trois (03) marchés par secteur d'activité	X	X	X	X	X	1 500 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
A.3.2.2. Organiser la collecte des taxes par secteur d'activité	X	X	X	X	X	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A.3.2.3. Recruter un personnel (04 agents complémentaire qualifié) pour le service affaire économique		X		X		200 000		100 000		100 000	
A.3.2.4. Créer et rendre fonctionnel un cadre de concertation des acteurs économiques	X					500 000	500 000				
A.3.2.5. Répertorier les produits taxables	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.3.2.6. Elaborer et mettre en œuvre le PTA	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.3.2.7. Créer et rendre fonctionnel le comité de suivi-évaluation de mobilisation des ressources financières	X	X	X	X	X	1 000 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Sous-total P.3.2.						5 200 000	1 400 000	1 000 000	900 000	1 000 000	900 000
Projet.3.3. Mise à disposition de l'administration communale d'un personnel adéquat											
A.3.3.1.Plaider pour le Renforcement de l'effectif du personnel dans les services déconcentrés de l'Etat	X	X	X	X	X	PM	0				
A.3.3.2. Elaborer un plan de formation et de renforcement des capacités de l'administration communale	X			X		PM	0				
A.3.3.3. Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités de l'administration communale	X	X	X	X	X	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A.3.3.4. Réaliser un diagnostic institutionnel et organisationnel		X			X	5 000 000		2 500 000			2 500 000

des services communaux et des commissions permanentes												
A.3.3.5. Mettre en œuvre les recommandations du diagnostic institutionnel et organisationnel			X	X		2 000 000			1 000 000	1 000 000		
A.3.3.6. Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	X	X	X	X	X	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	
Sous-total P.3.3.						19 000 000	2 400 000	4 900 000	3 400 000	3 400 000	4 900 000	
Projet.3.4. Compétitivité du secteur artisanal dans la commune de Bopa												
A.3.4.1 Créer et actualiser un répertoire des artisans de la commune	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
A.3.4.2. Formaliser dix (10) entreprises artisanales	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
A.3.4.3. Organiser une journée communale de l'artisanat	X	X	X	X	X	10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A.3.4.4. Identifier et promouvoir 10 produits artisanaux	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
A.3.4.5. Sensibiliser les artisans locaux à participer aux appels à candidature aux Marchés Publics de la commune	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
Sous-total P.3.4.						10 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
P.3.5. Elaboration du PDC 4^{ème} version												
A.3.5.1. Créer et rendre opérationnel le cadre du suivi du PDC 3	X					1 000 000	1 000 000					
A.3.5.2. Evaluer chaque année le niveau d'exécution du PDC3	X	X	X	X	X	4 000 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000
A.3.5.3. Suivre la mise en œuvre du PDC 3 et l'élaboration du PDC 4					X	5 000 000	0	0	0	0	0	5 000 000
A.3.5.4. Faire l'évaluation finale du PDC 3 et élaborer le PDC4					X	15 000 000	0	0	0	0	0	15 000 000
Sous-total P.3.5.						25.000.000	1 800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	20 800 000
Programme 4 : Développement équitable et durable de l'espace communal												
Projet.4.1. Sécurisation du foncier et planification spatiale												
A.4.1.1. Elaborer le Plan Foncier Rural	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
A.4.1.2. Rendre disponible le Registre Foncier Rural	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0	0
A.4.1.3. Actualiser le Schéma Directeur d'Aménagement Communal et le Plan de Développement Urbain	X	X				1.500.000	750 000	750 000	0	0	0	0
Sous-total P.4.1.						1.500.000	750 000	750 000				
Projet.4.2. Promotion des activités alternatives génératrices de revenus												
A.4.2.1. Organiser et promouvoir 03 filières agricoles (maraichage, banane plantain et palmiers à huile sélectionné)	X	X	X	X	X	24.500.000	4 900 000	4 900 000	4 900 000	4 900 000	4 900 000	4 900 000

A.4.2.2. Identifier et appuyer vingt et un (21) Coopératives de transformation ou de production	X	X	X	X	X	10.500.000	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000	2 100 000
A.4.2.3. Promouvoir l'apiculture	X	X	X	X	X	5.000.000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A.4.2.4. Promouvoir la pisciculture	X	X	X	X	X	5.000.000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
A.4.2.5. Renforcer les capacités des pêcheurs de crevettes	X	X	X	X	X	1.500.000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
A.4.2.6. Promouvoir la cuniculture	X	X	X	X	X	2.500.000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Sous-total P.4.2.						49 000 000	9 800 000	9 800 000	9 800 000	9 800 000	9 800 000
Projet.4.3. Incitation à la création de Petites et Moyennes Entreprise											
A.4.3.1. Répertoire toutes les unités de transformations de la commune	X	X				500.000	250 000	250 000	0	0	0
A.4.3.2. Renforcer les capacités des transformateurs sur les techniques améliorées de transformation	X	X				5.000.000	2 500 000	2 500 000	0	0	0
A.4.3.3. Faire des plaidoyers à l'endroit des PTF/ONG/Etat pour l'acquisition des équipements de transformation améliorés	X	X	X	X		PM	0	0	0	0	0
A.4.3.4. Appuyer la vulgarisation des équipements de transformation adaptés/améliorés	X	X				1.000.000	500 000	500 000	0	0	0
A.4.3.5. Faire le plaidoyer à l'endroit des PTF/ONG Etat pour l'octroi des crédits aux transformateurs	X	X	X	X		PM	0				
A.4.3.6. Faire la promotion des produits transformés à travers l'organisation de foires commerciales	X	X	X	X	X	1.500.000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Sous-total P.4.3.						8 000 000	3 550 000	3 550 000	300 000	300 000	300 000
Projet.4.4. Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et du maraichage											
A.4.4.1. Appuyer vingt et un (21) coopératives de maraîchers	X	X	X	X	X	2.100.000	420 000	420 000	420 000	420 000	420 000
A.4.4.2. Former et accompagner cent (100) jeunes à l'entrepreneuriat	X	X	X	X	X	25.000.000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
A.4.4.3. Sensibiliser les productrices du savon "Kohounki" sur le respect du dosage d'acide dans la production.	X	X				200.000	100 000	100 000			
A.4.4.4. Former les membres de trois (03) groupements de producteurs de savon Kohounki et koto sur les techniques améliorées de fabrication des savons locaux		X	X	X		1.000.000		500 000	300 000	200 000	
Sous-total P.4.4.						28.300.000	5 520 000	6 020 000	5 720 000	5 720 000	5 420 000
Projet.4.5. Amélioration de la gestion des ressources naturelles											
A.4.5.1. Vulgariser les textes de lois en vigueur dans le secteur	X	X	X	X	X	700.000	200 000	200 000	100 000	100 000	100 000
A.4.5.2. Réaliser les levées topographiques des forêts sacrées et des domaines publics	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.4.5.3. Mettre en bail 20 ha pour la production des palmiers à huile	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.4.5.4. Créer et rendre fonctionnel un comité communal de protection des ressources naturelles		X				2.500.000		2 500 000			

A.4.5.5. Réduire de 60% l'usage des engins prohibés de pêche.	X	X				1.000.000	500 000	500 000			
A.4.5.6. Restaurer le couvert végétal des berges du lac Ahémé et du fleuve Couffo de palétuviers (blanc et rouge)	X	X	X	X	X	2.000.000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A.4.5.7. Remembrer ou lotir 300 hectares de terres dans chacun des arrondissements de Bopa, Possotomè et 800 ha à Lobogo et 20 hectares dans les villages de Tohouéta	X	X	X	X		PM	0				
A.4.5.8. Mettre en place des plants rustiques aux feux de végétation sur la ligne de délimitation des forêts	X	X				2.000.000	1 000 000	1 000 000			
A.4.5.9. Encourager la création de plantation privée notamment avec les espèces endogènes dans chaque arrondissement		X	X	X	X	30 000 0000		7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000
A.4.5.10. Organiser des séances d'Informations, d'Echanges et de Communications sur les bonnes pratiques de pêches	X	X	X	X	X	1.500.000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
A.4.5.11. Réglementer l'accès des populations riveraines aux cours d'eau	X	X	X	X	X	1.500.000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
A.4.5.12. Elaborer et faire respecter un calendrier communal de pêche	X	X	X	X	X	1.500.000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Sous-total P.4.5						42.700.000	3 000 000	13 00 000	8 900 000	8 900 000	8 900 000
Projet.4.6. Assainissement du cadre de vie											
A.4.6.1. Recenser et rendre fonctionnel les unités de traitements des déchets solides et les ONGS de pré-collectes dans la commune		X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.4.6.2. Organiser périodiquement des séances d'IEC sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	X	X	X	X	X	2.000.000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
A.4.6.3. Rendre fonctionnel le site de décharge des ordures ménagères	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.4.6.4. Instaurer les poubelles publiques	X	X	X	X	X	1.500.000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
A.4.6.5. Redynamiser le service d'hygiène	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.4.6.6. Accélérer la mise en œuvre du projet de Stratégie intercommunale de Gestion des Déchets solides Ménagers (SIGDSM).	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.4.6.7. Acquérir des barques de regroupement des déchets solides ménagers dans les grandes agglomérations	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
Sous-total P.4.6						3.500.000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
Projet.4.7. Gestion efficace des catastrophes et les risques naturels											
A.4.7.1. Actualiser et mettre en œuvre le plan de contingence	X	X	X	X	X	3.000.000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
A.4.7.2. Vulgariser le plan de contingence	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.4.7.3. Organiser périodiquement des séances d'IEC sur les bonnes pratiques de résilience à catastrophes naturelles	X	X	X	X	X	1.000.000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000

A.4.7.4. Aménager 02 sites d'accueil des sinistrés	X	X	X	X	X	10.000.000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
A.4.7.5. Former des producteurs agricoles (producteur des végétaux, éleveurs, pêcheurs, pisciculteurs, etc.) sur les risques et les mesures d'adaptation au changement climatique	X	X	X	X	X	10.000.000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Sous-total P.4.7.						24 000 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000
Programme 5 : Renforcement et de développement de la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre											
Projet.5.1. Développement de la coopération décentralisée											
A.5.1.1. Identifier et entrer en partenariat / jumelage avec d'autres communes étrangères pour des projets d'intérêt commun		X	X	X	X	15.000.000		3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000
Sous-total P.5.1.						15.000.000		3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000
Projet.5.2. Développement de l'intercommunalité											
A.5.2.1. Contribuer au renforcement de l'intercommunalité entre les communes voisines à Bopa	X	X	X	X	X	500.000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
A.5.2.2. Identifier et réaliser des projets d'intérêt commun avec d'autres communes nationales	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
Sous-total P.5.2.						500.000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Projet.5.3. Intégration des femmes dans le processus de développement											
A.5.3.1. Améliorer les revenus annuels des femmes par la promotion des AGR porteuses	X	X	X	X	X	9.000.000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
A.5.3.2. Identifier et élaborer des microprojets en direction des femmes	X	X	X	X	X	20.000.000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Sous-total P.5.3.						29 000 000	5 800 000	5 800 000	5 800 000	5 800 000	5 800 000
Projet.5.4. Implication équitable des femmes et des hommes comme décideurs											
A.5.4.1. Militer pour le positionnement des femmes au cours des échéances électorales à venir	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
A.5.4.2. Accorder plus d'intérêt aux candidatures féminines pour les prochains recrutements du personnel de la mairie	X	X	X	X	X	PM	0	0	0	0	0
Sous-total P.5.4.						0	0	0	0	0	0
Total des programmes du PDC3. 057.200.000											
Suivi - évaluation du PDC (1% du coût programmes)30 572 000											
TOTAL GLOBAL										3.087.772 000	

5.3. Programmes et projets

Au cours de la phase de Programmation, les objectifs formulés ont été traduits en actions concrètes et cohérentes dans tous les domaines. C'est la phase au cours de laquelle les axes stratégiques de développement ont été traduits en Plan d'action. Celui-ci est ensuite décliné en Programmes et Projets de développement à caractère communal ou intercommunal.

L'objectif de cette phase est de : (i) formuler les programmes et projets de développement de la Commune, (ii) procéder à l'évaluation financière desdits programmes et projets, (iii) élaborer le schéma de financement et enfin, (iv) réaliser la programmation physique et spatiale des activités retenues pour une période de cinq ans.

Les principaux outils de travail utilisés ont été : les outils de planification stratégique (planification de projet par objectif, cadre logique, cadre logique sensible au genre, tableau de synthèses des enjeux d'une des dimensions de l'environnement, fiche de situation communale par rapport aux stratégies nationales, Programme de limitation des impacts, fiche de prévision des recettes du budget de fonctionnement en milliers de fcf) et du taux d'accroissement durant le cycle de programmation, les outils de planification opérationnelle, etc.

Le tableau 37 résume les différents programmes et projets et leurs coûts respectifs. Au total, il y a cinq (5) programmes et trente et deux (32) projets. Le coût global du PDC est de trois milliards quatre-vingt sept millions sept cent soixante douze mille francs CFA. Ce budget résulte du cumul du coût des programmes du PDC3. Ce coût est estimé à trois milliards cinquante sept millions deux cent mille francs CFA (3.057.200.000 FCFA) et du coût de suivi-évaluation estimé à trente millions cinq cent soixante douze mille francs CFA (30.572.000 FCFA).

Tableau 37 : Programmes, projets et coûts estimatifs

Programmes	Projets	Coûts estimés (F CFA)
P.1. Amélioration de la productivité des terres agricoles et la production des produits végétaux, animaux et halieutiques des filières agricoles prioritaires	P.1.1. Amélioration de la productivité des terres agricoles	64.750.000
	P.1.2. Disponibilité et facilitation d'accès aux semences et plants de qualité	9.000.000
	P.1.3. Sécurisation et gestion de l'accès au foncier au profit des hommes et des femmes	2.000.000
	P.1.4. Promotion des aménagements hydro agricoles, pastoraux et aquacoles	445.000.000
	P.1.5. Promotion de trois (03) filières agricoles porteuses	20.500.000
	P.1.6. Développement de bonnes actions atténuantes les effets des changements climatiques par les exploitations agricoles	10.000.000
	P.1.7. Amélioration de la sécurité alimentaire	PM
	P.1.8. Amélioration de la sécurité nutritionnelle	PM
Total P.1		551.250.000
P.2. Programme de renforcement et de développement les	P.2.1. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures routières et sécuritaires	267.000.000
	P.2.2. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures éducatives	1.226.750.000

Programmes	Projets	Coûts estimés (F CFA)
infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, cultuelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et le relèvement de la qualité de vie	P.2.3. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement	513.500.000
	P.2.4. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures sportives et de loisirs	PM
	P.2.5. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures sanitaires	14.500.000
	P.2.6. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures culturelles et culturelles	7.000.000
	P.2.7. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures énergétiques et de communications	PM
	P.2.8. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures touristiques et marchandes	185.000.000
	Total P.2	
P.3. Programme d'Amélioration et de renforcement de la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain	P.3.1. Amélioration de la qualité des services donnés à la population	58.000.000
	P.3.2. Amélioration et renforcement de la mobilisation des ressources propres	5.200.000
	P.3.3. Mise à disposition de l'administration communale d'un personnel adéquat	19.000.000
	P.3.4. Compétitivité du secteur artisanal dans le commune de Bopa	10.000.000
	P.3.4. Elaboration du PDC 4 ^{ème} version	25.000.000
Total P.3		115.200.000
P.4. Programme de développement équitable et durable de l'espace communal	P.4.1. Sécurisation du foncier et planification spatiale	1.500.000
	P.4.2. Promotion des activités alternatives génératrices de revenus	24.500.000
	P.4.3. Incitation à la création de Petites et Moyennes Entreprise	8.000.000
	P.4.4. Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et du maraichage	28.300.000
	P.4.5. Amélioration de la gestion des ressources naturelles	42.700.000
	P.4.6. Assainissement du cadre de vie	3.500.000
	P.4.7. Gestion efficace des catastrophes et les risques naturels	24.000.000
Total P.4		132.500.000
P.5. Programme de Renforcement et de développement de la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre	P.5.1. Développement de la coopération décentralisée	15.000.000
	P.5.2. Développement de l'intercommunalité	500.000
	P.5.1. Intégration des femmes dans le processus de développement	29.000.000
	P.5.2. Implication équitable des femmes et des hommes comme décideurs	PM
Total P.5		44.500.000
Coût des programmes du PDC		3. 057.200.000

Programmes	Projets	Coûts estimés (F CFA)
Suivi – évaluation du PDC3 (1%)		30572000
COÛT GLOBAL DU PDC		3087772000
Contrepartie locale à mobiliser		617 554400
Ressources extérieures nécessaires		2 470 217 600

5.4. Schéma de financement

Le tableau 38 présente le schéma de financement du PDC3. Dans ce cadre, le Conseil Communal compte financer les activités programmées par diverses sources de financement.

Il s'agit de :

- ☞ financement par la Commune sur la base des recettes fiscales et celles provenant de l'exploitation des équipements marchands, de la mise en exploitation des ressources naturelles et de la taxe de développement local ;
- ☞ financement communautaire sous forme de contrepartie ou contribution de la population en tant que bénéficiaires/usagers de diverses infrastructures économiques ou socio –communautaires ;
- ☞ contribution des organisations de la société civile intervenant dans la commune (ONG, associations de développement, projets nationaux de développement, etc.) ;
- ☞ fonds provenant du budget national (appui de l'Etat) ;
- ☞ fonds FaDeC ;
- ☞ coopération intercommunale ;
- ☞ coopération décentralisée ;
- ☞ appui financier des partenaires au développement ;
- ☞ emprunt au besoin.

Pour y arriver, le Conseil Communal compte :

Au niveau interne :

- répertorier de nouveaux produits taxables ;
- réorganiser les différents marchés par secteur
- organiser les collecte de taxes et impôts par secteur d'activité ;
- rendre performant les agents collecteurs, etc.

Ces différentes mesures permettront d'accroître les ressources de la Commune ainsi contribué davantage à la réalisation des activités liées au développement de la commune.

Au niveau externe :

- Identifier et entrer en partenariat / jumelage avec d'autres communes étrangères pour des projets d'intérêt commun ;
- Nouer de nouveau partenariat avec les ONG internationaux, les fondations et institutions internationales.

Tableau 38. Schéma de financement du PDC

Projets	Financement acquis	Financement de la commune	Financement à mobiliser	Financement total
PROGRAMME 1 : Amélioration de la productivité des terres agricoles et de la production végétale, animale et halieutique des filières agricoles prioritaires				
P.1.1. Amélioration de la productivité des terres agricoles	25000 000	4 750 000	35 000 000	64.750.000
P.1.2. Disponibilité et facilitation d'accès aux semences et plants de qualité	4 000 000	-	5 000 000	9.000.000
P.1.3. Sécurisation et gestion de l'accès au foncier au profit des hommes et des femmes	1 000 000	1 000 000	-	2.000.000
P.1.4. Promotion des aménagements hydroagricoles, pastoraux et aquacoles	100 000 000	5 000 000	340 000 000	445.000.000
P.1.5. Promotion de trois (03) filières agricoles porteuses	6 000 000	1 500 000	13 000 000	20.500.000
P.1.6. Développement de bonnes actions atténuantes les effets des changements climatiques par les exploitations agricoles	-	-	10 000 000	10.000.000
P.1.7. Amélioration de la sécurité alimentaire	-	-	-	PM
P.1.8. Amélioration de la sécurité nutritionnelle	-	-	-	PM
TOTAL PROGRAMME 1:551.250.000				
PROGRAMME 2 : Programme de renforcement et de développement les infrastructures de base (Educative, routière, sanitaire, sécuritaire, hydraulique, touristique, marchande, sportive, culturelle, cultuelle, etc.) pour faciliter la croissance économique et le relèvement de la qualité de vie				
P.2.1. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures routières et sécuritaires	100 000 000	17 000 000	150 000 000	267.000.000
P.2.2. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures éducatives	500 000 000	26 750 000	700 000 000	1.226.750.000
P.2.3. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement	213 500 000	-	300 000 000	513.500.000
P.2.4. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures sportives et de loisirs	-	-	-	PM
P.2.5. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures sanitaires	14 500 000	-	-	14.500.000
P.2.6. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures culturelles et culturells	1 000 000	2 000 000	4 000 000	7.000.000
P.2.7. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures énergétiques et de communications	-	-	-	PM
P.2.8. Renforcement du niveau de service et d'infrastructures touristiques et marchandes	70 000 000	15 000 000	100 000 000	185.000.000
TOTAL PROGRAMME 2				2.213.750.000
PROGRAMME 3 : Programme d'Amélioration et de renforcement de la qualité de la gouvernance locale, de la mobilisation des ressources propres et du capital humain				
P.3.1. Amélioration de la qualité des services donnés à la population	10 000 000	8 000 000	30 000 000	48.000.000
P.3.2. Amélioration et renforcement de la mobilisation des ressources propres	10 000 000	5 200 000	-	15.200.000
P.3.3. Mise à disposition de l'administration communale d'un personnel adéquat	5 000 000	9 000 000	5 000 000	19.000.000

Projets	Financement acquis	Financement de la commune	Financement à mobiliser	Financement total
P.3.4. Compétitivité du secteur artisanal dans le commune de Bopa	5 000 000	2 000 000	3 000 000	10.000.000
P.3.5. Elaboration du PDC 4 ^{ème} génération	-	15 000 000	10 000 000	25.000.000
TOTAL PROGRAMME 3				115.200.000
PROGRAMME 4 : Programme de développement équitable et durable de l'espace communal				
P.4.1. Sécurisation du foncier et planification spatiale	-	1 500 000	-	1.500.000
P.4.2. Promotion des activités alternatives génératrices de revenus	-	4 500 000	20 000 000	24.500.000
P.4.3. Incitation à la création de Petites et Moyennes Entreprise	-	3 000 000	5 000 000	8.000.000
P.4.4. Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et du maraichage	10 000 000	3 300 000	10 000 000	28.300.000
P.4.5. Amélioration de la gestion des ressources naturelles	-	-	42 700 000	42.700.000
P.4.6. Assainissement du cadre de vie	3 000 000	500 000	0	3.500.000
P.4.7. Gestion efficace des catastrophes et les risques naturels	-	-	24 000 000	24.000.000
TOTAL PROGRAMME 4				132.500.000
PROGRAMME 5 : Programme de Renforcement et de développement de la coopération décentralisée et l'intercommunalité et l'approche genre				
P.5.1. Développement de la coopération décentralisée	10 000 000	-	5 000 000	15.000.000
P.5.2. Développement de l'intercommunalité	-	500 000	-	500.000
P.5.3. Intégration des femmes dans le processus de développement	10 000 000	-	19 000 000	29.000.000
P.5.4. Implication équitable des femmes et des hommes comme décideurs	-	-	-	PM
TOTAL PROGRAMME 5				44.500.000
Total des programmes				3. 057.200.000
Suivi-évaluation du PDC (1%)				30572000
TOTAL GLOBAL PDC				3087772000

CHAPITRE 5. STRATEGIES DEMISE EN ŒUVRE

5.1. Dispositif de mise en œuvre

Cette phase vise à réaliser les plans opérationnels annuels, mobiliser les ressources financières et exécuter les activités prévues et planifiées en vue de la satisfaction des besoins de la population.

5.1.1. Dispositions institutionnelles

La mise en place d'une bonne disposition institutionnelle permet de régler en grande partie les nombreux problèmes auxquels la Mairie de Bopa pourrait être confronté après l'élaboration du PDC. Au nombre de ces problèmes, on peut citer entre autres: (i) la mobilisation des ressources financières nécessaires, (ii) la gestion et la coordination des programmes/projets contenus dans le Plan, (iii) le suivi et l'évaluation.

Selon la loi, le Maire est l'organe chargé de l'exécution du PDC. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDC. Aussi, le Conseil Communal est-il l'organe compétent pour la coordination de toutes les actions de développement de la Commune. Pour ce faire, la loi fait obligation au conseil de créer trois commissions permanentes notamment :

- **la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF);**
- **la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales (CADE);**
- **la Commission des Affaires Sociales et Culturelles (CASC).**

Aussi, ces commissions doivent être opérationnelles et assez dynamiques pour la mise en œuvre des programmes/projets qui relèvent de leurs compétences.

Elles seront renforcées dans leurs actions par des organes et acteurs dont les rôles se présentent ainsi qu'il suit :

5.1.2. Organes et rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDC3

5.1.2.1- Organes de mise en œuvre du PDC3

L'exécution du PDC3 implique la mise en place d'un dispositif institutionnel souple et efficace dans lequel tous les acteurs stratégiques de la Commune sont représentés. Il s'agit d'un dispositif institutionnel d'opérationnalisation du PDC3 chargé de la mise en œuvre et du suivi des mécanismes de gestion du PDC3, à savoir:

- l'élaboration des tranches annuelles du PDC3 ;
- la conception des dossiers techniques et financiers des projets retenus;
- la définition des stratégies de mobilisation des ressources financières correspondantes ;
- la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets et programmes du Plan.

Pour ce faire, deux structures de coordination seront mises en place à savoir :

☞ *La Cellule de Concertation des intervenants et acteurs stratégiques de la Commune (CC)*

Sous la présidence du Maire à qui la loi confère en premier ressort, les compétences de l'exécution du PDC3, **la Cellule de Concertation et de coordination de la mise en œuvre du PDC3** va regrouper tous les acteurs locaux nationaux et internationaux concernés par le développement de la Commune. Il s'agit notamment : (i) des conseillers communaux, des représentants des services

déconcentrés de l'Etat, des représentants de la Société civile, des partenaires au développement de la Commune, des ONGs, des associations de développement, etc. Dans ce cadre, un accent particulier doit être mis sur la représentation des femmes dans cet organe qui sert à la fois de forum de confirmation des engagements des acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC3 et d'information/ communication sur le niveau de mise en œuvre du Plan de Développement.

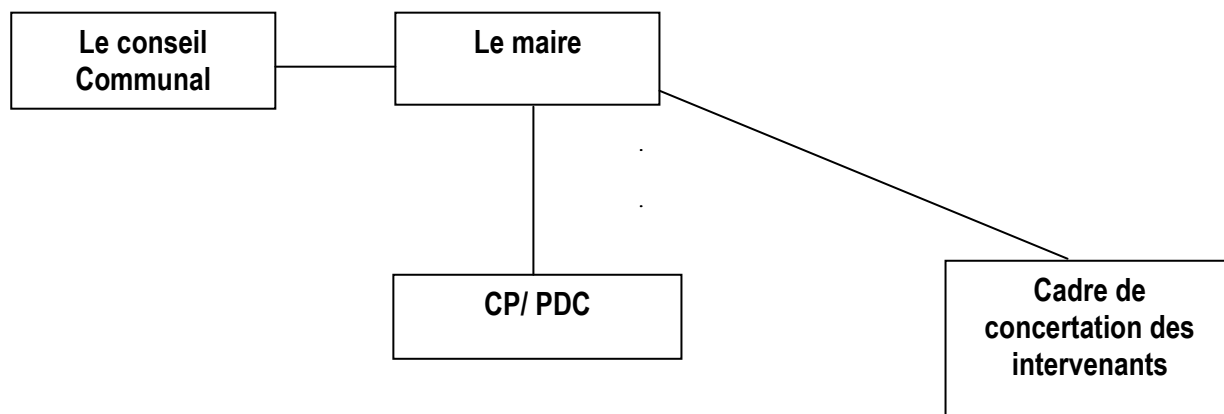
☞ ***Un Comité de Pilotage pour le Suivi et la Mise en Œuvre du PDC (CP/PDC)***

Le CP représente la structure technique et opérationnelle dans le cadre de la mise en œuvre du PDC3. Il est composé de 11 membres de la cellule de concertation (dont le Maire et deux élus locaux) choisis suivant des critères de compétence sur les questions de développement et de disponibilité prouvée. Il est formé au sein du CP un organe exécutif dénommé Commission Technique du CP. Le CP et son organe exécutif sont créés par arrêté du Maire avec une précision sur leurs composition et attributions. En tant qu'organe technique, le CP a pour mandat :

- l'élaboration de la tranche annuelle du PDC ;
- l'élaboration des dossiers techniques et financiers ;
- la mise en œuvre de la tranche annuelle du Plan de Développement Communal ;
- la définition des conditions de l'exécution ;
- le suivi et l'évaluation du plan de développement ;
- le respect rigoureux de la planification spatiale et de la cohérence des actions ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de communication socio institutionnelle et de mobilisation des ressources, autres ;
- le développement d'une approche de veille pour identifier à temps, les difficultés en vue de proposer les solutions appropriées de relance.

C'est un cadre de concertation et de proposition pour la mise en œuvre du PDC. C'est un forum de confirmation des engagements des différents acteurs par rapport aux tranches annuelles du PDC et d'information sur l'état de mise en œuvre du Plan. Il constitue la structure opérationnelle de mise en œuvre du PDC3.

Pour plus d'efficacité et tenant compte des expériences antérieures, le CP sera composé des différents chefs de service de la mairie avec pour responsable le Chef Service Planification et Développement Local. Schématiquement, le dispositif proposé se présente comme suit :



La mise en œuvre du PDC3 sera assurée et suivie par l'ensemble des acteurs locaux chacun suivant le rôle dans lequel son intervention s'avère pertinente et nécessaire. Les acteurs dudit mécanisme sont :

- ✓ le Conseil Communal ;
- ✓ les services communaux ;
- ✓ les services déconcentrés de l'Etat ;
- ✓ les organisations professionnelles et autres associations ;
- ✓ le secteur privé (prestataires de service, opérateurs économiques, etc.) ;
- ✓ les partenaires au développement de la commune (ONG, société civile, projets, institutions internationales de financement du développement, etc.) ;
- ✓ autres personnes ressources.

5.1.2.2- Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDC3

Le tableau ci-après récapitule les tâches des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du plan.

Tableau 39 : Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDC3

Acteurs	Rôles
Maire (Conseil Communal)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ assurer la maîtrise d'ouvrage ; ✓ faire le plaidoyer (domaines ne relevant pas de sa compétence) ; ✓ rechercher les financements ; ✓ attribuer les marchés ; ✓ suivre la mise en œuvre des projets/programmes ; ✓ etc.
Comité Technique de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ élaborer les tranches annuelles du plan de développement communal ✓ élaborer des dossiers techniques et financiers ✓ mettre en œuvre la tranche annuelle du PDC3 ✓ définir des conditions de l'exécution des actions ✓ suivre et évaluer la mise en œuvre du PDC3 ✓ élaborer des stratégies de communication et de mobilisation des ressources ✓ veiller à la mise à disposition des fonds ; ✓ suivre la réalisation des projets ✓ rendre compte au Conseil Communal
Cadre de concertation des intervenants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ confirmer les engagements par rapport aux tranches annuelles du PDC ✓ s'informer sur l'état de mise en œuvre du Plan ✓ formuler des recommandations au Conseil Communal pour une mise en œuvre efficace et efficiente du plan
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ apporter des informations (programme gouvernemental, normes, etc.) ;

Services déconcentrés de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ conseiller le Maire dans leurs domaines de compétences respectives ; ✓ apporter l'assistance technique nécessaire au Comité de suivi de la mise en œuvre du PDC3 ; ✓ etc.
Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ apporter des appuis financiers et/ou techniques pour l'exécution et le suivi-évaluation des projets/programmes planifiés, etc.
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ apporter des financements pour l'exploitation de services publics à caractère commercial et /ou autres Activités Génératrices de Revenus ; ✓ se mettre à disposition des services pour des études, des contrôles, et autres actions de développement local, etc.
Organisations professionnelles et associations	<ul style="list-style-type: none"> ✓ apporter des financements ; ✓ exécuter certains projets relevant de leur compétence ; ✓ faciliter les études et les contrôles sur le terrain ; ✓ etc.

Source : Mairie de Bopa, 2017

5.1.3-Outils d'opérationnalisation du PDC3

Pour assurer la mise en œuvre du PDC3, plusieurs outils seront utilisés. Il s'agit notamment des outils ci-après :

5.1.3.1- Programmation annuelle et élaboration du budget annuel d'investissement

La programmation annuelle est déduite du programme pluriannuel d'investissement du PDC élaboré à l'étape de la programmation. Chaque année, cette tranche indicative est affinée en termes d'actions, de projets à réaliser ou de mesures à prendre et en termes de budget d'investissement de la Commune.

Le budget d'investissement représente l'ensemble des ressources projetées sur une période d'un an pour soutenir le programme d'investissements de la Commune. Il est alimenté par les excédents des recettes de fonctionnement de la Commune, les subventions de l'Etat, les divers fonds de concours accordés par les partenaires au développement, etc. Il est élaboré pour l'année **n** en année **n-1** sur la base de la tranche annuelle retenue. Ce budget complète le budget de fonctionnement annuel de la Commune et l'ensemble constitue le budget général de la Commune pour l'année **n**. Une telle programmation financière vise deux objectifs :

- s'assurer ou rechercher l'équilibre budgétaire et financier de la Commune au titre de l'année considérée ;
- faire exécuter au cours de l'année les actions prévues suivant un échéancier déterminé.

Cette budgétisation doit tenir compte de la nomenclature budgétaire prescrite par la loi. Les domaines d'actions doivent donc être présentés suivant cette nomenclature. Ceci permettra la comparaison et l'agrégation des données budgétaires des Communes.

5.1.3.2-Plan de Travail Annuel (PTA)

Au début de chaque année, le Plan de Travail Annuel validé sera mis en œuvre. Il sert de boussole pour les actions planifiées au titre de l'année en cours. Ainsi, il sera évalué à la fin de chaque semestre afin de faire des réajustements pour améliorer les performances de l'administration communale.

5.1.3.3- Plan de Contingence Communal

Le plan de Contingence élaboré pour la Commune sera mis en œuvre en liaison avec le PDC3. Il servira de boussole aux actions planifiées afin de prendre en compte les actions de ce secteur.

5.1.3.4- Exécution des activités planifiées

La mise en œuvre du Plan de Développement Communal nécessite la prise d'un certain nombre d'actes administratifs, ainsi que la mise en place de structures nouvelles (création ou restructuration). Il faut que l'autorité habilitée le fasse dès le lancement de l'exécution du PDC. De même, les mesures d'accompagnement doivent être prises au bon moment pour ne pas bloquer l'exécution de certaines actions du Plan. En outre, il peut être envisagé la contractualisation de l'exécution des activités planifiées entre : (i) la Commune et les communautés; (ii) la Commune et ses opérateurs économiques (partenariat public et privé); (iii) la Commune et les autres Communes sur les actions intercommunales; (iv) la Commune et l'Etat (transfert de ressources des compétences partagées)...

Par ailleurs, lors de la réalisation des activités planifiées, les aspects ci-après pourraient permettre d'apprécier le degré de prise en compte du genre : (i) le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des femmes, (ii) la participation quantitative et qualitative des femmes dans les cercles de décisions politiques de la Commune, (iii) la promotion des femmes aux postes de responsabilité administrative, politique et économique, (iv) l'implication des femmes dans les activités de développement de la commune, (v) la mise en œuvre d'actions spécifiques pour favoriser l'émergence de la femme (à savoir appui à la scolarisation des filles, promotion de l'alphabétisation des femmes, création de système de microcrédit, etc.) et enfin, (vi) la facilitation de la création d'un réseau communal de femmes leader.

5.2 Mobilisation des ressources propres

Ces dernières années, le développement local est devenu un des éléments du courant de pensée dominant sur l'augmentation de la productivité, la création d'emplois et de richesses, la promotion de l'entrepreneuriat, l'accumulation de capital humain et l'amélioration des revenus (Debra Mountford, OCDE, 2007). Le plus grand préjudice qu'on puisse porter au processus de la décentralisation, c'est de susciter le doute de par nos faits et nos propos.

Partant de ces idées, quelle stratégie s'avère nécessaire pour que l'évolution du développement de la commune de Bopa puisse prendre en compte les principes cardinaux du financement du développement local ? Sachant que les outils disponibles pour financer le développement local varient sensiblement d'un territoire à un autre, même lorsqu'ils sont conçus à des fins similaires, comment faire, pour que la Commune de Bopa puisse cadrer son développement à ses propres réalités ?

5.2 .1- Stratégie de promotion des ressources locales de la commune de Bopa

Pour espérer des ressources pérennes afin d'amorcer un développement local économique, social et harmonieux de la commune, des actions facilitant la création de richesse tenant compte des réalités de la Commune doivent être entreprises. Il s'agira fondamentalement, de prioriser les activités allant dans le sens de la lutte contre la pauvreté qui peuvent générer de ressources aussi bien à la population qu'à la Mairie.

5.2.2- Préalables à la mise en œuvre des opportunités locales

Le diagnostic issu des analyses participatives montre que la non participation de la commune aux dépenses d'investissement s'explique en partie par la mauvaise allocation des ressources disponibles. Face à cette situation, la mairie doit intégrer dans sa gestion, l'information et la formation du personnel de l'administration locale et des élus locaux sur leur rôle dans l'autofinancement du développement local dans le contexte de la décentralisation. Ceci constitue un défi à relever pour renforcer les capacités des acteurs soient davantage aguerris pour être dans la dynamique de mobilisation des ressources locales.

En résumé, certaines conditions s'avèrent nécessaires pour l'autofinancement du développement de la commune de Bopa. En effet, le financement optimal du développement de la commune de Bopa suppose la résolution d'un certain nombre de problèmes à travers la mise en œuvre des solutions appropriées.

Cependant, l'éradication des causes se trouvant à la base des différents problèmes identifiés ne pourra être complète que lorsque certaines dispositions sont prises pour garantir une efficacité des solutions à mettre en œuvre. La mairie doit alors revoir sa politique en matière d'investissements qui se réalise actuellement sans contrepartie.

Il se pose alors la question de savoir comment partir de l'existant pour bâtir l'avenir de Bopa. La réponse à cette question amènera les autorités locales de Bopa à user des prérogatives que leur confèrent les textes sur la décentralisation pour construire la cité à l'aide du programme que nous appellerons désormais : *«le Financement du développement de la commune de Bopa : l'aide extérieure comme levier de mobilisation des ressources locales »*.

5.2.3-Perspective d'une nouvelle approche de financement du développement de Bopa

Confrontée depuis deux décennies au financement des investissements et la mobilisation des contreparties locales des projets portés par leurs partenaires, il est opportun à la commune de Bopa de mener des actions innovantes de développement de ressources locales répondant à son profil économique. Cette démarche nous conduit à travers ce document, à proposer aux autorités de la commune le présent outil dénommé : **Le programme de financement du développement local : l'aide extérieure comme levier de mobilisation des ressources locales**.

Ce programme envisagé pour la commune aura pour objectif de mettre en place, une démarche de cofinancement qui favorise une mobilisation progressive des ressources locales et un renforcement du budget de la collectivité locale. Cela revient à utiliser autrement une partie du financement des PTFs en l'occurrence le FADeC pour impacter plus durablement le développement de la commune en soutenant davantage l'effort local et non en substitution de celui-ci.

L'objectif global de ce programme est la mise en place d'un dispositif de financement concerté, qui soit efficace à la fois pour améliorer l'impact du financement apporté par les PTF et l'état, mobiliser et valoriser davantage de ressources locales et renforcer les moyens d'actions et la légitimité des collectivités locales.

Il se décline en cinq objectifs spécifiques :

- ✓ améliorer l'impact du financement du développement de la commune en priorisant les investissements générateurs de revenus tant pour les populations que pour l'amélioration des ressources internes au budget de la commune ;
- ✓ mobiliser et valoriser davantage les ressources locales par des critères incitatifs ;
- ✓ renforcer les moyens d'action et la légitimité des collectivités locales ;
- ✓ élargir l'assiette fiscale et non fiscale d'amélioration du recouvrement des impôts ;
- ✓ définir un niveau réaliste de mobilisation des ressources endogènes et un mécanisme pour leur recouvrement.

Le programme consistera à élaborer des projets à base des ressources disponibles pour financer des investissements permettant d'accroître les recettes locales de la commune afin de réorienter le développement de la commune par des actions économiques et sociales. Il s'agira donc de mettre l'accent sur l'accompagnement d'un processus de réflexion et d'expérimentation du **Financement du Développement Local (FDL)**.

L'analyse de la situation de référence et l'identification des opportunités qu'offre la commune ont permis de définir après concertation des différents acteurs (politiques et civiles), trois orientations complémentaires devant encadrer les futures interventions du programme FDL. Il s'agit de :

- ❖ accompagner la mairie à rétablir le lien entre mobilisation des ressources locales et projets de développement de la commune ;
- ❖ favoriser le développement économique local ;
- ❖ restaurer / établir une confiance entre élus et acteurs du territoire (y compris partenaires extérieurs).

La concrétisation de ces idées de mobilisation des ressources pour le développement pourra faire l'objet d'une réflexion plus approfondie au niveau de l'administration communale.

5.3. Suivi - évaluation

Cette partie présente le processus du suivi-évaluation du PDC3. Au cours de ce processus, le Maire : (i) met en place un dispositif de suivi des projets et programmes, (ii) assure périodiquement le suivi de la réalisation des projets, (iii) élabore un bilan annuel et, (iv) procède à l'évaluation à mi-parcours et à l'évaluation finale.

5.3.1. Mise en place du dispositif de suivi

Un tel dispositif permettra à l'autorité chargée de la coordination de la mise en œuvre du Plan, d'en assurer un suivi technique permanent. Il s'agira essentiellement d'une observation continue et critique de l'exécution des différentes actions et mesures du Plan, surtout sous les angles des résultats, des calendriers et des coûts. Le suivi permettra également de veiller à la mise en place des différents financements.

Le dispositif devra générer des informations pertinentes sur les performances de la mise en œuvre du Plan, c'est-à-dire, l'atteinte des résultats attendus dans les différents programmes découlant du

PDC. L'analyse périodique desdites informations permettrait de proposer, en cas de besoin, des ajustements d'objectifs et/ou de stratégies.

Le suivi permanent sera renforcé par une évaluation à mi-parcours qui permettra d'apprécier les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du Plan. Aussi, une évaluation finale jugera-t-elle du bien des objectifs (la pertinence du Plan), de l'efficacité (l'atteinte des objectifs spécifiques des différents programmes) et de l'impact découlant de la réalisation du Plan (les changements obtenus au terme de la mise en œuvre du PDC).

Il est à noter que le dispositif de suivi doit prendre en compte, entre autres paramètres, les effets environnementaux potentiellement importants, les éléments sensibles de l'environnement, les incertitudes possibles, le rétablissement des équilibres dans les rapports homme et femme, ainsi que l'équité dans l'accès des femmes et des hommes aux biens et services sociaux de base.

De même, le dispositif du suivi devra prendre en compte les changements envisagés (impact) au terme de la mise en œuvre du PDC. Ces derniers pourraient porter sur :

- **les performances de l'administration communale** (fonctionnement efficace de l'administration et des commissions communales, amélioration de la mobilisation des recettes locales et offre de services de qualité aux populations) ;

- **le profil social** (développement du capital humain de la Commune et atténuation des disparités dans l'accès aux services sociaux de base y compris la sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables) ;

- **la production** (création de richesses additionnelles en qualité et en quantité et leur incidence sur le maintien et la création d'emplois locaux ainsi que l'amélioration des revenus des producteurs) ;

- **les autres secteurs** (création de meilleures conditions d'épanouissement des populations en matière de sécurité publique, de communication et de développement des activités ludiques et sportives) ;

- **l'équité genre** (accès équitable des hommes et des femmes aux biens et services sociaux de base, participation des femmes à la prise de décisions, meilleure participation politique des femmes à la gestion des affaires communales). L'on devra s'assurer de: (i) l'implication des hommes et femmes dans le processus de suivi-évaluation, (ii) l'élaboration et de la mise en œuvre des outils de suivi évaluation sensible au genre, (iii) l'utilisation des indicateurs désagrégés par sexe, (iv) l'emploi des indicateurs spécifiques pour mesurer la réduction des inégalités de genre et l'émancipation des femmes et enfin, (v) la détermination des impacts différenciés des interventions de développement sur les femmes et les hommes.

- **l'environnement** (meilleure gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement).

5.3.2. Elaboration du bilan annuel

Le bilan annuel est l'inventaire de l'ensemble des activités réalisées pour une période d'un an. Cet inventaire touche en effet les activités planifiées dans le Plan annuel, les financements alloués aux différentes réalisations et l'évolution des indicateurs du PDC. Il a pour objectif d'évaluer le Plan annuel, d'analyser les écarts, de décider des mesures de correction ou de report et de faire le point financier.

Le maire, dans l'esprit de la transparence et de redevabilité pourra rendre compte sur l'état de la réalisation de son PDC et du plan annuel au cours d'une séance publique à organiser durant le premier trimestre de chaque année. L'élaboration du bilan annuel est un ensemble conceptuel structuré en trois (03) parties :

5.3.3. Evaluation des activités du Plan annuel

L'évaluation est une analyse systématique de la réalisation du Plan annuel, de son efficacité, de son efficience et de son impact au regard de ses objectifs. C'est la compilation de plusieurs activités qui sont réalisées et capitalisées par le responsable en charge du suivi-évaluation. En effet, les évaluations des trois (03) premiers trimestres étant disponibles, le responsable en charge du suivi-évaluation s'en sert pour évaluer le Plan annuel.

L'évaluation est réalisée avec un outil spécifique et sanctionnée par une note explicative des tendances. Elle doit tenir compte des activités prévues pour l'année, le niveau de réalisation (quantitatif, qualitatif), les écarts constatés et leur justification ainsi que les mesures de correction proposée.

5.3.4. Elaboration du bilan financier lié à la mise en œuvre du Plan annuel

Le bilan financier annuel se dégage des bilans intermédiaires (mensuels, trimestriels ou semestriels) régulièrement élaborés par le chargé des affaires financières en collaboration avec le Receveur Percepteur. Il s'agit ici de faire le point du budget annuel planifié et réalisé en matière de fonctionnement et d'investissement, de dégager le taux de réalisation, les recettes effectuées au cours de l'année et le solde obtenu qui fait souvent objet de report pour l'année suivante. Le taux de réalisation du budget est un indicateur de performance de la gestion d'une Commune alors que le montant du solde/report donne une idée sur la vitesse (possible) de décaissement pour l'année suivante.

5.3.5. Elaboration du tableau de bord axé sur les résultats

Le tableau de bord est un instrument tenu par le responsable en charge du suivi-évaluation au niveau de la Commune. Il est réalisé et présenté avant l'élaboration du nouveau Plan annuel. Cet instrument permet de suivre périodiquement l'évolution des indicateurs d'impact que la Commune devra atteindre. Le tableau de bord axé sur les résultats est rempli grâce à l'évaluation et sert de base pour l'élaboration du Plan annuel de l'année suivante.

5.3.6. Elaboration du schéma de circulation de l'information

Tous les documents élaborés dans le cadre de la mise en œuvre du PDC sont capitalisés dans ce schéma. Ainsi une fois disponible, chaque information est systématiquement ventilée en direction des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Plan.

5.4 Reddition des comptes, diffusion des résultats et veille citoyenne

En gestion de la cité, la gouvernance s'observe à quatre niveaux (politique, économique, administratif et local). Elle est l'exercice du pouvoir et de l'autorité de l'administration communale en vue d'atteindre des objectifs politiques, sociaux, économiques et culturels pour la Commune.

La gouvernance politique qui se réfère à la gestion des affaires publiques (processus de prise de décision pour le développement local). Elle recouvre l'ensemble des secteurs du développement et nécessite la participation populaire aux prises de décisions, l'obligation pour l'administration communale de rendre compte de ses actions à qui de droit et à la population. Des rencontres périodiques de concertation doivent être initiées pour prendre les préoccupations des uns et des autres sur les questions relatives au développement de la cité. Des visites d'échanges et de dialogues seront par moments effectuées sur le terrain pour s'imprégner des problèmes de la population à la base.

En matière de gouvernance participative, l'administration communale doit davantage impliquer, responsabiliser et faire participer la population sans distinction de sexe, de religion, d'appartenance politique, à la mise en œuvre du PDC.

Au niveau de la gouvernance économique, l'administration communale doit mettre en place un dispositif de gestion rigoureuse des ressources de la cité. Les passations des marchés suivront davantage le cadre réglementaire en vigueur au Bénin. Des contrôles périodiques seront faits pour s'assurer de la régularité des différentes opérations effectuées. Ceci permet de respecter les procédures de décaissements des ressources allouées et de leur saine gestion. A la fin de chaque année, les rapports et les bilans seront faits et diffusés au niveau de la hiérarchie supérieure, du personnel et de la population. Chaque élu local (Maire, Adjoints au Maire, Chefs d'Arrondissement et chefs de villages ou quartiers de ville) doit se retrouver avec les populations pour leur rendre compte de leurs actions. Des dispositions prises permettent de réduire les lourdeurs administratives à travers un suivi plus rigoureux des courriers, autres décisions et actes administratifs.

Dans un souci de transparence et de suivi plus rigoureux de la gestion de la cité et de la mise en œuvre du PDC3, un dispositif doit être mis en place pour amener les membres de la société civile, les leaders d'opinion à assurer la veille citoyenne. Cette démarche permettra de réduire les dysfonctionnements tout en dynamisant les actions du développement local.

Conclusion

Le Plan de Développement Communal PDC 3^{ème} génération de Bopa a connu son élaboration avec la participation effective des différents acteurs concernés (élus locaux, acteurs institutionnels, population à la base, associations et organisations de la société civile). Il a pris en compte tous les secteurs structurants et traduit la volonté collective de réduire la pauvreté. A travers son cadre d'orientations stratégiques, le PDC3 s'intègre parfaitement dans la dynamique structurante de développement régional et national tel que libellé dans, le Bénin Alafia 2025, le PAG, les ODD, etc.

La mobilisation des ressources humaines et financières pour la mise en œuvre doit être le défi majeur du PDC3. Aujourd'hui plus que jamais, les collectivités ont besoin de s'appuyer sur leurs ressources propres pour un développement local durable. Les différentes opinions sur le développement local et son financement, ont permis de faire l'inventaire des ressources probables de la Commune de même qu'un diagnostic sur le financement de ce développement et la place de la participation des différents acteurs dans la mobilisation des ressources pour son financement. Ce diagnostic a révélé non seulement une faible contribution de la Commune dans le financement du développement local mais aussi une mauvaise allocation des ressources disponibles.

Les réflexions participatives menées à cet effet, nous ont permis de prendre compte le faible niveau des ressources propres de la Commune, de penser à un programme qui recommande qu'on profite de l'aide extérieure, pour asseoir un système efficace de mobilisation de ressources locales dont la gestion efficace et efficiente va impacter l'économie locale voire le bien-être des populations.

Ce programme qui permet de gérer les ressources extérieures disponibles actuellement afin d'aboutir à l'autofinancement de son développement, est la meilleure option capable de conduire la Commune à un développement endogène prenant en compte les réalités économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales. Dans ce cadre, la promotion de l'agriculture durable respectueuse de l'environnement et le développement du tourisme et de l'aquaculture constituent entre autres, des défis à relever pour y parvenir.

En somme, le Plan de Développement Communal (PDC3) de la Commune de Bopa est l'aboutissement d'un processus d'analyse, de priorisation, d'arbitrage et de choix appropriés qui tiennent compte, à la fois des réalités locales, des aspirations des populations et des ambitions de l'Administration Communale. Les stratégies et les moyens nécessaires pour sa mise en œuvre y sont définis. L'horizon optimal du PDC3 est de cinq (5) ans, c'est-à-dire un Plan à moyen terme (2018-2022). Il s'agit d'une période suffisante pour entreprendre un programme de développement, le conduire et l'évaluer pour tirer les leçons qui s'imposent.

Références bibliographiques

1. Aguèmon D., 2016. Diagnostic institutionnel en vue de la mise en œuvre d'une approche territoriale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin. 35 p.
2. CIFAL, 2010. Quelle méthode et quels outils pour une meilleure : Planification et une gestion efficace des Collectivités locales du Cameroun? Les grandes phases de la planification locale. 57 p.
3. Commune de Bopa, 2006. Monographie communale de Bopa. 60 p.
4. Commune de Bopa, 2010. Rapport Schéma directeur d'aménagement de la commune de Bopa. Etat d'avancement. 94 p.
5. Commune de Bopa, 2011. Plan de développement communal (2011 – 2015) : rapport définitif. 135 p.
6. Commune de Bopa, 2014. Plan de développement de l'économie locale axée sur la Promotion des filières agricoles. 88 p.
7. Commune de Bopa, 2014. Rapport d'évaluation semestriel plan annuel de développement (PAD) 2014 de la commune de Bopa. 16 p.
8. Commune de Bopa, 2014. Rapport définitif du diagnostic économique territorial de la commune de Bopa. 115 p.
9. Commune de Bopa. 2013. Plan d'Hygiène et d'Assainissement de la Commune de Bopa : Rapport provisoire de diagnostic. 65 p.
10. Commune de Bopa. 2015. Plan de contingence communal. 75 p.
11. Commune de Bopa. 2015. Rapport d'évaluation du plan annuel de développement (PAD) 2015 de la commune de Bopa : évaluation au 1er semestre. 19 p.
12. Commune de Houéyogbé, 2011. Plan de développement communal (2011 – 2015) : rapport définitif. 125 p.
13. INSAE, 2012. Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages, 2ème édition (EMICoV 2011). 35 p.
14. INSAE, 2015. RGPH4 : Que retenir des effectifs de population en 2013 ? 11 p.
15. MAEP, 2017. Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA) : Orientations stratégiques 2025. Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN 2017 – 2021. 132 p.
16. MAEP, 2017. Cadre programmatique du secteur agricole. 146 p.
17. MAEP, 2017. Plan National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN 2017-2021)
18. MDGLAAT, 2016. Guide d'élaboration du plan de développement communal. Document provisoire : version actualisée. 111 p.
19. Monographie communale de Bopa. 60 p.
20. Présidence de la République, 2016. Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) « Bénin Révélé ».
21. INSAE, 2013. RGPH4 : Que retenir des effectifs de population en 2013 ? 11 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Délibération du Conseil Communal pour l'élaboration du PDC3 de la commune de Bopa

Annexe 2 : Délibéré du Conseil communal pour l'élaboration du PDC3 de la commune de Bopa

Annexe3: Arrêté communal portant création, attribution et fonctionnement du Comité de pilotage

Annexe4: Arrêté communal portant création, attribution et fonctionnement du Comité Technique

Annexe 5 : Rapport de l'atelier de lancement officiel des travaux d'élaboration du PDC3 de la commune de Bopa

Annexe 6 : Liste de présence des participants au lancement officiel des travaux d'élaboration du PDC3 de la commune de Bopa

Annexe 7 : Rapport de la 1^{ère} journée de l'atelier de formation des membres du Conseil communal et du Comité de Pilotage des travaux d'élaboration du PDC3 de la commune de Bopa

Annexe 8 : Liste de présence des participants à l'atelier de formation des membres du Conseil communal et du Comité de Pilotage des travaux d'élaboration du PDC3 de la commune de Bopa de la 1^{ère} journée

Annexe 9 : Rapport de la 2^{ème} journée de l'atelier de formation des membres du Conseil communal et du Comité de Pilotage des travaux d'élaboration du PDC3 de la commune de Bopa

Annexe 10 : Liste de présence des participants à l'atelier de formation des membres du Conseil communal et du Comité de Pilotage des travaux d'élaboration du PDC3 de la commune de Bopa de la 2^{ème} journée

Annexe 11 : Rapport de l'atelier de validation du rapport d'évaluation du PDC2 de la commune de Bopa

Annexe 12 : Liste de présence des participants à l'atelier de validation du rapport d'évaluation du PDC2 de la commune de Bopa

Annexe 13 : Rapport de l'atelier de validation du rapport diagnostic stratégique du PDC3 de la commune de Bopa

Annexe 14 : Liste de présence des participants à l'atelier de validation du rapport diagnostic stratégique du PDC3 de la commune de Bopa

Annexe 15: Liste de présence des animateurs à la formation sur les techniques et méthodes d'animation et d'évaluation des PDC2 au niveau des arrondissements de la commune de Bopa

Annexe 16 : Liste de présence des participants à l'atelier d'évaluation du PDC2 au niveau de l'arrondissement de Agbodji le 28 /09/2017

Annexe17: Liste de présence des participants à l'atelier d'évaluation du PDC2 au niveau de l'arrondissement de Agbodji le 29 /09/2017

Annexe 18: Liste de présence des participants à l'atelier d'évaluation du PDC2 au niveau de l'arrondissement de Yègodoé le 28 /09/2017

Annexe19: Liste de présence des participants à l'atelier d'évaluation du PDC2 au niveau de l'arrondissement de Yègodoé le 29 /09/2017

Annexe 20: Liste de présence des participants à l'atelier d'évaluation du PDC2 au niveau de l'arrondissement de Lobogo le 02 /10/2017

Annexe21: Liste de présence des participants à l'atelier d'évaluation du PDC2 au niveau de l'arrondissement de Lobogo le 03 /10/2017

Annexe 22 : Exemple de Fiches de projets

FICHE DE DESCRIPTION SUCCINTE DE PROJET

COMMUNE : BOPA

N° projet :	Titre :	Programme/secteur concerné :
Justification :		
Objectif spécifique :		Indicateurs :
Risques et facteurs de succès :		
Résultats attendus :		
Intercommunalité :		
<input type="checkbox"/> Projet à un caractère intercommunal <input type="checkbox"/> Projet à un caractère communal		
Autres informations :		
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives :		
Mode opératoire du projet prévu :		
<input type="checkbox"/> Maîtrise d’Ouvrage délégué à <input type="checkbox"/> SDE <input type="checkbox"/> Agence MOD <input type="checkbox"/> Structure intercommunale		
<input type="checkbox"/> Assistance par <input type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> SDE <input type="checkbox"/> Autres.....		
<input type="checkbox"/> Maîtrise d’ouvrage délégué à une organisation de base (communauté) <input type="checkbox"/> régie <input type="checkbox"/> Autres		

Localisation du projet	Durée en Année	Bénéficiaires du projet	Type de compétence relative au projet
			<input type="checkbox"/> propre <input type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée

Coût estimatif total FCFA	Coût d’investissement	Coût de fonctionnement

Annexes : Quelques photos d'illustration processus d'élaboration du PDC3



Photo11 : Plénière pour la programmation



Photo 12: Travaux de groupe pour la programmation



Photo 13 :Atelier de définition de la vision et des orientations stratégiques



Photo 14: Travaux de groupe pour la définition des orientations stratégiques



Photo 15: Travaux en groupe la définition des projets, 2017



Photo 16: Travaux de groupe pour la définition des projets, 2017



Photo 17: Atelier de validation du PDC3, 2017



Photo 18: Atelier de validation du PDC3, 2017



Photo 19: Session d'adoption du Conseil Communal, 2017



Photo 20: Session d'adoption du Conseil Communal, 2017

Table des matières

Sommaire.....	1
Liste des tableaux	2
Liste des figures.....	3
Sigles et acronymes	4
Préface du Maire.....	8
Résumé	9
Introduction	12
CHAPITRE 1 : DESCRIPTION DE LA COMMUNE DE BOPA	14
1.1. Situation géographique et administrative.....	14
1.2. Grands traits physiques de la commune de Bopa.....	16
1.2.1. Climat	16
1.2.2. Relief	17
1.2.3. Hydrographie.....	18
1.2.4. Quelques précisions sur les différents types de sols dans Bopa	18
1.3. Cadre Biologique.....	20
1.3.1. Faune	20
1.3.2. Flore.....	20
1.3.3. Foresterie	20
1.4. Cadre humain et artificiel	21
1.4.2. Populations et démographie	21
1.4.3. Sports, culture et loisirs	23
1.4.4. Habitat	23
1.4.5. Caractéristiques socio-économiques	24
1.4.6. Activités agricoles	24
1.4.6.1. Ménages agricoles	24
1.4.6.2. Principaux domaines d'activités.....	24
1.4.7.3. Produits agricoles les plus cultivés.....	25
1.4.6.4. Types d'équipements.....	25

1.5. Commerce et équipements marchands	26
1.7. Exploitation et gestion des carrières.....	30
1.8. Institutions financières ou micro finance	30
1.9. Administration locale	30
CHAPITRE 2 : PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT.....	33
2.1. Evaluation, enseignements et recommandations de la mise en œuvre du PDC 2	33
2.1.1. Evaluation du PDC 2 ^{ème} génération de la Commune de Bopa.....	33
2.1.2. Leçons apprises et recommandations pour l'élaboration du PDC 3 de la Commune	43
2.2. Diagnostic des secteurs productifs et de l'économie locale.....	43
2.2.1. Agriculture.....	44
2.2.2. Elevage	46
2.2.3. Pêche continentale, Pisciculture et commercialisation des produits.....	47
2.2.4. Transformation des produits PMI	49
2.2.5. Industrie.....	49
2.2.6. Artisanat, tourisme et hôtellerie	49
2.3 : Accès des populations aux services sociaux	50
2.3.1. Diagnostic dans le secteur de l'éducation	50
2.3.1.1. Ecoles maternelles et primaires.....	50
2.3.1.2. Enseignement secondaire général	51
2.3.1.3. Alphabétisation.....	54
2.3.2. Santé et protection sociale.....	54
2.3.3. Eau potable et assainissement	57
2.3.4. Electricité et énergies renouvelables	57
2.3.5. Transport et communication.....	58
2.3.8. Sécurité alimentaire	58
2.3.9. Nutrition	59
2.3.11. Changements climatiques.....	59

3.4. Financement du développement local	61
3.4.1 : Finance locale et fiscalité locale	61
3.4.1.1. Evolution des recettes et des dépenses de la commune de 2011 à 2015.....	61
3.4.1.2. Taxes et impôts en vigueur dans la commune	62
2.4.2 : Financement du développement local par l'Etat.....	62
3.4.3 : Intervention des partenaires (ONG, Projets, Programmes)	62
3.5 : Autres services	65
3.5.2 : Problématique de l'emploi des jeunes	65
3.5.3. Genre dans la commune de Bopa	66
2.6 : Analyse FFOM du développement de la commune.....	68
2.6.1 : Problématique générale de développement de la commune	68
2.6.2 : Problématique sectorielle et situation de référence	69
3.6.3 : Grands défis du développement de la Commune de Bopa	75
CHAPITRE 3: ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	78
4.1. Vision de la commune.....	78
4.2. Orientations stratégiques	80
4.3. Objectifs de développement	80
4.4. Cadrage des objectifs de développement avec les orientations nationales et régionales.....	81
CHAPITRE 4 : PLAN ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT	84
5.1. Cadre logique.....	84
5.2. Plan d'action quinquennal	96
5.3. Programmes et projets	123
5.4. Schéma de financement.....	125
CHAPITRE 5. STRATEGIES DEMISE EN ŒUVRE	128
5.1. Dispositif de mise en œuvre	128
5.1.1. Dispositions institutionnelles	128
5.1.2. Organes et rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDC3.....	128

5.1.2.1- Organes de mise en œuvre du PDC3	128
5.1.2.2- Rôles des acteurs dans la mise en œuvre du PDC3	130
5.1.3-Outils d'opérationnalisation du PDC3	131
5.1.3.1- Programmation annuelle et élaboration du budget annuel d'investissement	131
5.1.3.2-Plan de Travail Annuel (PTA)	132
5.1.3.3- Plan de Contingence Communal.....	132
5.1.3.4- Exécution des activités planifiées	132
5.2 Mobilisation des ressources propres	132
5.2 .1- Stratégie de promotion des ressources locales de la commune de Bopa.....	133
5.2.2- Préalables à la mise en œuvre des opportunités locales	133
5.2.3-Perspective d'une nouvelle approche de financement du développement de Bopa.....	133
5.3. Suivi - évaluation.....	134
5. 3.1. Mise en place du dispositif de suivi	134
5.3.2. Elaboration du bilan annuel.....	135
5.3.3. Evaluation des activités du Plan annuel	136
5.3.4. Elaboration du bilan financier lié à la mise en œuvre du Plan annuel	136
5.3.5. Elaboration du tableau de bord axé sur les résultats	136
5.3.6. Elaboration du schéma de circulation de l'information	136
5.4 Reddition des comptes, diffusion des résultats et veille citoyenne.....	137
Conclusion.....	138
Références bibliographiques	139
ANNEXES	140
Table des matières	144